هكذا من الأصل



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14201 - 6 F — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 SEPTEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Contrôlant la majeure partie du pays

Les rebelles du Libéria proclament un cessez-le-feu

Lueur de paix

TOUT en annonçant son intention de combattre quelque tentative que ce soit d'installer à la tête du pays un autre gouvernement que le sien, Charles Taylor, le chef du Front national *patriotique du Libéria* (NPFL), vient d'annoncer un cessez-le-feu unilatéral qui devait prendre effet, samedi 22 septembre, à 12 heures GMT. Sa *récente rencontre avec l'Américain* Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, n'est sans doute pas étrangère à son revirement, *comme a pu aussi lui donner* à réfléchir la décision nigériane de prendre en main le contrôle des opérations militaires.

Les timidités et les atermoiements de l'*ECOMOG, la force* inter-africaine envoyée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont, en effet, *contraint le régime nigérian à* taper du poing sur la table et à imposer comme commandant des opérations l'un de ses militaires les plus chevronnés, *le général* Joshua Dogonyaro. Quelques heures avant d'être relégué dans une position honorifique, le général ghanéen Arnold Quainoo, le patron de l'ECOMOG, avait brusquement changé de discours : « offensive totale » et non plus « offensive limitée » contre les factions rebelles. Les autorités de Lagos ont préféré se passer de ses services pour sauver l'ECOMOG de l'enlisement dans le bourbier libérien.

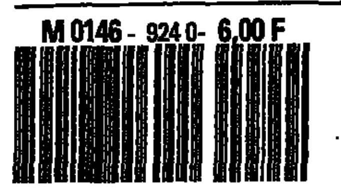
DEPUIS leur débarquement, fin août, à Monrovia, les *quelque cinq mille « casques* blancs » africains se sont d'abord contentés de compter les coups qu'échangeaient les forces rebelles puis ont fini par en prendre à leur tour : au moins une vingtaine de morts dans leurs rangs. La capture – prélude à l'assassinat – de l'ancien président Samuel Doe, le 9 septembre, au quartier général de l'ECOMOG, par les hommes de Prince Johnson, le « rebelle des rebelles », a montré l'incapacité de cette force d'interposition à *prévenir de sanglants règlements* de comptes. *Dimanche, enfin,* une opération aéroportée montée par le Nigéria avait dû être décommandée.

LE Nigéria s'autorise de son poids démographique et de sa puissance économique pour jouer les gendarmes en Afrique de l'Ouest. Par la force des choses, le succès de l'ECOMOG ne repose-t-*il pas, pour une* bonne part, sur les épaules de ce « géant » à l'échelle du continent noir ? Mieux vaut peut-être ce genre de solution à l'africaine, si *bancale et si risquée soit-elle,* puisque le sort du Libéria ne préoccupe pas grand monde. En tout cas, M. Herman Cohen a assuré que les Etats-Unis ne cherchaient pas à imposer une « paix américaine » et qu'ils faisaient confiance aux « casques blancs » pour ramener la paix civile. « 750 000 personnes *sont* menacées de génocide alimentaire si la communauté *internationale* ne se mobilise pas », vient d'avertir Médecins sans frontières (MSF). L'organisation humanitaire constate que « le Libéria est *tombé dans l'oubli à cause de la* crise du Golfe ». Hélas, une crise peut en cacher une autre !...

M. Charles Taylor, le chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL), s'est finalement résigné à ordonner un cessez-le-feu unilatéral qui devait prendre effet, ce samedi 22 septembre à 12 heures GMT. Il n'en maintient pas moins son exigence d'être reconnu comme la seule autorité légale du pays dans la mesure où, explique-t-il, ses *« 15000 »* maquisards contrôlent *« 99 % du pays »*.

Tandis que M. Herman Cohen, secrétaire d'état adjoint américain aux affaires africaines, vient d'af*firmer que les Etats-Unis n'imposeront* pas de *« paix américaine »* au Libéria, le Nigéria a imposé l'un des ses généraux comme commandant opérationnel de la force *inter-africaine*.

Ces quelque quatre mille « casques blancs » n'ont, jusqu'à maintenant, pas réussi à rétablir la paix entre les différentes factions rebelles qui se disputent sauvagement le pouvoir et ont même assisté, impuissants, début septembre, à l'intérieur même de leur quartier général à Monrovia, à l'arrestation de l'ancien président Samuel Doe par les hommes de Prince Johnson, qui l'ont ensuite abattu après l'avoir torturé.


M 0146 - 924 0- 6,00 F

La fermeté des Occidentaux et les conséquences de la crise du Golfe

• Le président Bush redoute des actions terroristes • La Syrie resserre son alliance avec l'Iran

Le Conseil de sécurité des Nations unies tentera d'adopter mardi 25 septembre une résolution étendant au trafic aérien l'embargo commercial contre l'Irak. La plupart des quinze pays membres seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères à cette réunion que présidera le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze (lire page 3). Réagissant immédiatement à la décision de Bagdad d'expulser les attachés militaires des Douze, des Etats-Unis et d'Egypte en poste en Irak ainsi que onze diplomates français (nos dernières éditions du 22 septembre), Washington, Le Caire et Madrid ont annoncé vendredi leur intention de faire jouer la réciprocité.

A Washington, le président Bush s'est dit préoccupé face aux risques d'actions terroristes évoqués par les autorités irakiennes (lire page 3).

Le président syrien, M. Hafez El Assad, qui entend resserrer son alliance avec l'Iran, était attendu samedi 22 septembre à Téhéran.

« L'ennemi de mon ennemi... »

Le président syrien, M. Hafez El Assad, était attendu samedi à Téhéran pour sa première visite officielle depuis l'avènement de la République islamique, il y a onze ans.

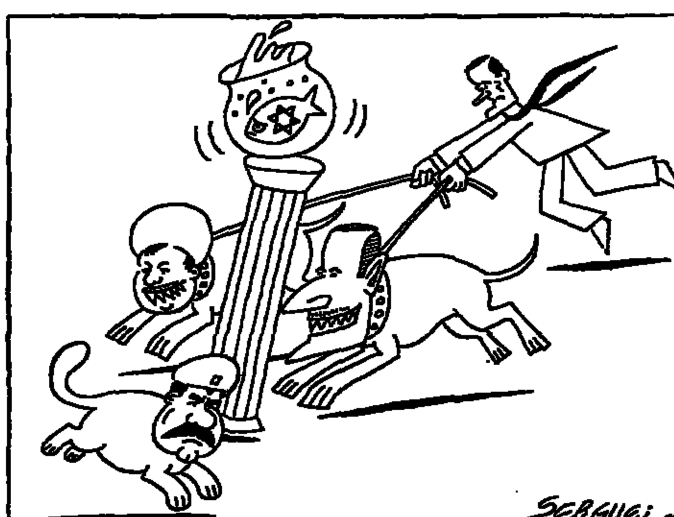
« L'ennemi de mon ennemi... » : le vieil adage a encore un bel avenir au Proche-Orient, malgré le grand chambardement né de la crise du Golfe.

Il reste la règle du jeu à laquelle obéissent – entre autres – trois des principaux acteurs de la région : l'Iran, la Syrie et l'Irak. M. Hafez El Assad en Iran, rien de plus normal, dira-t-on. Une haine tenace envers l'Irak unit Damas et Téhéran. Seul pays arabe – avec, dans une moindre mesure, la Libye – ayant soutenu l'Iran d'un bout à l'autre de la guerre du Golfe, la Syrie a forgé avec lui une solide alliance, que n'ont pas ébranlée leurs bisbilles périphériques, notamment au Liban, où Damas parraine la milice chiite Amal, et Téhéran son rival Hezbollah. Les ayatollahs reçoivent donc M. Assad en ami.

Partageant une farouche hostilité pour leur voisin irakien, la Syrie et l'Iran s'inquiètent à l'idée d'un éventuel « ancrage » de la présence militaire américaine dans le Golfe.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 4



Le programme de gouvernement de M. Balladur

L'ancien ministre de l'économie se veut fidèle à M. Chirac mais se prépare pour une deuxième cohabitation

Les *Douze lettres* que M. Edouard Balladur vient d'adresser aux *« Français trop tranquilles »* ressemblent à ces diagnostics sévères que formulent les médecins en prévenant le patient : « soyez courageux ! » (1). Car le docteur Balladur est sans aucune indulgence pour le malade qu'il examine et sur lequel il constate que le virus a fait des progrès foudroyants depuis 1988. Le cas n'est pas, pour autant, désespéré. Et, surtout, le médecin connaît les remèdes, pour peu que la victime ait la volonté de guérir.

Si le livre de l'ancien ministre d'Etat est sombre dans la description des causes du mal et de l'état actuel de la France, s'il est d'une dureté extrême pour ceux qui gèrent aujourd'hui le pays, s'il condamne sans appel tout ce que font les socialistes, il énonce, cependant, pour chaque domaine une série de recettes qui se veulent les clés de la guérison et qui sont destinées à redonner l'espoir. Au passage, M. Balladur cède à la tentation du moraliste, mais, à d'autres moments, il sait aussi se montrer polémiste.

Le procès qu'il instruit de la façon dont les socialistes gouvernent et du style présidentiel de M. François Mitterrand est la description la plus cruelle qui soit de la *« gauche impérialiste »* et du népotisme dont il l'accuse. On s'attend, à chaque détour de phrase, qu'il dénonce l'exercice personnel du pouvoir.

ANDRÉ PASSERON

(1) *Douze lettres aux Français trop tranquilles*, par Edouard Balladur. Fayard, 230 pages, 89 F.

Lire la suite page 8



Hachette aux commandes de la Cinq ?

Robert Hersant est prêt à passer la main mais le Conseil supérieur de l'audiovisuel doit encore se prononcer

M. Robert Hersant jette l'éponge. Cinq ans après s'être lancé avec passion dans une aventure télévisuelle rêvée de longue date, le patron de la presse quotidienne le plus puissant de France est sur le point d'y mettre fin. La Cinq – sa Cinq – pourrait donc très vite changer à la fois d'actionnariat, d'état-major et de grille de programmes. Et le vainqueur de la folle compétition organisée en 1987 pour l'octroi des chaînes privées devrait, si tout se passe comme il le souhaite, passer le relais à Hachette, le grand vaincu d'alors.

Vendredi 21 septembre, le PDG de la Cinq s'est rendu au CSA pour rencontrer M. Jacques Boutet, son président, auquel il avait la veille demandé rendez-vous. Il lui a fait part de son désir d'abandonner le *leadership* de la chaîne et a soumis à l'agrément du Conseil un projet de modification de la composition du capital. Une modification en forme de bouleversement puisqu'elle abaisse la participation du groupe Hersant de 25 à 10 %, celle de son ami et partenaire Jean-Marc Vernes de 22 à 4,10 %, et fait en revanche du groupe Hachette (25 %) l'actionnaire-pivot de la Cinq avec ses nouveaux alliés (trois banques), entrés à hauteur de 20,1 %. Jouissant aussi, semble-t-il, de l'appui du Crédit lyonnais, qui porte de 2 à 10 % sa participation, Hachette peut prétendre fédérer *pour la première fois dans l'histoire* de la chaîne une majorité du capital – un gage de stabilité future, – le groupe Berlusconi (25 %) paraissant aujourd'hui isolé.

La Cinq ne pouvait plus continuer sur les mêmes bases. Le lien était depuis longtemps rompu avec le groupe Berlusconi, le partenaire d'origine, qu'un procès sans merci avait, l'an passé, transformé en adversaire et qu'une réconciliation spectaculaire n'avait guère rapproché. Manque de confiance mutuelle, absence de consensus et de concertation sur la stratégie à venir. Quant à l'accord-suprise conclu avec le groupe Hachette le 28 mai dernier, il était évident, malgré la modestie de sa présentation, qu'il portait en germe bien des bouleversements.

Le coup, malgré tout, est rude pour M. Hersant. Et la déception du magnat de la presse doit être à la hauteur de ses ambitions perdues. Fasciné par la télévision, dont il est un spectateur attentif, il s'y est impliqué totalement, préparant près d'une année à l'avance la compétition pour l'octroi d'une chaîne, investissant lourdement dans des locaux, du matériel, une rédaction et des stars.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ; cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». « Association Beuve-Méry ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quatre cent cinquante ans

La fondation de la Compagnie de Jésus

APRÈS une année d'hésitations, Paul III signe, le 27 septembre 1540, par la bulle *Regimini militantis*, l'acte de naissance officielle de la Compagnie de Jésus. Bien sûr, le pape apprécie ce petit groupe de « prêtres réformés », zélés, beaux *parleurs, qu'il invite à sa table deux fois par* mois pour discuter de théologie. Certes, il leur confie des missions à Parme, à Sienne, à Naples. Mais de là à les ériger en ordre religieux... On assiste alors à une multiplication de nouveaux instituts de prêtres, avides de réformer une Eglise corrompue – camaldules, théatins, barnabites, somasques, Frères de saint Jean de Dieu – et beaucoup de cardinaux veulent mettre fin à une inflation jugée excessive. Les « iniguistes » insistent. Le pape approuve leur apostolat – « *Digitus Dei est hic* » (le doigt de Dieu est là), dit-il en 1539 – mais temporise. Un an plus tard, il signe.

Point d'arrivée d'un long cheminement chez Inigo Lopez, qui sera mieux connu dans l'histoire sous le nom d'Ignace de Loyola ; point de départ d'une folle aventure plus de quatre fois séculaire, riche de mille rebondissements. Querelles et intrigues, exploits héroïques et quête de sainteté, le tout assaisonné de politique. Beaucoup de politique. Ignace et sa petite bande de compagnons – sept à l'origine, dix lors de la création de la Compagnie – ont dû pousser un soupir de soulagement. Leur rêve insensé devient enfin réalité. Ignace a quarante-neuf ans : il y a dix-sept ans qu'il a eu son « illumination » à Manrèse, près de la rivière Cardoner. Expérience qui devait totalement transformer sa vie. Le jeune gentilhomme basque, passionné par les idées de la Renaissance, les faits d'armes et l'amour courtois, est mué en mystique ascétique, dévoré par une unique passion : « *Servir Notre Seigneur.* »

Après bien des péripéties – une vie de mendicité et de pénitence, un aller-retour infructueux en Terre Sainte, des études de latin à Barcelone (à plus de trente ans !), puis de lettres et de philosophie à l'université d'Alcala (où il éveille les suspicions de l'Inquisition), et enfin des études de théologie à Paris, – Ignace se sent mûr pour lancer son grand projet. Il a déjà profité de ses années d'étude pour catéchiser les enfants, s'entretenir avec de pieuses femmes et prêcher la réforme des monastères, à partir de ses propres annotations, première ébauche des fameux *Exercices spirituels*, fondement de toute la spiritualité jésuite.

La formule de Montmartre

Son projet ? « *Aider les âmes* », c'est-à-dire communiquer son expérience de conversion à des hommes prêts à vivre pauvres comme lui pour annoncer l'Evangile. Il les trouve à Paris. Le 15 août 1534 au petit matin, sept étudiants de la Sorbonne gravissent la colline de Montmartre, dont les pentes ne sont alors qu'une campagne déserte. Ce sont les vacances mais ils ne sont pas en promenade. Ils ont un rendez-vous avec le destin. A mi-chemin se dresse une chapelle dédiée à saint Denis, entourée de vignes. Les compagnons se réunissent dans la crypte.

Il y a un Savoyard, Pierre Favre, qui vient d'être ordonné prêtre, un gentilhomme navarrais, Francisco de Jassu y Xavier, un Portugais, Simon Rodriguez, deux Castillans, Jacques Laynez et Alphonse Salmeron, un Espagnol, Nicolas Bobadilla, et un Basque, Ignace de Loyola, chef de la bande. Pendant la messe, célébrée par Favre, le seul prêtre, ils font vœu de pauvreté et de chasteté. En outre, ils promettent de se rendre à Jérusalem, si la chose est possible, avant un an ; sinon, ils se mettront à la disposition du pape.

Au moment de la communion, chacun prononce les vœux qui le lient désormais à la vie du groupe : « *Moi, X..., je fais profession et je promets pauvreté, chasteté et obéissance pour toujours. Je promets aussi de m'employer particulièrement, selon qu'il me sera ordonné, à instruire les enfants et les pauvres. Je promets en outre une obéissance spéciale au Souverain Pontife pour les missions confiées par lui.* » Un engagement qui n'était alors qu'un geste privé, sans portée officielle. Il leur faudra attendre six ans pour être reconnus par le pape, mais la formule de Montmartre est toujours en vigueur aujourd'hui.



Dix à l'origine, les jésuites sont aujourd'hui 25 000, répartis à travers le monde. La Compagnie s'apprête à célébrer son 450e anniversaire, ainsi que le 500e de la naissance de son fondateur, au cours d'une « année ignatienne » (du 27 septembre 1990 au 31 juillet 1991). Elle va commémorer quatre siècles et demi d'une histoire plus que mouvementée. Successivement courtisés et redoutés, puis massacrés et expulsés (soixante-quatorze fois de différents pays !), les jésuites ont même vu leur Compagnie supprimée par Clément XIV en 1773, sous la pression des Bourbons, pour renaître quarante ans plus tard, grâce à Pie VII.

Ce n'est pas pour rien que le mot « jésuite », dans toutes les langues européennes, signifie aussi « astucieux », « hypocrite », « roublard ». Dès le départ, la Compagnie a flirté avec le pouvoir politique, plaçant ses confesseurs auprès des puissants et ses éminences grises derrières les trônes. N'est-ce pas Ignace lui-même qui conseillait : « *Parlez peu, écoutez beaucoup, répondez point par point, puis prenez congé. Gagnez l'affection des grands et des nobles en vous accommodant de l'interlocuteur, qu'il soit coléreux ou mélancolique ou pesant. Le but des entretiens ? Gagner quelqu'un pour l'amener en notre filet pour le plus grand service de Dieu* » ?

L'ambiguïté est inscrite dans les origines. Formation des élites et service des pauvres : voilà la double vocation des jésuites formulée par Ignace, mais l'accent est mis tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, selon les époques et les acteurs. La Compagnie elle-même est née d'une contradiction, de la rencontre d'une époque extraordinaire et d'un homme remarquable. L'époque, c'est le seizième siècle, celui de la Renaissance, mutation sans précédent qui redécouvre les valeurs de l'humanisme antique et païen et pousse ses conquêtes jusqu'aux « nouveaux mondes » des Amériques et des Indes. L'homme, c'est Ignace de Loyola, un Basque passionné, aussi ardent dans sa quête de bonheur terrestre, avant sa conversion, que dans celle de « la plus grande gloire de Dieu », après son engagement sous « l'étendard du roi du ciel ».

Inculturation

La grande nouveauté de la Compagnie, c'est son implantation dans le monde. Alors que les ordres monastiques classiques – bénédictins, dominicains, franciscains – sont protégés du « siècle » par une clôture, un habit religieux, des prières communes, rien de tel chez les jésuites, ni bénéfice, ni office divin, ni vie conventuelle, ni ministère paroissial. Ces souplesse et disponibilité totales ouvrent la porte, toutefois, aux compromissions temporelles. Apporter l'Evangile au monde sans quitter celui-ci invite au recours à des moyens très « terrestres » pour atteindre des fins spirituelles. Sitôt constituée, la Compagnie est très demandée. La petite bande se disperse aux quatre coins du monde. François-Xavier part aux Indes. De là, il embarque pour Malacca et l'Indonésie, puis se rend au Japon. D'autres suivront. Matteo Ricci, mathématicien et astronome, ira en Chine et Roberto de Nobili aux Indes. Les deux hommes pratiqueront « l'inculturation » avant la lettre (l'adaptation du message chrétien à la culture du pays à évangéliser). A l'époque cela s'est (mal) terminé par la « querelle des rites » – en Chine, mais aussi en Inde et au Japon – et l'interdiction faite par Rome aux catholiques de participer à des cérémonies jugées « païennes », comme le culte rendu aux morts chez les confucéens. Résultat : un coup fatal porté à l'expansion du christianisme en Asie.

Une expérience analogue à l'autre bout du monde suscitera d'autres jalousies. Les « réductions » du Paraguay – ces « républiques » d'Indiens guaranis placées sous la férule paternaliste des jésuites – faisaient pourtant l'admiration des intellectuels européens, jusqu'à l'impie Voltaire, bête noire de la Compagnie. Sous les pressions conjuguées de l'Espagne et du Portugal, Rome interviendra pour mettre fin à cette expérience inédite de « socialisme chrétien ».

Les jésuites sont des pédagogues-nés. Pourtant, les premiers compagnons avaient juré : « *Ni université, ni écoles dans la Compagnie !* » Or, à la mort d'Ignace, en 1556, les jésuites dirigeaient déjà 29 collèges, dont le prestigieux Collège romain, fondé par Ignace lui-même, future université grégorienne et pépinière de nombreux papes, dont Pie XII, Paul VI et Jean-Paul Ier. Pourquoi la troupe de choc, cette « brigade légère du pape », décide-t-elle de prendre ses quartiers en devenant un ordre enseignant ?

Le génie d'Ignace, qui avait su négocier le passage entre le Moyen Age et les nouveaux temps, consistait à comprendre que la chrétienté, comme modèle de société, appartenait au passé et que la Renaissance incitait chaque baptisé à s'approprier sa foi individuellement. Voilà l'innovation des *Exercices spirituels*. Quel meilleur moyen de propager cet humanisme chrétien que par le truchement des collèges ? Mais le coût fut lourd, en ressources et en hommes, et les risques de déviation grands.

L'appareil éducatif des « bons pères » connaîtra son apogée au dix-septième siècle, âge d'or de la mystique française. Le dix-huitième siècle verra la décadence des collèges, comme celle de la Compagnie elle-même. Retranchés dans leur citadelle, les jésuites s'opposent à l'Encyclopédie, ainsi qu'aux idées nouvelles qui renverseront l'Ancien Régime. Au dix-neuvième siècle, la Compagnie est restaurée plus que réinventée. Elle se solidarise frileusement avec une Eglise qui se tient à l'écart du processus de sécularisation et de l'affirmation des droits de l'homme pour condamner pêle-mêle protestants, républicains, libéraux et socialistes. Peu à peu, et jusqu'au Concile Vatican II (1962-1965), la Compagnie s'identifie toujours davantage avec une orthodoxie romaine qui prêche en termes néoscolastiques la morale d'une tradition immuable.

Le grand tournant est pris avec l'élection de Pedro Arrupe comme 27e successeur d'Ignace de Loyola en 1965, à la fin du concile. Ce « *petit homme parachuté à la tête de la Compagnie à cinquante-sept ans* », comme il disait, va révolutionner celle-ci. Ayant passé la plus grande partie de sa vie au Japon – où il assista à l'explosion de la bombe atomique – il est pratiquement inconnu en Europe. En l'espace de vingt ans, il réalisera la « *reconversion* » – le terme est de lui – des jésuites. La congrégation générale qu'il convoque souligne le lien étroit entre « service de la foi et promotion de la justice » (le titre du fameux décret 4). La Compagnie s'engagera résolument dans les conflits du tiers monde, qu'il s'agisse des révolutions latino-américaines ou de la résistance anti-Marcos aux Philippines, et révisera sa compromission avec les classes privilégiées. Le balancier quitte « la formation des élites » pour pencher à nouveau vers « le service des pauvres ».

« Pape noir » contre « pape blanc »

Il n'en fallait pas plus pour inquiéter le Saint-Siège, revenu de ses audaces conciliaires. Le conflit larvé entre « pape noir » (Arrupe) et « pape blanc » (Paul VI) a éclaté au grand jour sous le pontificat actuel. Ayant constaté des « *déficiences déplorables* » dans la Compagnie, Jean-Paul II commence par refuser la démission présentée par le père Arrupe. Puis, quand celui-ci est frappé par une thrombose cérébrale, le pape remplace le vicaire général temporaire désigné par le général, invalide, par deux délégués personnels de son choix.

Tout rentre dans l'ordre en 1983 avec l'élection d'un nouveau préposé général, Peter-Hans Kolvenbach. Un choix habile, pour ne pas dire... jésuite. Ni romain, ni tiers-mondiste, ce Néerlandais polyglotte est « orientaliste », ayant passé une vingtaine d'années au Liban . Plus discret et plus diplomate que son prédécesseur, dont le franc-parler irritait les instances romaines, le père Kolvenbach est décidé non seulement à poursuivre, mais même « *renforcer* » – l'expression est de lui – la ligne Arrupe, en saisissant « *toute l'ampleur de son héritage spirituel* ».

Un héritage exigeant auquel les jésuites ont payé un lourd tribut. Pendant les deux dernières décennies on a recensé 32 jésuites assassinés, au Tchad comme au Brésil, au Zimbabwe comme au Liban, à Madagascar, en Bolivie, en Inde, en Colombie, au Ghana... La liste s'achève, provisoirement, avec les six jésuites assassinés, fin 1989, à l'université de San Salvador. Déjà, de nombreux jésuites de par le monde se sont portés volontaires pour les remplacer. Voilà le secret des « hommes en noir » : une foi – d'aucuns diraient une obstination – à toute épreuve.

ALAIN WOODROW

LA CRISE DU GOLFE

Les consultations diplomatiques et les réactions après les expulsions des représentants occidentaux

Le Conseil de sécurité de l'ONU tentera d'adopter mardi 25 septembre à New-York une résolution étendant au trafic aérien l'embargo commercial contre l'Irak. La plupart des quinze pays membres devraient être représentés à cette réunion par leurs ministres des affaires étrangères.

Le projet de résolution devrait demander aux pays membres de l'ONU de refuser le survol de leur territoire à tout avion à destination ou en provenance de l'Irak et du Koweït occupé qui n'aurait pas accepté de se soumettre à une inspection de sa cargaison. Le texte devrait exclure expressément le recours à la force contre les avions civils et faire mention des mêmes exceptions que pour l'embargo naval : médicaments et autres fournitures humanitaires autorisées par le comité des sanctions du Conseil de sécurité. Il devrait également autoriser la saisie de bateaux irakiens ou immatriculés en Irak relâchant dans des ports étrangers.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, présidera la réunion de mardi. Depuis plusieurs jours, l'URSS proposait qu'elle se tienne au niveau ministériel. Les ministres des affaires étrangères de douze des quinze pays membres du Conseil (on ignorait encore samedi si les chefs des diplomaties cubaine, roumaine et ivoirienne seraient présents) se trouveront à New-York à partir du lundi 24 septembre, jour où s'ouvrira le débat de l'Assemblée générale, qui sera dominé par la crise du Golfe.

Plusieurs chefs d'Etat doivent intervenir au cours de ce débat, dont M. François Mitterrand, lundi 24 septembre, et M. George Bush, en principe le lundi 1er octobre. En outre, comme à chaque ouverture de la session annuelle, de nombreuses rencontres bilatérales, et cette année multilatérales, auront lieu en marge du débat.

La date des entretiens entre M. Baker et M. Chevardnadze n'a pas été précisée mais le porte-parole du département d'Etat a fait savoir vendredi que, outre la question du Golfe, les deux ministres feront le point sur les deux négociations de désarmement (conventionnel et stratégique) qui devraient en principe être bouclées d'ici à la fin de l'année et que les experts américains et soviétiques du désarmement séjourneront toute la semaine à New-York. M. Chevardnadze pourrait aussi s'entretenir avec le président américain, selon des porte-parole de la Maison Blanche, qui ont toutefois indiqué que ce projet n'était pas encore définitivement arrêté.

Surenchère irakienne dans la « guerre des ambassades »

M. Saddam Hussein a clairement – et concrètement – fait comprendre, vendredi 21 septembre, que, face à la mobilisation internationale qu'il a suscitée contre lui en envahissant et annexant le Koweït, il n'entendait céder sur rien. Le jour même où onze diplomates irakiens quittaient Paris pour leur pays après avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion à la suite du viol, il y a une semaine, de l'immunité de plusieurs missions diplomatiques européennes au Koweït par les forces irakiennes, Bagdad a signifié leur expulsion à onze diplomates français – dont l'attaché militaire, – de même qu'aux attachés militaires des onze autres membres de la Communauté européenne en poste en Irak *(nos dernières éditions du 22 septembre)*. Les Etats-Unis et l'Egypte ont été victimes des mêmes mesures.

Bien qu'aucune raison n'ait été officiellement donnée à cette initiative, il est clair qu'elle répond à celle de Paris ainsi qu'à celle prise collectivement par la CEE de renvoyer chez eux les attachés militaires irakiens en poste dans les capitales européennes – à Paris, Londres, Rome, Bonn et Athènes (*le Monde* du 19 septembre). Outre les onze diplomates français, les représailles irakiennes touchent les attachés militaires (et leurs collaborateurs) britannique, italien, espagnol, ouest-allemand, égyptien ainsi que trois diplomates américains. Les membres des ambassades européennes ont également vu réduire leur liberté de mouvement.

Réagissant immédiatement, les Etats-Unis, l'Espagne et l'Egypte (qui a décidé d'envoyer un fort contingent en Arabie saoudite) ont annoncé leur intention de jouer la réciprocité. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué qu'il resterait moins d'une dizaine de personnes à l'ambassade de France à Bagdad. *« Compte tenu du nombre des personnes à l'ambassade, c'est l'essentiel du personnel qui est expulsé »*, a-t-il souligné, estimant qu'il s'agissait, de la part de l'Irak, d' *« une escalade supplémentaire »*. Le porte-parole a encore qualifié de *« totalement abusif »* tout parallélisme entre les mesures d'expulsion édictées par Paris et Bagdad.

Pour Mme Margaret Thatcher, la décision irakienne *« était prévisible mais est totalement injustifiée »*. Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a, de son côté, jugé *« inacceptable »* la riposte de Bagdad. Quant aux autorités espagnoles, elles ont d'ores et déjà annoncé leur intention d'expulser des diplomates irakiens en poste à Madrid et étudient actuellement le nombre de personnes qui seront touchées par cette mesure. L'Egypte a, pour sa part, décidé de fermer le bureau de l'attaché militaire d'Irak au Caire, déclarant *personae non gratae* tous les ressortissants irakiens y travaillant, de même que deux diplomates.

Incursions militaires dans l'espace aérien irakien ?

Par ailleurs, *« deux avions, venant d'Arabie saoudite, ont violé jeudi l'espace aérien irakien dans un secteur proche du point de rencontre des frontières jordano-irako-saoudiennes »*, dans l'ouest de l'Irak, a annoncé vendredi un porte-parole militaire irakien, qui n'a toutefois pas identifié ces appareils *(nos dernières éditions du 22 septembre)*. Il a précisé que les deux avions avaient pénétré au-dessus du territoire irakien jeudi à 12 h 14 de Bagdad (08 h 14 GMT), atteignant une profondeur de sept à dix kilomètres, et volant à une altitude de 9 500 mètres et à une vitesse de plus de 1 000 kilomètres à l'heure. Américains et Saoudiens ont, toutefois, démenti cette information qu'un porte-parole du ministère de la défense à Ryad a qualifiée de *« complètement fausse »*.

Les événements de vendredi, qui marquent un nouveau durcissement de l'attitude irakienne, interviennent au lendemain d'une série de déclarations – toutes plus menaçantes les unes que les autres – de responsables irakiens, au premier rang desquels M. Saddam Hussein, qui en insistant sur le fait que son pays s'était battu huit ans contre l'Iran, a affirmé : *« S'il le faut, nous nous battrons encore pendant trois, quatre, cinq ou six ans »* (*le Monde* du 22 septembre). Le ministre de l'information assurait, dans le même temps, qu'en cas de guerre, l'Irak détruirait tous les champs pétrolifères de la région. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le « démantèlement » du Koweït et les menaces d'actions terroristes

M. George Bush exprime sa « préoccupation »

Faire monter d'un demi-cran la pression sur l'Irak tout en se défendant de le faire : le président Bush s'est livré, vendredi 21 septembre, à ce délicat exercice avec un apparent succès, puisqu'il a laissé ses auditeurs plutôt perplexes quant à la signification réelle de ses propos.

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est avant de quitter la Maison Blanche pour son habituel week-end à Camp David que M. Bush, selon un scénario soigneusement préparé, s'est arrêté devant les journalistes pour exprimer sa *« préoccupation »* – un mot qu'il a utilisé à plusieurs reprises. Le président américain est *« préoccupé »* par le *« démantèlement »* du Koweït auquel se livrent présentement les Irakiens, et même *« choqué »* par les récits faits par les réfugiés qui ont fui le Koweït. *« Il s'agit là d'un autre élément (...) que nous étudions »*, a ajouté M. Bush, comme s'il souhaitait laisser entendre que le temps pressait, avant qu'il ne reste rien à sauver du Koweït. Et il est également *« préoccupé »* par un éventuel recours au terrorisme, et *« tiendrait Saddam Hussein responsable de tout acte de terrorisme »* commis contre des Américains – mais, comme on l'a précisé parallèlement à la Maison Blanche, les Etats-Unis n'ont pas actuellement connaissance de *« menaces sérieuses et crédibles »* concernant un tel recours au terrorisme.

Ces propos en forme d'avertissement signifient-ils que la menace d'une attaque américaine se précise ? Non, répond M. Bush, *« mon intention n'est pas de donner un signal selon lequel je penche davantage »* vers une solution militaire. *« Les sanctions restent notre stratégie pour résoudre la crise, nous ne changeons pas de position »*.

De même, le fait que les Etats-Unis et leurs alliés, en particulier la Grande-Bretagne et la France, s'apprêtent à *« déplacer des troupes »* ne *« signifie pas nécessairement un pas de plus vers la guerre »*, mais seulement que *« cela nous met dans une position beaucoup plus forte »*.

Rien de tout cela n'est foncièrement nouveau ni vraiment bouleversant, mais on a tout de même l'impression que M. Bush voulait faire comprendre quelque chose. Quoi au juste ? Que l'heure est plus que jamais à la fermeté – sur ce point, il n'y a pas le moindre doute, et la manière dont le département d'Etat a, sur-le-champ, répliqué à l'expulsion, vendredi 21 septembre, de trois diplomates américains à Bagdad par l'expulsion de trois diplomates irakiens n'est qu'un signe parmi beaucoup d'autres de cette fermeté. Mais faut-il aller plus loin et estimer, comme la chaîne NBC, que le président a paru *« vouloir préparer l'opinion américaine à la guerre »* ?

Avant de s'adresser à la presse, M. Bush avait convié les dirigeants du Congrès pour les entretenir de la situation dans le Golfe et leur tenir, selon le porte-parole de la Maison Blanche, un langage similaire à celui qui fut le sien devant la presse. Conformément à la règle, le contenu précis de la conversation n'a pas été divulgué, mais certains participants en ont aussi retiré l'impression qu'on s'orientait vers une épreuve de force. Les dirigeants démocrates ont expliqué, à l'issue de la réunion, qu'ils avaient réitéré leur soutien à la politique menée par le président dans la crise du Golfe. L'un d'entre eux, le sénateur Mitchell, leader de la majorité démocrate, a cependant remarqué qu'approuver la conduite adoptée jusqu'à présent ne signifie pas approuver ce qui suivra.

Des réticences assez nettes sont, en effet, apparues ces derniers jours, essentiellement à propos du très important projet de vente d'armes à l'Arabie saoudite, qui a mobilisé les défenseurs traditionnels des intérêts d'Israël, et à propos duquel la Maison Blanche s'est résignée à composer. *« Nous sommes prêts à discuter du détail de cette vente »*, a ainsi indiqué M. Bush.

Si les propos prononcés vendredi par M. Bush ont à ce point retenu l'attention, c'est d'abord parce qu'ils coïncident avec une nouvelle bouffée de rhétorique guerrière de la part de M. Saddam Hussein. Mais aussi parce que, après une période de relative sérénité, les chances d'une solution pacifique de la crise semblent à nouveau fort minces, du moins dans l'esprit et la prose des commentateurs et autres *columnists*.

Il ne s'agit pas seulement de ceux qui, depuis des semaines, rêvent d'en découdre – à distance – avec M. Saddam Hussein et appellent à régler définitivement le problème par une opération dite *« chirurgicale »*. Mais nombre de commentateurs, personnellement moins belliqueux, considèrent désormais – certains pour le regretter – que M. Bush et le président irakien se sont enfermés, l'un et l'autre, dans une logique de guerre, et que ni l'un ni l'autre ne peut désormais reculer, tandis que l'accumulation de troupes dans la région ne peut qu'encourager le désir *« d'en finir »*.

M. Bush n'a pu être interrogé sur « l'autre » nouvelle du jour, tombée après son départ de Washington : la plainte déposée contre son fils Neil par un office fédéral de contrôle des dépôts bancaires, qui lui reproche, à lui et à d'autres dirigeants d'une caisse d'épargne de Denver, Silverado, d'avoir négligé de défendre les intérêts des clients de la caisse, dont la faillite va coûter au moins 1 milliard de dollars aux contribuables américains. Il semble que le fils du président, invité à occuper un poste pour lequel il n'avait aucune compétence, ait agi, dans la meilleure des hypothèses, avec une insouciance d'« amateur » et ait omis de déclarer que certains gros emprunteurs de Silverado avaient généreusement investi dans ses propres affaires à lui, Neil Bush.

Simple broutille dans les circonstances présentes, et dont un président qui reçoit le soutien massif de l'opinion ne devrait guère souffrir. Pour l'heure, la crise du Golfe et le duel Bush-Saddam occupent durablement le devant de la scène politique. Même le déficit budgétaire joue les seconds rôles. L'échéance approche pourtant à grands pas : les représentants du Congrès et de l'administration n'ont plus qu'une semaine pour s'entendre sur les moyens de boucher partiellement le « trou ». Or, on ne voit toujours rien venir. Dix jours de négociations presque continuelles n'ont abouti pour l'essentiel qu'à envenimer l'atmosphère entre démocrates et républicains. Pour compliquer encore les choses, des fissures apparaissent entre la Maison Blanche, toujours arc-boutée sur son désir d'obtenir coûte que coûte une réduction de la taxe sur les plus-values en capital, et certains dirigeants républicains, comme le sénateur Dole, qui estiment apparemment qu'une telle obstination risque de coûter fort cher, à six semaines des élections au Congrès.

JAN KRAUZE

La Commission européenne renforce l'embargo et l'aide aux réfugiés d'Irak et du Koweït

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'exportation vers l'Irak et le Koweït, au titre de l'aide humanitaire (en principe autorisée par l'ONU), de produits alimentaires et pharmaceutiques sera désormais soumise à autorisation préalable. C'est l'une des mesures que la Commission européenne propose aux Douze afin de renforcer l'efficacité de l'embargo.

Dans le même esprit, elle recommande l'extension de l'embargo à toute prestation de services non financiers tels que les transports, l'ingénierie, etc. Elle propose également d'exclure de la liste des produits médicaux dont l'exportation vers les deux pays est autorisée ceux qui, indique-t-elle, *« pourraient être utilisés à des fins autres que strictement médicales »*. Enfin, trois organismes dont il a été vérifié qu'ils opéraient sous le seul contrôle du gouvernement légitime du Koweït seront autorisés à poursuivre leurs activités.

Par ailleurs, la Commission a décidé d'accorder à l'Egypte une nouvelle aide alimentaire destinée aux rapatriés d'Irak et du Koweït et dont le montant s'élève à 7,92 millions d'écus (55 millions de francs). Elle permettra de livrer notamment 24 000 tonnes de céréales, 1 440 tonnes de poudre de lait et le même tonnage d'huile végétale.

L'aide d'urgence en faveur des réfugiés (aide alimentaire et surtout opérations de rapatriement des travailleurs) accordée par la Communauté atteint désormais 28,5 millions d'écus (199 millions de francs) auxquels il faut ajouter 21,7 millions d'écus (151 millions de francs) fournis de manière bilatérale par les Etats membres.

Lundi dernier, les ministres des affaires étrangères des Douze avaient donné leur feu vert pour que 30 millions d'écus supplémentaires (210 millions de francs) provenant du budget européen soient affectés à l'aide aux réfugiés.

PHILIPPE LEMAITRE

Selon Bagdad

Des « volontaires français » s'installeraient sur des sites stratégiques

Le secrétaire général de l'association des Amitiés franco-irakiennes, M. Gilles Munier, a été reçu, vendredi 21 septembre, à Bagdad par le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem, a annoncé l'agence irakienne INA.

Initiative pacifique

L'entretien s'est déroulé en présence d'une *« délégation de volontaires français »*, dont le nombre n'est pas précisé et qui sont arrivés la veille à Bagdad pour être *« les hôtes des Irakiens dans les installations vitales en signe de protestation contre l'attitude américaine dans le Golfe et de solidarité avec le peuple irakien »*, selon INA.

Le ministre a exprimé, ajoute l'agence, *« son appréciation et sa fierté envers cette initiative pacifique, et rendu hommage à la position courageuse et noble des volontaires français »*.

De leur côté, M. Munier et les *« volontaires »* français ont dénoncé *« les mesures économiques inhumaines prises contre l'Irak en vue d'affamer son peuple et de contrôler les richesses de la région »*, toujours selon INA.

L'association des Amitiés franco-irakiennes a été fondée en décembre 1985 avec pour but de promouvoir des relations amicales entre les peuples français et irakien. Elle compte notamment parmi ses membres fondateurs le ministre français de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement. – *(AFP.)*

En visite à Prague

M. Delors appelle à la solidarité pour les pays les plus touchés par la crise du pétrole

PRAGUE

correspondance

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 21 septembre pendant sa visite de deux jours à Prague, M. Delors a exprimé sa préoccupation à l'égard des effets de la crise du Golfe sur les économies et sur les réformes économiques en Europe centrale. Le groupe des vingt-quatre pays industrialisés, a dit M. Delors, fera tout son possible, mais, a-t-il précisé, *« la solidarité internationale doit jouer un rôle. (...) Les pays arabes exportateurs de pétrole doivent aussi agir »*. La crise du Golfe intervient au pire moment pour les Tchécoslovaques, car l'URSS n'est plus en mesure d'assurer les livraisons de pétrole promises et, l'année prochaine, les membres du COMECON devront régler leurs échanges en devises. La Tchécoslovaquie va devoir trouver jusqu'à deux milliards de dollars pour acheter ses hydrocarbures sur le marché mondial. L'Irak, qui lui doit près de 1 milliard de dollars, a proposé de rembourser sa dette en pétrole, mais Prague, qui soutient l'embargo, a refusé.

La Tchécoslovaquie a déjà demandé aux Nations unies et à Bruxelles une aide pour contrebalancer les effets de son soutien à l'embargo. M. Delors a promis une réponse rapide à ce sujet. A propos de l'adhésion éventuelle de la Tchécoslovaquie à la Communauté, il a aussi promis que les négociations en cours aboutiraient à un statut d'association pour la Tchécoslovaquie *« dans la première moitié de l'année 1991 »*.

PETER GREEN



LA CRISE DU GOLFE

La mise en place du dispositif occidental

Plus de 4 000 militaires français sont en route vers l'Arabie saoudite

Les opérations d'embarquement des troupes françaises envoyées en renfort en Arabie saoudite devaient se poursuivre pendant toute la fin de semaine, notamment dans l'arsenal de Toulon, d'où les cargos *Castellet* et *Ile-de-la-Réunion* devaient appareiller samedi 22 septembre. Après les 500 hommes du groupement de soutien logistique (GSL) et les éléments du 2e régiment étranger d'infanterie qui ont quitté la France vendredi 21 à bord du car-ferry *Corse*, précédé des cargos *Atlas* et *Cap-Ferrat*, c'était au tour des autres régiments de la 6e division légère blindée (DLB) de prendre la mer samedi et dimanche.

Dans ses soutes, le *Castellet* doit également convoyer une cinquantaine de camions destinés au transport d'outillage et de pièces de rechange, ainsi que des camions-grues, des véhicules-ateliers et quelques blindés légers.

Le car-ferry *Esterel* est parti de Marseille vendredi 21 à 17 h 45 pour Toulon, après la réquisition du navire et de son équipage, les marins CGT *« contraints et forcés »* ayant accepté d'obéir (*voir le reportage de Serge Bolloch*).

Déploiement avant le 5 octobre

Dans le cadre de cette opération « Daguet », 4 200 hommes sont ainsi envoyés en Arabie saoudite, ce qui portera à 13 300 soldats l'effectif total des forces françaises engagées dans la crise du Golfe, compte tenu des forces navales déjà en place. Cette opération prévoit l'engagement d'une trentaine d'avions de combat, d'un régiment de 48 hélicoptères et de 1 100 hommes d'équipage et d'appui, d'un régiment blindé de 48 chars AMX-10, de moyens de transport, d'un régiment d'infanterie de cinq compagnies avec des moyens antichars, d'une compagnie du génie et de missiles antiaériens Mistral.

L'arrivée de l'ensemble de ces forces à Yanbu est prévue le 1er octobre et leur déploiement effectif avant le 5 octobre. Celui-ci *« dépend toutefois d'un accord entre les gouvernements saoudien et français qui est en préparation »*, a précisé vendredi le ministère de la défense. *« Toute information sur les lieux de ce déploiement est donc aujourd'hui prématurée »*, a ajouté ce communiqué. Jeudi, des sénateurs français en visite en Arabie saoudite avaient notamment déclaré que les 4 000 militaires français attendus dans ce pays se déploieraient dans une dizaine de jours à Hafr-al-Batin, à une soixantaine de kilomètres de la frontière irakienne, au nord-est du royaume.

Le ministre de la défense, *M. Jean-Pierre Chevènement*, devait partir samedi 22 septembre pour le Qatar et les Emirats arabes unis, où il devait avoir des entretiens avec les dirigeants des deux pays et inspecter les troupes françaises déployées sur place.

Le Japon versera la majeure partie de ses contributions au Conseil de coopération du Golfe

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon versera la majeure partie des 2 milliards de dollars constituant sa contribution à la force multinationale à un Fonds pour la paix qu'il vient de créer au sein du Conseil de coopération dans le Golfe. Cet organisme rassemble l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis, l'Oman, Bahreïn et Qatar. Selon la déclaration, faite vendredi 21 septembre par le porte-parole du gouvernement, M. Sakamoto, 900 millions de dollars prélevés sur la première tranche de contribution d'un montant de 1 milliard de dollars seront mis immédiatement à la disposition du Fonds (les 100 millions de dollars restants étant affectés aux frais de transports). Cette première tranche de la contribution japonaise avait été annoncée le 30 août. Une seconde tranche destinée elle aussi à la force multinationale, annoncée le 14 août, et également d'un montant de 1 milliard de dollars, sera aussi prochainement versée au Fonds de paix du Conseil de coopération dans le Golfe. L'accord de création de ce Fonds de paix précise qu'il est *« exclusivement destiné à soutenir les pays s'employant à restaurer la paix dans la région »*. *« Nous n'entendons pas utiliser ce Fonds pour l'achat de munitions »*, est-il précisé au ministère des affaires étrangères. En plus de ces contributions de 2 milliards de dollars directement destinées à la force multinationale, le Japon s'est engagé à verser 2 milliards supplémentaires aux pays affectés par la *crise du Golfe* (l'Egypte, la Jordanie et la Turquie). 600 millions seront versés d'ici à la fin de 1990 et le restant l'année prochaine. En bénéficieront alors également la Syrie et le Maroc. Le Japon devrait en outre apporter son aide au Bangladesh et aux Philippines.

Soumis à de sérieuses pressions des Etats-Unis pour ne pas se cantonner dans un soutien purement financier dans la crise du Golfe, le Japon envisage enfin la constitution d'un corps de volontaires composé d'un millier d'hommes, en plus des cent médecins et infirmières dont l'envoi a déjà été décidé et dont dix-sept sont partis jeudi dernier. Provisoirement baptisé Corps de coopération pour la paix des Nations Unies, ces mille volontaires pourraient compter dans leurs rangs des membres des forces d'autodéfense qui seraient placés sous le contrôle direct du premier ministre et qui devraient limiter leur action à des opérations non militaires.

Une décision sur cette question, qui soulève de sérieuses controverses au Japon, étant donné la *Constitution pacifique dont* est dotée ce pays, devrait être prise avant le départ du premier ministre, M. Kaifu, pour New-York, où il assistera à la conférence des Nations unies sur l'enfance les 29 et 30 septembre. Le Parti socialiste s'est déjà déclaré contre l'envoi de membres des forces d'autodéfense à l'étranger, *et beaucoup de pays de la région*, victimes autrefois de l'agression japonaise, s'inquiètent de toute évolution pouvant ouvrir la voie à une éventuelle réémergence d'une puissance militaire nipponne.

PHILIPPE PONS

A Toulon

Le PCF et la CGT ont manifesté contre la guerre

TOULON

de notre envoyé spécial

Après les convois de véhicules militaires, ce sont les manifestants pacifistes qui ont occupé les rues de Toulon, vendredi 21 septembre.

Cependant, mercredi 19 et jeudi 20 septembre, les camions de l'armée, camouflés couleur sable, ont transporté plus de monde en treillis impeccables que les consignes du PC n'ont rassemblé, vendredi, d'opposants à la *« logique de guerre »*.

« Politique du pire »

Devant les grilles de l'arsenal de Toulon, ils étaient trois à quatre cents à exprimer leur refus de la *« politique du pire »*. Venus des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces militants de la CGT et du PC avaient répondu aux consignes lancées la veille au soir par les instances régionales de ces organisations. Ils avaient fait le déplacement pour *« crier non à la guerre »*.

Sagement, les porteurs de badges PCF ont écouté leurs responsables dénoncer *« le gouvernement français, à la remorque du gouvernement américain »*, ou les médias, qui sont accusés de préparer la population au conflit. Ils ont applaudi lorsque les mêmes ont fait part de leurs craintes pour *« nos jeunes »* et expliqué que le PCF comprenait l'angoisse des *familles de soldats comme celle des* familles d'otages détenus en Irak.

Deux jeunes filles du Mouvement de la jeunesse communiste de Nice affirmaient que cette crainte de la guerre est partagée par leurs amis de lycée, qui estiment que *« tout cet argent ainsi dépensé va manquer pour l'éducation »*. Avec leurs compagnons de « manif », elles ont chantonné : *« Oui à la paix, non à la guerre ! »*, lorsque le cortège s'est formé pour traverser le centre-ville.

Sans un regard pour la plaque à la mémoire du général Paul Ducourneau, qui a débarqué à la tête des troupes franco-américaines le 14 août 1944, elles ont suivi les porteurs d'une banderole où était écrit : *« Non à l'escalade de la guerre ! Agissons pour la paix. »* Une marche calme, une procession en somme, jusqu'au monument aux morts, où les élus communistes ont déposé une gerbe de fleurs.

SERGE BOLLOCH

L'opposition iranienne objet d'un marchandage ?

Téhéran réclamerait à Bagdad le « retour » des Moudjahidines du peuple

Le grand marchandage sur les Moudjahidines du peuple réfugiés à Bagdad depuis leur départ d'Auvers-sur-Oise en juin 1986 a-t-il commencé ? Tout semble l'indiquer, et il est presque certain que l'un des objectifs du voyage qu'a effectué la semaine dernière à Bagdad M. Mottaki, vice-ministre des affaires étrangères iranien chargé des affaires juridiques et membre influent du service des renseignements des gardiens de la révolution, a été d'obtenir des autorités irakiennes le « retour » en Iran des Moudjahidines et de leur chef, Massoud Radjavi.

Le plan des Moudjahidines de s'installer en Irak dans une *« portion de terre défendable »*, située près de la frontière iranienne, avait été formulé pour la première fois en décembre 1983 par M. Massoud Radjavi, qui espérait constituer dans cette région une armée populaire qui contribuerait à la libération de l'Iran du règne de Khomeiny. M. Bani Sadr, ancien président de la République, qui, à l'époque, cohabitait avec son gendre Massoud à Auvers-sur-Oise, avait aussitôt qualifié ce plan de *« suicidaire »* et affirmé qu'il ferait de l'organisation *« une monnaie d'échange que Saddam Hussein n'hésitera pas à sacrifier au moment opportun pour obtenir la paix qu'il réclame avec tant d'insistance »*.

M. Radjavi avait ignoré les conseils de son beau-père et le problème de l'installation en Irak avait été par la suite l'une des causes du divorce politique entre les deux responsables de l'opposition iranienne et du démantèlement du Conseil national de la résistance, devenu depuis une simple étiquette médiatique utilisée abusivement par les Moudjahidines. Pour M. Radjavi, cependant, l'important était de partir pour Bagdad.

Les mesures prises par M. Chirac début juin 1986 contre les Moudjahidines accusés d'activités incompatibles avec le droit d'asile lui fournissent l'occasion espérée. Il quitte alors *« volontairement »* son bunker d'Auvers-sur-Oise pour Bagdad, où il reçoit un accueil digne d'un chef d'Etat. Il sera désormais l'*« otage des Irakiens »*, qui l'aident à mettre sur pied son *« Armée de libération nationale »* (ALNI). Celle-ci demeurera toutefois un rouage de l'armée irakienne qui l'utilise comme moyen de pression sur Téhéran. Installée dans différentes bases mises à sa disposition par Bagdad, l'ALNI lance des opérations ponctuelles contre le territoire iranien sous l'ombrelle protectrice de l'armée irakienne.

Fuites clandestines

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en août 1988, l'euphorie a cédé la place aux désillusions. Déjà affaiblies par l'offensive contre Kermanchah le mois précédent, qui s'était transformée en déroute, les troupes de M. Radjavi se sont depuis enlisées dans une inaction démoralisante, Bagdad leur ayant intimé l'ordre de se tenir désormais tranquilles.

La récente normalisation des relations entre Téhéran et Bagdad devait inéluctablement poser le problème du sort des Moudjahidines réfugiés à Bagdad, ainsi que celui des opposants irakiens installés à Téhéran. Depuis le début de la crise du Koweït, les Moudjahidines ont pratiquement cessé toute activité. Ils ont mis fin à leurs émissions à la radio et à la télévision de Bagdad, ont interrompu leurs publications et leurs communiqués. Sentant le danger venir, M. Massoud Radjavi aurait demandé à ses fidèles de quitter l'Irak par leurs propres moyens. Selon des rumeurs non confirmées, il aurait lui-même projeté de se rendre en Allemagne fédérale.

Dans les milieux de l'opposition, on affirme que lors de son séjour à Bagdad, M. Mottaki a obtenu des Irakiens qu'ils livrent à l'Iran M. Radjavi et une centaine de ses compagnons les plus proches. Mais Téhéran, encore plus exigeant, souhaiterait qu'on lui livre tous les Moudjahidines se trouvant en Irak, *soit près de quatre mille personnes*, et apparemment les négociations se poursuivent. Une chose est sûre : de nombreux Moudjahidines ont réussi, malgré la surveillance sévère dont ils font l'objet, à quitter l'Iran pour se rendre dans les différentes capitales européennes.

Toujours selon les milieux de l'opposition iranienne, Bagdad ne réclamerait pas, en contrepartie de la livraison des Moudjahidines, les Irakiens installés à Téhéran – en grande partie appartenant à la mouvance religieuse chiite irakienne – mais autre chose. La supposition la plus courante est qu'il souhaite obtenir certaines facilités pour contourner l'embargo.

JEAN GUEYRAS

Une mise au point du député RPR

M. Borotra dément avoir qualifié les Américains de « mercenaires »

Selon l'AFP, M. Franck Borotra, député RPR des Yvelines, proche de M. Charles Pasqua, a affirmé vendredi 21 septembre, que les Américains *« ne sont pas les gendarmes du monde »* mais n'en sont que *« les mercenaires »*.

L'ancien porte-parole du RPR aurait déclaré que *« les Américains ne sont intervenus dans le Golfe que parce qu'ils ont trouvé quelqu'un pour les payer »*. *« Ils ne sont pas venus pour défendre une soi-disant morale internationale, aussi élastique que la morale politique, mais pour défendre deux intérêts vitaux pour eux dans cette région, le pétrole et l'Etat d'Israël »*, aurait ajouté M. Borotra en soulignant que *« cette intervention aura le don de ruiner tous les régimes des Etats de cette région car aux yeux de leurs opinions publiques elle les fait apparaître comme des protectorats américains dont les gouvernants n'existent que grâce à eux »*.

Pour le député RPR, l'attitude du président américain, M. George Bush, ne ferait que *« précipiter la chute de M. Gorbatchev »* car *« en contraignant l'URSS à aligner sa politique sur la sienne, M. Bush prive le gouvernement soviétique de la maîtrise d'une politique étrangère originale au moment où Gorbatchev est attaqué de toutes parts dans son propre pays »*. Toujours selon l'AFP, M. Borotra aurait également déclaré qu'un *« coup d'Etat peut intervenir dans les trois mois en URSS »*.

« Il s'agit d'affabulation »

Le député RPR des Yvelines a publié le même jour une mise au point nuançant ou démentant la dépêche de l'AFP. Il a notamment démenti avoir déclaré que les Américains étaient intervenus *« parce qu'ils ont trouvé des payeurs »*. *« Si j'ai effectivement constaté que la situation actuelle risque de ruiner la crédibilité des régimes modérés du Golfe, j'ai aussi ajouté que l'évolution de la situation légitime après coup l'intervention*, indique M. Borotra. *« Si j'ai effectivement constaté qu'il y avait un risque à faire pression sur l'URSS pour qu'elle aligne sa politique étrangère sur la politique américaine, j'ai en même temps constaté qu'il n'en a rien été à Helsinki. Quant aux propos qu'on me prête concernant le risque d'un coup d'Etat, il s'agit d'affabulation »*.

L'AFP a indiqué qu'elle maintenait, malgré ces démentis, sa version des faits.

« L'ennemi de mon ennemi »...

Suite de la première page

La Syrie et l'Iran affichent le même souci de voir la crise se régler dans un cadre régional, arabe pour Damas, musulman pour Téhéran. Mais ces convergences d'intérêts ne résultent pas – loin de là – d'une démarche identique. Car si l'Iran évite de s'engager, la Syrie, elle, a résolument choisi son camp, qui est aussi celui de l'Amérique.

En coûta-t-il à M. Assad de se ranger aux côtés de l'émirat agressé, lui qui nourrissait une solide rancune envers les riches petits Etats du Golfe, si peu sensibles – *hormis justement le Koweït* – aux vertus du nationalisme arabe en honneur à Damas ? Ce choix avait en tout cas sa logique, outre qu'il offrait au président syrien l'occasion d'une belle revanche sur Saddam Hussein, son ennemi juré.

Plus lucide et plus prudent que ce dernier, M. Assad savait en effet de longue date à quoi s'en tenir avec Moscou. Ne pouvant plus tabler sur une aide militaire massive de l'URSS, il avait fait son deuil de sa vieille espérance, la parité stratégique avec Israël. En retour, l'Etat hébreu, depuis quelque temps déjà, ne tenait plus son voisin du nord pour son « ennemi principal », rôle dévolu précisément à l'Irak. D'où le besoin pour la Syrie de virer de bord, en recherchant les faveurs des Etats-Unis et de l'Egypte, leur plus influent allié arabe.

L'invasion du Koweït n'a fait que hâter cet aggiornamento. Le « bon choix » de Damas a plus d'un avantage. En patronnant – avec Le Caire et Ryad – la « coalition anti-Saddam », la Syrie gagne en respectabilité et sort de l'isolement où l'avaient conduite ses ambitions libanaises, un temps contrées par l'Irak, allié d'une partie des chrétiens. Washington lui laissera un peu plus les mains libres au pays du Cèdre. (Ironie de la crise : les milliers de soldats syriens envoyés en Arabie saoudite arrivent du Liban, où ils ont pu s'aguerrir.) Exportatrice de brut, la Syrie profite de la hausse pétrolière. En outre, l'Arabie saoudite, reconnaissante, la remercie déjà à sa manière : 500 millions de dollars versés cash, et autant à venir.

Demain, la Syrie espère se réhabiliter aux yeux de l'Occident. Ayant contribué à la libération de certains otages du Liban, elle attend de la CEE la levée des sanctions économiques prises après l'attentat de Lockerbie, *attribué au FPLP-CG*, l'organisation terroriste de Ahmed Jibril installée à Damas. Stratège hors pair, M. Assad n'a pourtant rien abandonné de ses objectifs à long terme : contraindre Israël à évacuer tous les territoires occupés, le plateau du Golan, la Cisjordanie, Gaza et le sud du Liban. Il pense seulement mieux les servir en plaidant habilement sa cause auprès de Washington.

La Syrie court tout de même le risque, si l'Irak finalement l'emportait, de passer pour traîtresse aux yeux des Arabes, favorables à Saddam Hussein. D'où la vigueur de son engagement militaire et le prix qu'elle accorde à la défaite de Bagdad. Damas a promis à Ryad d'envoyer autant de troupes que nécessaire. Et l'on peut voir, dans le désert saoudien – spectacle totalement inédit – des soldats américains et syriens, du même côté du front, camper à une centaine de kilomètres de distance...

Respect de l'embargo

D'où aussi, dans ce contexte, l'intérêt *particulier du voyage de* M. Assad à Téhéran. Soucieux de maintenir une pression maximale sur Bagdad, le président syrien veut s'assurer – sans doute avec la bénédiction de Washington – que l'Iran ne désertera pas la vaste coalition des ennemis de l'Irak, au moment précis où ce pays invite la République islamique à contourner le blocus pétrolier qui le frappe.

Rien ne laisse prévoir, au demeurant, une volte-face iranienne. Entre ses deux ennemis, le « Grand Satan » et le régime « blasphémateur » de Bagdad, Téhéran n'a aucun désir de choisir. Ayant déjà engrangé les énormes bénéfices de la paix offerte le 15 août par l'Irak – le retrait de l'adversaire de son territoire et la libération de la plupart de ses 30 000 prisonniers de guerre, – l'Iran n'entend pas se mettre à dos la communauté internationale, et ruiner ainsi sa politique d'ouverture vers l'Occident pour les beaux yeux de l'ennemi d'hier.

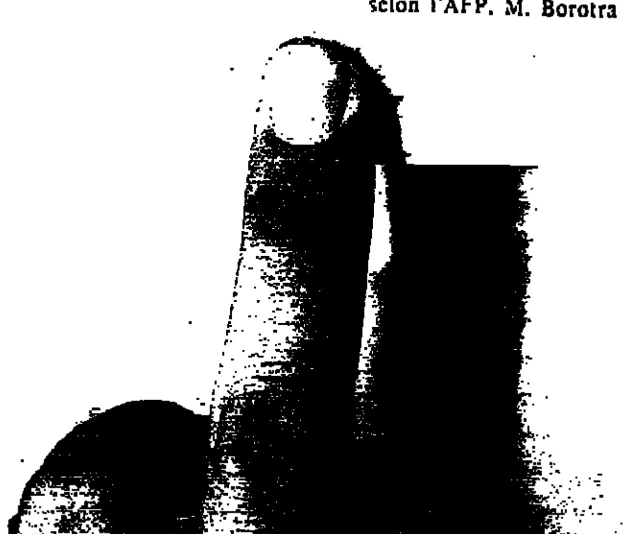
C'est la conviction de M. Bush, qui déclarait cette semaine avoir reçu des *« assurances indirectes »* sur un respect par Téhéran de l'embargo anti-irakien, même si la frontière commune est le lieu de quelque contrebande. De toute façon, l'Iran, qui importe les deux tiers de sa nourriture, n'a pas les moyens de beaucoup aider son voisin.

Les concessions irakiennes à l'Iran n'ont donc, pour l'instant, guère été payées de retour. Le chef de la diplomatie de Bagdad, M. Tarek Aziz, *fut accueilli sans le moindre* égard à Téhéran. La propagande anti-irakienne s'est seulement quelque peu émoussée. Sur le fond de la crise, Téhéran n'a pas cédé d'un iota. Le président Ali Akhbar Hachemi Rafsandjani a répété vendredi que son pays *« n'accepterait rien de moins qu'un retrait total de l'Irak du Koweït »*. Et sans doute savoure-t-il particulièrement cette période où *« ceux qui nous ont fait du mal sont en train de payer le prix de leur attitude »*.

A Téhéran, où les rivalités continuent de faire rage, la crise du Golfe alimente la lutte pour le pouvoir. Une minorité de « radicaux » souhaite, au nom de la solidarité musulmane et du combat contre Israël, que la normalisation irano-irakienne se transforme en une véritable alliance. Mais la majorité se refuse à toute concession envers Bagdad. D'autant que certains signes témoignent d'un rapprochement entre l'Iran et l'Arabie saoudite, deux ans et demi après la rupture de leurs relations diplomatiques.

L'ambassadeur de Syrie à Téhéran est même allé jusqu'à envisager cette semaine, *dans une interview au Tehran Times*, le déploiement de forces iraniennes en Arabie saoudite pour *« aider à la défense des lieux saints de l'Islam »*. C'est sans doute aller trop vite en besogne. Car l'Iran ne tient pas, du jour au lendemain, tout ennemi d'un ennemi pour un ami...

JEAN-PIERRE LANGELLIER



LA CRISE DU GOLFE

Le grand argentier du Koweït de passage à Londres

Le sourire de Cheikh Khalifa

LONDRES

de notre correspondant

« Nous payons peut-être maintenant pour n'avoir pas cru ce que disait ce dictateur, mais personne, que ce soit à Koweït ou à Washington, ne s'attendait avant le 2 août que Saddam Hussein envahisse notre pays. » Pour Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, le mot « payer » est à prendre au sens large, mais aussi littéral. Le ministre des finances du Koweït, de passage vendredi 21 septembre à Londres, a consacré la plus grande partie de sa conférence de presse à parler de ce qui est à la fois le nerf de la guerre et sa spécialité : l'argent.

L'arrivée du ministre au siège de l'Association de la presse étrangère était déjà tout un spectacle. Limousine blindée aux verres teintés, gardes du corps, etc. Le grand argentier koweïtien, qui appartient à la famille régnante et a la haute main sur les milliards de dollars investis à l'étranger par son pays, faisait escale à Londres, venant de Tokyo, sur le chemin de Washington, où il doit participer aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Il est de droit président du conseil d'administration du Koweit Investment Office (KIO), l'organisme basé à Londres et qui gère un portefeuille boursier et immobilier estimé à 400 milliards de francs. M. Khalifa est un personnage considérable dans les milieux financiers internationaux, et le KIO un acteur majeur sur les grandes places. Cet organisme permet au gouvernement koweïtien en exil de continuer à financer d'innombrables activités. L'absence de revenus pétroliers, due à la saisie des puits par les troupes irakiennes, ne se fait pratiquement pas sentir...

Merci à la Banque d'Angleterre

Le dinar koweïtien est ainsi maintenu à son taux de parité avec les autres devises, ce qui est peut-être sans précédent dans l'Histoire pour la monnaie d'un pays envahi et occupé. Il n'est pas question de vendre des paquets d'action. Le gouvernement en exil entend vivre seulement des dividendes de ses placements.

L'internationale des banquiers comprend ce souci de ne pas dilapider son capital et soutient le grand argentier du Koweït qui a été, dès le début, l'artisan de cette politique discrète et très efficace. L'argent continue donc d'affluer à Londres venant de New-York, Francfort, Paris ou Tokyo.

Les autorités britanniques ne pouvaient être plus satisfaites. Elles viennent d'en donner une preuve supplémentaire en annonçant, à l'occasion de la visite de M. Khalifa, que la Banque d'Angleterre rendait sa pleine liberté de mouvement à la Banque nationale du Koweït, de loin la plus grande banque du pays. Celle-ci aura désormais son siège social à Londres. Les réserves du Koweït ne sont donc plus gelées. L'ont-elles jamais été ?

Le ministre koweïtien des finances avait un large sourire pour évoquer cette mesure. *« Il s'agit d'une décision qui formalise la relation de coopération déjà existante entre la Banque d'Angleterre et le Koweït »,* expliquait-il vendredi. Les comptes officiels du gouvernement du Koweït semblent n'avoir en réalité jamais été entravés en quoi que ce soit par la « vieille Dame de Threadneeddle Street ».

La Banque d'Angleterre avait en effet, *« dès le premier jour de l'invasion »,* si on en croit M. Khalifa, et pour des raisons évidemment politiques, choisi son camp. Le ministre a d'ailleurs eu vendredi un mot gentil pour *« toutes les banques centrales »* et même *« toutes les institutions financières »* occidentales pour leur attitude à l'égard de son gouvernement.

La Banque nationale du Koweït a plusieurs agences commerciales au Royaume-Uni. Le résultat pratique de cette décision est que les dizaines de milliers de Koweïtiens qui résident à Londres vont pouvoir désormais retirer de l'argent de leurs comptes bancaires. Ils vont bénéficier du même traitement que leur gouvernement...

M. Khalifa a annoncé que le Koweït allait contribuer, pour 5 milliards de dollars, à l'effort militaire occidental dans le Golfe et à l'aide aux pays arabes amis touchés par les conséquences de la crise. Il devra apparemment, pour cela, liquider des bons du Trésor et des obligations à court terme, mais ne touchera pas aux actions.

Le ministre avait des réticences dignes d'un banquier suisse pour parler de politique. Il estime que c'est à la communauté internationale de décider éventuellement que l'embargo ne suffit plus et qu'il faut aller plus loin. Il est visiblement favorable au déclenchement assez rapide d'une action militaire offensive contre l'Irak mais il fait remarquer aussitôt que, si les hostilités éclatent, son pays *« sera le champ de bataille »* et ses concitoyens *« les premières victimes ».*

Le Koweït n'est donc pas « va-t-en guerre ». Son gouvernement a assez d'argent pour *« tenir très longtemps ».* M. Khalifa est persuadé que son pays sera « libéré » tôt ou tard. Quelle est la forme de l'aide apportée par le gouvernement en exil à la *« résistance de l'intérieur » ?* Il préfère rester discret sur ce point pour ne pas donner d'informations à l'ennemi.

DOMINIQUE DHOMBRES

EUROPE

ALLEMAGNE

Pas de loi d'amnistie à l'occasion de l'unification

L'unification allemande, le 3 octobre, ne sera pas accompagnée d'une mesure d'amnistie, comme certains l'avaient espéré, en particulier ceux qui se sont compromis dans les activités de la police politique est-allemande.

BONN

de notre correspondant

Ceux qui comptaient sur l'unité allemande pour échapper au paiement de leurs contraventions ou voir disparaître de leur casier judiciaire quelques mentions embarrassantes seront, dans un premier temps, déçus. Un événement historique de cette dimension, qui dans beaucoup d'autres pays aurait été l'occasion d'un « grand pardon » d'ampleur exceptionnelle, se traduira au contraire en Allemagne par la mise en marche inexorable de la justice.

Dès le 3 octobre en effet, les citoyens de RDA accusés de délits liés à l'espionnage doivent s'attendre à recevoir sans tarder la visite des policiers de l'Allemagne unie. Selon le procureur fédéral, M. Alexander von Stahl, des procédures sont actuellement engagées contre un peu moins de deux cents personnes qui se seraient, aux yeux de la justice ouest-allemande, rendues coupables de ce type de délits.

Le nombre de mandats d'arrêt délivrés n'excéderait cependant pas cinquante. Le plus célèbre parmi ces futurs emprisonnés est M. Markus Wolff, ancien chef des services d'espionnage de RDA, qui risque une peine de dix ans de prison, et qui a fait savoir qu'il ne tenterait pas de se soustraire à la justice.

Le gouvernement avait envisagé, à la fin du mois d'août, de faire voter par le Bundestag une loi suspendant les poursuites contre les « petits espions », ceux dont les délits présumés sont passibles d'une peine inférieure à trois ans de prison. Ce projet a échoué, victime d'une opposition convergente de gauche et de droite.

Le cas des pacifistes

Le SPD et les Verts, rejoints sur ce point par le président du Parti libéral, M. Lambsdorff, voulaient élargir le bénéfice de l'amnistie aux délits liés au combat pacifiste du début des années 80, à l'occasion desquels de nombreux militants avaient été condamnés pour avoir participé à des blocus devant les bases américaines en RFA. Le président de la CSU bavaroise, M. Theo Waigel, s'est fermement opposé à cette proposition, estimant que les pacifistes devaient respecter les lois comme tout le monde.

Le projet d'une large amnistie n'était pas non plus du goût du président du SPD-Est, M. Wolfgang Thierse, qui craint qu'elle ne fasse échapper à un juste châtiment les agents de la trop fameuse Stasi, la police politique du régime communiste déchu. *« Il nous faut saisir la chance de pouvoir mieux régler le passé Stasi que nous n'avons réglé le passé nazi après 1945 »,* a-t-il déclaré.

La justice de RFA, qui sera bientôt celle de toute l'Allemagne, va reprendre à son compte les procédures engagées contre les anciens dirigeants est-allemands pour corruption, abus de pouvoir, etc. Elle devra ainsi continuer d'instruire le dossier d'Erich Honecker, lequel se trouve pour l'instant dans un hôpital militaire soviétique en RDA. L'ancien chef du parti et de l'Etat est-allemands avait manifesté l'intention de s'exiler au Chili, où réside l'une de ses filles. Le gouvernement de Santiago avait alors discrètement sondé Bonn, où il lui fut répondu que l'on n'apprécierait pas que l'on offrît refuge à Erich Honecker avant que celui ci n'ait rendu des comptes à la justice.

Le débat sur l'« amnistie de l'unité » n'est pourtant pas définitivement clos. Comme pour toutes les questions délicates ayant surgi dans le sillage du processus d'unification, on a renvoyé la discussion au futur Parlement de l'Allemagne unie. Il faut s'attendre à une controverse particulièrement animée entre les partisans d'une large amnistie, qui tirerait un trait sur les antagonismes liés à quarante années de guerre froide, et ceux qui, pour des motifs parfois opposés, veulent réduire au minimum le champ d'application du pardon.

LUC ROSENZWEIG

ITALIE : nouveau meurtre de la Mafia

Le juge Rosario Livatino a été assassiné en Sicile

ROME

de notre correspondant

« Un nouvel acte de guerre contre l'Etat », « Un meurtre abject, barbare, honteux pour notre pays ». Unanimité rituelle et nationale, vendredi 21 septembre, autour d'un *« cadavre exquis »* criblé de balles, le matin même, sur une route de Sicile. De l'extrême droite fasciste à la gauche radicale en passant par la démocratie chrétienne et les socialistes, la classe politique italienne tout entière a réagi avec vigueur, colère et émotion au deux cent cinquante-troisième assassinat mafieux perpétré dans « l'île aux trois pointes » depuis le début de cette année. Descendus en masse sur les lieux du crime, les ténors de la partitocratie italienne rivalisaient dans la soirée de déclarations définitives sur ce qu'il convient de faire pour mettre à mort la sanglante pieuvre sicilienne.

Ils auront d'ailleurs l'occasion de préciser leur pensée et leurs propositions mardi prochain à l'Assemblée nationale lors d'un nouveau débat parlementaire sur la sécurité dans le pays . Car, à la différence des 858 victimes de la Mafia ramassées sur les trottoirs de Sicile, de Campanie, de Calabre et des Pouilles – le Mezzogiorno, en définitive – au cours des huit premiers mois de 1990, celle de ce vendredi n'était pas n'importe qui. *« Le meurtre d'un homme,* a déclaré le président de la République, lui aussi venu sur les lieux du crime pour témoigner de la solidarité de l'État, *est une blessure infligée à la communauté nationale. Le meurtre d'un magistrat est un attentat contre la sécurité de l'Etat et une offense à la République. »*

Inconnu du public mais réputé courageux et déterminé, Rosario Livatino, l'un des trois petits magistrats de la section pénale du tribunal d'Agrigente, dans le Sud-Ouest sicilien, est le huitième juge assassiné en Sicile depuis 1971. Dans la terminologie mafieuse, c'est ce qu'on appelle des *« cadaveri eccellenti »,* des « cadavres exquis ». Agé de trente huit ans seulement, ancien procureur adjoint lors d'un maxi-procès retentissant contre des « soldats » de Cosa Nostra, le juge s'apprêtait justement à prendre des mesures d'assignation à résidence et de surveillance rapprochée contre des membres de grandes familles mafieuses du cru.

Ni véhicule blindé ni escorte armée

Contrairement à certaines vedettes en toge de la lutte contre « la pieuvre », et malgré l'assassinat deux ans plus tôt d'un de ses confrère, dans cette même région *« à haute densité mafieuse »* comme disent les rapports officiels, Rosario Livatino n'avait *droit ni à un véhicule blindé ni à une* escorte armée.

Ses assassins – au moins six hommes d'après les premiers témoignages – n'avaient qu'à l'attendre tranquillement au bord de la nationale qu'il empruntait chaque jour pour se rendre au tribunal. Il était un peu moins de 9 heures et lorsque le juge s'est vu contraint de s'arrêter sur le-bas côté par un autre véhicule, il était trop tard. Il a compris ce qui allait se produire, a tenté de faire marche arrière, s'est retrouvé bloqué par deux hommes sur une moto qui l'ajustaient. Ils ont tiré, l'ont blessé, puis, comme il était quand même parvenu à s'extraire de son véhicule et à courir dans les fourrés, ils l'ont poursuivi et l'ont achevé. Deux balles dans la tête – une dans la tempe, une autre dans la bouche. L'exécution est signée.

Vingt-quatre heures avant cet assassinat, alarmé tout de même par l'ampleur de la délinquance dans ce Sud profond où sont perpétrés 90 % des crimes de sang enregistrés chaque année en Italie (1), le gouvernement avait présenté un projet de loi visant à resserrer un peu les boulons d'une justice démunie de tout et surchargée de dossiers. Il manque au moins un millier de magistrats dans tout le pays et notamment dans le Sud. L'une des mesures envisagées prévoyait que les juges, quel que soit leur siège, ne pourraient plus refuser dorénavant de descendre *« sur le front de la grande criminalité »* pendant au moins un an. Les intéressés avaient déjà protesté et réclamaient en particulier que leur soit versée une prime de risque conséquente. Aujourd'hui, il n'est plus du tout sûr que le projet soit voté...

PATRICE CLAUDE

(1) Selon le vice-président du conseil, M. Claudio Martelli, les seuls délits aggravés (assassinats, rapts et attentats à la dynamite) ont augmenté en dix ans, de 212 % en Sicile, 305 % en Calabre et 415 % en Campanie.

POLOGNE

Un nouveau président sera élu en décembre

Le mandat du général Jaruzelski à la tête de l'Etat polonais prendra *fin en décembre prochain,* date à laquelle auront lieu des élections présidentielles au suffrage universel, ont décidé vendredi 21 septembre les députés polonais.

La Diète s'est également prononcée en faveur de la dissolution des deux Chambres du Parlement avant la fin du premier trimestre 1991, ouvrant la voie aux premières élections totalement libres en Pologne depuis la deuxième guerre mondiale. Une résolution en ce sens a été approuvée par 252 voix pour, 17 contre et 52 abstentions.

Toutefois, à l'issue de deux journées de débats houleux, qui se sont terminés sans décision, la Diète a reporté à la semaine prochaine le vote sur la manière dont M. Jaruzelski devrait quitter ses fonctions. Ce dernier souhaiterait remettre le pouvoir à un successeur démocratiquement élu. De nombreux députés ont critiqué son initiative, estimant que le chef de l'Etat cherchait en fait à sauver la face pour ne pas avoir à démissionner.

Le seul candidat déclaré à la présidence est pour l'instant M. Lech Walesa. Le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, devrait faire connaître sa position prochainement. – *(Reuter, AFP.)*

ROUMANIE

Nicu Ceausescu condamné à vingt-cinq ans d'emprisonnement

Le fils cadet de l'ancien dictateur roumain, M. Nicu Ceausescu, trente-neuf ans, a été condamné vendredi 21 septembre à vingt-cinq ans d'emprisonnement, dont vingt pour *« instigation au meurtre extrêmement grave »* et cinq pour infraction à la législation sur les armes, par le tribunal militaire de Bucarest. Selon la loi roumaine, il ne doit accomplir que la peine la plus lourde, soit vingt ans de prison. Nicu Ceausescu, qui était au moment de la chute du régime chef du Parti communiste à Sibiu, dans le centre du pays, a aussitôt fait appel. La justice roumaine reprochait à l'accusé d'avoir ordonné la répression des manifestations de Sibiu en décembre, qui se soldèrent par la mort de quelque 90 personnes, mais l'inculpation de *« génocide »* n'a finalement pas été retenue.

Nicu Ceausescu menait une vie assez agitée, dont on racontait les frasques bien au-delà des limites de Sibiu. Son frère et sa soeur, Valentin et Zoïa, ont été remis en liberté il y a un mois. Son oncle, le général Nicolae Andruta Ceausescu, a été condamné en juin à quinze ans d'emprisonnement. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

Le vote sur la réforme économique a été reporté

Faute d'un quorum, le Parlement soviétique a reporté au lundi 24 septembre le vote prévu vendredi 21 sur le passage de l'URSS à l'économie de marché. Visiblement mécontent, M. Gorbatchev a accusé le Soviet suprême de ne pas être capable de faire face à la crise économique, et a laissé entendre qu'il lui faudrait des pouvoirs extraordinaires pour prendre les mesures nécessaires.

Le président soviétique a proposé de *« réunir »* les deux principaux projets de réforme économique que dont débattent les députés. Le Parlement, a-t-il poursuivi, doit *« résolument rejeter l'idée d'un bouleversement du système actuel du pouvoir et de la direction »* du pays. *« Si nous commençons à tout bouleverser, ce sera un cadeau à tous les prétendants, tous les ambitieux qui sont prêts à exploiter le pays »,* a dit M. Gorbatchev. – *(AFP.)*

□ **M. Eltsine légèrement blessé dans un accident de voiture. –** Le président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, a été légèrement blessé à la hanche et à la tête, vendredi 21 septembre à Moscou, dans un accident de voiture, en se rendant au Parlement, a indiqué l'agence Tass.

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le président Hraoui annonce l'avènement de la II[e] République

BEYROUTH

de notre correspondant

Le président de la République, M. Elias Hraoui, a signé, vendredi 21 septembre, avec solennité, des amendements constitutionnels dits « de Taëf ». De ce jour, la II[e] République libanaise est née et, par rapport à la précédente, qui a duré (mais pas toujours fonctionné) de 1943 à 1990, les pouvoirs du président se trouvent restreints.

Le nouveau système est censé instituer une véritable collégialité entre le président de la République (chrétien maronite), le chef du gouvernement (musulman sunnite) et le président de l'Assemblée (musulman chiite). C'est d'ailleurs flanqué de l'un et de l'autre – MM. Hoss et Husseini – que M. Hraoui a procédé à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution. Pour l'essentiel, les amendements constitutionnels enlèvent au chef de l'Etat le pouvoir de révoquer le chef du gouvernement et de dissoudre la Chambre ; il n'a plus droit de vote au conseil des ministres.

Ces réformes avaient été convenues à Taëf en octobre 1989, mais il avait fallu dix mois pour que le Parlement libanais les entérine formellement le 21 août dernier. Le président de la République avait un mois pour les promulguer : ce qu'il vient de faire au jour dit.

Bien que ses prérogatives se trouvent ainsi limitées, pour le président Hraoui il s'agit là non seulement d'une étape obligée, mais même d'une victoire politique, dans la mesure où cela a été une condition préalable à l'installation de son pouvoir, fût-il diminué. Et pour ce faire, il faut soit une intégration – qui s'avère quasi impossible – du général Aoun dans une vaste entente nationale, soit son élimination par la force s'il continue de refuser d'abandonner son micro-territoire, où se trouve le siège de la présidence, à Baabda.

Cela étant, rien ne certifie que le « traitement du cas Aoun » soit effectivement sur le point de démarrer et, encore moins, d'aboutir. En particulier, l'assaut militaire contre ses positions, avec participation des troupes syriennes, est une hypothèse théorique plutôt qu'une réalité imminente. Damas ne paraît toujours pas pressé. Maîtres – comme ils ne l'ont jamais été de la situation, – les Syriens engagent, ces jours-ci, une négociation avec leurs vieux ennemis de la milice chrétienne, les Forces libanaises (FL), qui sont aussi les ennemis du général Aoun.

Le délégué des FL, M. Nader Succar, devrait rencontrer des émissaires syriens dans la Bekaa, au cours du week-end. Damas entend s'assurer que l'éventuelle élimination du général, en renforçant la milice, ne sera pas pour elle une mauvaise affaire. Les tractations de ce genre sont longues d'ordinaire et, à supposer qu'elles aboutissent, il faudra encore décider comment procéder avec le général Aoun. Malgré des préparatifs militaires autour de la zone Aoun et des accrochages nocturnes redevenus quotidiens sur les lignes de démarcation interchrétiennes, il est donc peu probable que l'on soit à la veille d'événements décisifs au Liban.

Bol d'oxygène dans ce marasme : *un don de 100 millions de dollars* versé par l'Arabie saoudite et un autre de 150 millions de dollars annoncé par le gouvernement koweïtien en exil, et les Emirats arabes unis ont fait remonter la livre libanaise de plus de 15 % en un jour : le dollar est revenu de 1 200 à 1 000 livres.

LUCIEN GEORGE

YOUGOSLAVIE

Nouvelles arrestations au Kosovo

Le ministère public du Kosovo a demandé, vendredi 21 septembre, l'arrestation de six anciens membres du gouvernement local, révoqué par les autorités serbes le 5 juillet dernier. MM. Jusuf Zejnulahu, ex-premier ministre, Jusuf Karakusi, ex-ministre de l'intérieur, ainsi que l'ancien directeur de la télévision de Pristina, M. Agim Malja, accusés de *« menées subversives mettant en péril l'intégrité territoriale »*, ont notamment été inculpés.

Le juge d'instruction reproche à ces hauts fonctionnaires de souche albanaise, d'avoir entravé l'application des décisions des autorités serbes visant à reprendre en main la province et d'avoir apporté aide et soutien aux ex-parlementaires de souche albanaise qui ont proclamé la *« République du Kosovo »* et promulgué la Constitution (*le Monde* du 15 septembre). Cette proclamation a été condamnée dernièrement par le gouvernement fédéral et la présidence collégiale de la Yougoslavie, qui considèrent cet acte comme *« une attaque directe contre la Serbie et la fédération yougoslave ».* – *(Corresp.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : après la démission du chef des services secrets

Le premier ministre envisage de prendre la tête d'une nouvelle majorité

L'Algérie change. Après l'entretien accordé à une agence de presse, chose rare entre toutes, par le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense nationale (*le Monde* du 12 septembre), voilà qu'un autre militaire de haut rang, le général Mohamed Betchine, prend à son tour la parole. L'intérêt de sa prestation tient au fait qu'il y a encore peu il était chef de la délégation générale à la documentation et à la sécurité (DGDS), c'est-à-dire « patron » des services secrets algériens.

ALGER

de notre correspondant

Le général Betchine, cinquante-deux ans, a démissionné le 4 septembre et a été remplacé par le colonel Tewfik Mohamed Medienc, jusque-là chef du département sécurité au ministère de la défense nationale. Aucune raison officielle n'a été donnée pour expliquer ce départ, mais en révélant la démission du chef des services secrets le quotidien *le Soir d'Algérie* évoquait aussitôt *« la volonté des autorités d'aboutir à la disparition totale de la police politique »*. *La même raison était donnée* quelque jours plus tard par Radio-Alger. Bref, le général Betchine aurait été forcé à la démission pour avoir voulu, contrairement à ce que souhaitait le gouvernement, conserver à ses services leurs prérogatives traditionnelles, notamment et surtout en matière de police politique.

« Amateurisme » de l'équipe au pouvoir

Cette interprétation n'a guère plu au démissionnaire, qui vient de rendre publique sa vision des choses. Non, assure le général, il n'était pas opposé aux réformes au sein des services secrets. Bien au contraire, c'est lui qui, nommé après les émeutes d'octobre 1988, a pris l'initiative de supprimer la police politique pour mieux *« adapter l'outil de renseignement et de sécurité aux principes fondamentaux »* de la nouvelle Constitution. Toute autre interprétation de sa démission ne vise, selon lui, qu'à *« porter atteinte à* (sa) *personne »*.

Pour autant, le général Betchine, tenu, comme il le souligne, *« à l'obligation de réserve »*, ne dit pas un mot des raisons qui l'ont poussé à la démission. Mais, selon plusieurs sources proches du pouvoir, cette démission exprimerait le désaccord du général Betchine avec une politique gouvernementale jugée trop complaisante vis-à-vis des islamistes et pas assez rigoureuse dans la définition des objectifs susceptibles de sortir l'Algérie des difficultés où elle se trouve. Désaccords anciens qui auraient rebondi à l'occasion de l'interception, début septembre, de quelque deux cents pistolets et pistolets-mitrailleurs à la fontière libyo-algérienne. La destination de ces armes aux immatriculations soigneusement maquillées est demeurée inconnue du public, mais il semble que le général Betchine aurait vu dans la relative indifférence gouvernementale devant cette grave affaire une preuve supplémentaire de *« l'amateurisme »* de l'équipe au pouvoir.

Une critique qui en cache en fait une autre : le général et ses amis apprécieraient peu la politique de gestion des cadres telle qu'elle est menée par M. Mouloud Hamrouche. De fait, plusieurs hauts responsables de l'appareil de l'Etat, *ministres*, walis (préfets), officiers supérieurs, policiers de haut rang et directeurs d'administration centrale, souvent membres de la « vieille garde », ont été écartés ces derniers mois pour être remplacés par des hommes plus jeunes et, surtout, réputés proches du premier ministre. Un groupe sociologique entier est en train de céder la place à un autre, et ce « turn-over » ne va pas sans susciter l'amertume des « nomenklaturistes » écartés, qui dénoncent la volonté du premier ministre de se placer en position de présidentiable.

Quel que soit le bien-fondé de ces accusations, M. Hamrouche continue visiblement de bénéficier de la confiance du président Chadli Bendjedid. Avec une assurance *qu'on ne lui connaissait pas*, il multiplie les voyages en province, serre des milliers de mains, écoute, voire suscite, les doléances des Algériens, qui se disent tout surpris de pouvoir enfin parler à *« ceux d'en haut »*. Ce premier ministre d'habitude effacé vient même d'accorder à *Algérie-Actualité* un entretien pour dresser le bilan de son gouvernement nommé il y a tout juste un an. Il n'y écarte pas la possibilité de créer une nouvelle majorité en fondant notamment un nouveau parti politique. De quoi nourrir un peu plus encore les soupçons sur ses ambitions présidentielles.

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela a imposé à l'ANC la reprise du dialogue avec l'Inkatha

Le gouvernement a accueilli avec satisfaction la nouvelle d'une rencontre, le 5 octobre, entre M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), et M. Mangosuthu Buthelezi, chef-ministre du Kwazulu et président du parti Inkatha.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Depuis la libération de M. Mandela, le 11 février, deux rendez-vous ont été manqués. A chaque fois M. Mandela a été contraint *par les membres de son organisation* opposés à toute discussion avec l'Inkatha d'annuler ses engagements. Cette fois non plus, il ne s'agit pas d'un tête-à-tête entre les deux responsables politiques mais d'entretiens réunissant l'état-major de l'ANC et les dirigeants des six bantoustans autonomes, non indépendants.

Cependant, au cours d'une émission télévisée, alors qu'il avait, à plusieurs reprises, décliné des invitations lancées publiquement par le président de l'Inkatha, M. Mandela a déclaré, vendredi, qu'il était résolument favorable au dialogue avec le chef-ministre Buthelezi. *« Il demeure mon ami en raison du soutien inconditionnel qu'il m'a apporté alors que j'étais en prison, exigeant ma libération, refusant de négocier avec le gouvernement tant que les prisonniers politiques n'auraient pas été libérés »*, a rappelé M. Mandela en prenant soin de souligner qu'il restait le *« débiteur »* de M. Buthelezi. Tout en se félicitant du changement d'attitude de l'ANC à son égard, M. Buthelezi s'interroge sur la volonté de l'ANC de l'inviter en tant que chef-ministre du Kwazulu et non pas comme président de l'Inkatha Freedom Party.

Il y voit « un déni » de son rôle politique, alors que ce sont pourtant *« des militants de l'Inkatha qui sont impliqués dans la vague de violence »*. Dans un communiqué, il explique qu'il participera à la réunion comme *« président de l'Inkatha »* afin de démontrer que le dialogue entre M. Mandela et les autres chefs-ministres des bantoustans restera *« sans effet »* jusqu'à ce que *« M. Mandela et moi-même nous soyons entretenus en tant que responsables respectifs de deux organisations politiques noires impliquées dans la violence »*.

Comme prévu par le plan gouvernemental « Poigne de fer », destiné à mettre fin aux atrocités qui ont fait quelque huit cents morts dans les cités noires au cours des dernières semaines, un couvre-feu sera appliqué dès mardi prochain, de 21 heures à 4 heures, à Tokoza, Vosloorus, Katlehong et Soweto, quatre townships de la région de Johannesburg. L'ANC a aussitôt dénoncé cette mesure, qu'il assimile à *« un retour à la répression »*. Selon la police, enfin, les corps d'au moins quatre cent soixante dix-huit victimes des affrontements dans les townships n'ont toujours pas été identifiés ni réclamés par leurs familles et sont toujours entassés dans les morgues d'Etat autour de Johannesburg.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ASIE

CHINE

Le maréchal Xu Xiangqian est mort

Pour les Chinois, peuple à la superstition légendaire, la fête impopulaire des Jeux asiatiques mise en scène par le régime commence mal, avec pas moins de trois signes de mauvais augure dont la mort du maréchal Xu Xiangqian.

PÉKIN

de notre correspondant

Quelques heures avant la cérémonie d'ouverture des Jeux, samedi 22 septembre dans l'après-midi, la capitale a été secouée par un tremblement de terre qui a eu notamment pour effet de semer la panique parmi les quelque cinq mille journalistes rassemblés au centre de presse du village olympique. L'épicentre se trouvait à une quarantaine de kilomètres au nord de Pékin, a confirmé peu après le Bureau national de sismologie, *tout en prenant soin d'ajouter que* la secousse, qui n'a pas fait de dégât apparent, ne risquait nullement d'affecter le déroulement des cérémonies sportives.

Pas de chance, en tout cas, pour le porte-parole dudit bureau, M. Li Qinghua, qui, le 27 août, écartait tout risque de séisme aussi faible fût-il pour l'année à venir, en réponse à des rumeurs sur l'imminence d'une secousse à l'approche des Jeux. Pas de chance non plus pour la météorologie nationale : elle avait prévu un ciel *« bleu éclatant »* et c'est sous un ciel gris, pour ne pas dire pluvieux, que devaient s'ouvrir les festivités sportives.

Dernière manifestation d'une bouderie céleste, l'un des derniers grands grognards de la Longue marche, le maréchal Xu Xiangqian, est décédé vendredi à Pékin à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Xu Xiangqian avait été l'un des tout premiers diplômés de l'académie de Whampoa, pépinière militaire du mouvement communiste où officiait Zhou Enlai, puis avait participé à deux épisodes légendaires de la geste du communisme chinois, la Commune de Canton en 1927 et la guérilla de Peng Pai. Fondateur du premier « soviet » de Chine, avant de prendre part à toute l'épopée donnant naissance à la République populaire, Xu faisait partie d'un groupe de dix héros de ce calibre promus au grade de maréchal en 1955, dont le seul survivant désormais est le maréchal Nie Rongzhen, âgé de quatre-vingt-onze ans.

Une cérémonie « très simple »

La biographie officielle du défunt, publiée samedi, passe sous silence l'ultime action de sa carrière : le maréchal Xu avait été un des rares dignitaires militaires, lors de la crise de 1989, à sortir de sa retraite pour adresser en termes voilés à la direction chinoise un appel à ne pas faire usage de la troupe pour réprimer la contestation. Il lui est cependant rendu hommage pour s'être rallié, à en croire le texte du comité central du parti, à la nouvelle direction incarnée par M. Jiang Zemin, promu secrétaire général après le massacre. La dernière volonté de Xu Xiangqian, est-il précisé, était qu'il ne soit pas tenu de cérémonie funéraire en son honneur, contrairement à l'habitude. Il est la première haute personnalité à avoir ainsi fait sienne la prière que M. Deng Xiaoping a formulée pour ses propres obsèques l'heure venue : une cérémonie *« très simple »*, dépourvue de la pompe entourant en principe les funérailles des ténors du parti.

FRANCIS DERON

□ **CAMBODGE : vers un accord sur le CNS.** – Une nouvelle proposition du prince Sihanouk, vendredi 21 septembre, devrait permettre de sortir de l'impasse concernant le fonctionnement du Conseil national suprême cambodgien (CNS) formé à Djakarta le 11 septembre. Le prince propose de porter à quatorze le nombre des sièges du CNS : les deux nouveaux membres seraient lui-même, en tant que président, et un délégué supplémentaire du régime de Phnom-Penh, ce qui permettrait de maintenir la parité entre les représentants de Phnom-Penh (sept sièges) et ceux de la coalition armée adverse (3 sihanoukistes, dont le prince, 2 Khmers rouges et deux délégués du Front de M. Son Sann). Si cette formule est acceptée, le CNS occupera le siège du Cambodge à l'ONU et le prince Sihanouk se rendra à New-York pour y prononcer, le 3 octobre, un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies.

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela a imposé à l'ANC la reprise du dialogue avec l'Inkatha

ASIE

Le maréchal Xu Xiangqian est

La préparation du XXVII[e] congrès du PCF

La direction communiste refuse que deux textes soient soumis au vote des militants

La réunion du comité central du Parti communiste devait *s'achever samedi 22 septembre,* après trois journées de discussions qui se sont polarisées sur le contre-projet de résolution remis par M. Charles Fiterman à M. Georges Marchais dans la perspective du XXVII[e] congrès du PCF. Le bureau politique devait se réunir, samedi matin, *avant la dernière séance du «Parlement»* communiste pour définir le statut du texte de l'ancien ministre : soit un projet «alternatif» à celui de la direction soumis aux adhérents du PCF, comme le demande M. Fiterman ; soit une simple contribution publiée par *l'Humanité* dans la tribune de discussion préparatoire au congrès, comme le souhaite M. Marchais. A quelques exceptions près, tous les orateurs des deux premières journées se sont rangés derrière la position du secrétaire général, souhaitant qu'un seul texte soit soumis aux communistes *«pour aider tous les adhérents à l'enrichir et mettre en oeuvre la politique du parti»,* selon M. Jean-Claude Gayssot. Pour M[me] Paulette Fost, cette unicité est *«la base démocratique nécessaire à la discussion et au débat».* Dirigeant de la CGT, M. Louis Viannet a déclaré : *«Un deuxième texte non seulement conduirait à un rétrécissement du champ du débat, mais aboutirait à affaiblir la réflexion collective.» «Ne mettons pas le doigt dans cet engrenage»,* a résumé M. Marchais, en guise de réponse à M. Lucien Sève, partisan d'*«une solution de vérité»* passant par la confrontation des deux textes, faute de quoi, selon lui, le PCF entrerait *«dans l'avenir à reculons».* Le philosophe communiste fait partie de la minorité composée de MM. Guy Hermier, Jack Ralite, Anicet Le Pors, Roger Martelli, Roland Favaro, Marcel Trigon, auxquels semble s'être joint M. Jean-Michel Catala, qui se retrouve proche des positions de M. Fiterman. Nous publions ci-dessous l'essentiel des thèses contenues dans le contre-projet, ainsi que les principaux extraits du document élaboré par les «reconstructeurs», conduits par MM. Marcel Rigout, Claude Poperen et Félix Damette.

O. B. et A. R.

Dans son contre-projet

M. Fiterman préconise «une construction nouvelle de la gauche»

Daté du 18 septembre et intitulé «Communistes d'un nouveau temps. Pour refonder une identité communiste moderne», le texte présenté par M. Charles Fiterman dans la perspective du vingt-septième congrès du PCF ne se borne pas à inviter les communistes français à avoir *«une attitude lucide et constructive à l'égard de ce qui se passe à l'Est»,* ainsi que l'ancien ministre des transports l'a souligné jeudi 20 septembre dans son intervention devant le comité central *(le Monde* du 22 septembre). M. Fiterman propose aussi divers changements qu'il précise dans ce qu'il appelle *«trois chantiers de construction».*

Proposant de *«revivifier le projet communiste»,* M. Fiterman écrit notamment : *«Le seul fait que, jusqu'au vingt-cinquième congrès, nous ayons persisté à nier l'existence d'une crise des sociétés socialistes montre que nos analyses et nos prises de position n'ont pas été au niveau des exigences. Reconnaissons-le franchement. Manifestons ainsi clairement notre détermination à sortir de l'état d'esprit* «bilan globalement positif». *Allons au fond de la réflexion critique sur ce «socialisme réel» qui a produit des résultats mais s'est fourvoyé jusqu'à l'aberration. Il y va de notre crédibilité ; il y va aussi de notre capacité à approfondir notre conception du socialisme pour la France. (...) Il est temps de reposer ouvertement, de façon libre et responsable, les questions fondamentales du socialisme et aussi du communisme.»*

M. Fiterman demande : *«Ne devrions-nous pas poser les grands problèmes populaires de lutte contre les inégalités non seulement en termes de justice, mais, avec plus de vigueur, en termes d'efficacité? Il est essentiel de retourner l'opinion face à l'idéologie dominante qui, au nom de la modernisation et des contraintes, présente, non sans succès, l'efficacité comme nécessairement inégalitaire et l'égalité comme naturellement inefficace. (...) Il doit être clair, aujourd'hui, que, si nous condamnons l'appropriation par une classe privilégiée des grandes richesses sociales, ce n'est pas pour placer celles-ci sous la tutelle d'une caste bureaucratique.»* L'ancien ministre appelle aussi de ses vœux un *«nouvel âge de la démocratie»* en préconisant de *«pousser le plus loin possible l'exercice des droits individuels, des droits économiques et sociaux».*

Il estime, d'autre part, que *«la montée des soucis éthiques, malgré ses ambiguïtés, est un fait positif majeur de notre temps»* et affirme, en parlant d'une *«nouvelle conscience planétaire»,* que *«le refus justifié de tout modèle extérieur à copier doit s'enrichir de la recherche et de la définition des voies inédites où se relient intimement réponses aux besoins nationaux et exigences de la vie en commun à l'échelle de l'Europe et de la Terre entière».* Il affirme que le vingt-septième congrès devrait déboucher *sur «la mise au point d'un texte énonçant les objectifs fondamentaux du PCF, soit dans le préambule de ses statuts, soit dans tout autre cadre approprié».*

«L'urgence d'une alternative forte»

Avançant plusieurs propositions pour *«faire avancer une perspective politique forte»,* M. Fiterman invite le PCF à *«dépasser cette pratique qui conduit à juxtaposer les efforts pour l'«union en bas», la critique de la politique actuelle et les appels répétés au pouvoir et au Parti socialiste», «appels dont nous savons par avance,* souligne l'ancien ministre, *qu'ils ne seront pas entendus dans les conditions actuelles et qui n'aboutissent qu'à alimenter notre arsenal polémique. Bien évidemment, notre stratégie nouvelle ne signifie ni le ralliement à la politique du Parti socialiste ni la renonciation à toute alliance politique que tous nos congrès ont considérée comme un prolongement actif indispensable du mouvement populaire dans un pays comme le nôtre. Mais les événements de la décennie 80 ont porté un coup très dur à la crédibilite de l'union de la gauche. La formule a perdu sa vertu magique».*

«Pourquoi pas le recours au référendum ?»

«Ce qui est aujourd'hui nécessaire, ajoute-t-il, *ce que le déploiement de notre stratégie nouvelle implique, ce n'est pas un simple retour à la pratique de «l'union en bas pour faire pression sur le haut», c'est une véritable construction nouvelle de la gauche, de son identité, de ses modes d'action, à partir des entreprises, des lieux de travail et de vie et à tous les niveaux sans discontinuité. Et cette construction peut et doit aller au-delà des limites de la gauche traditionnelle. (...) Pour donner force et clarté à notre démarche, lançons donc l'idée d'une vaste entente démocratique de toutes les forces du travail et de la création, pour une France juste, libre, fraternelle, dans une Europe des nations unies. L'idée est ambitieuse, mais ne sous-estimons pas le fait que la crise politique, dans sa profondeur, accentue l'urgence d'une alternative forte, d'un rassemblement offensif et crédible, d'une solution politique cohérente si les hommes et les femmes de ce pays en prennent conscience et le décident.»*

Enfin, M. Fiterman expose sa conception d'un *«parti révolutionnaire moderne»* en souhaitant que le PCF devienne *«le parti de toutes les forces de transformation de la société»* et joue *«un rôle nouveau d'avant-garde»* en faisant en sorte que *«la démocratie»* soit *«au centre du parti».* Il précise, notamment, sur ce dernier point : *«Ne convient-il pas de renforcer les droits et les pouvoirs réels des adhérents et des organisations de base : en rendant plus complètes et plus systématiques l'information des communistes sur toute la vie du parti et la publicité des débats, en reconnaissant aux cellules une réelle autonomie d'initiative dans le cadre des choix politiques d'ensemble ; en incitant sections et cellules à rechercher des contacts, des collaborations avec des personnes qualifiées – communistes ou non – dans des domaines spécialisés ; en favorisant les échanges d'expérience, les débats entre communistes et non-communistes ; entre organisations de base ou avec des responsables à différents niveaux? En réfléchissant aussi à des innovations plus hardies : par exemple, ne serait-il pas normal et précieux, comme c'est aujourd'hui possible, d'interroger en certaines occasions les adhérents, au moyen d'enquêtes scientifiques, de sondages sérieux à partir d'un observatoire permanent, et au besoin par référendum? (...) Ne devrait-on pas assurer un contrôle et un renouvellement plus réguliers des directions : en développant la pratique des comptes rendus réguliers d'activité et le suivi direct des réunions des organismes aux différents niveaux par des représentants des organisations de base, sans se limiter à la pratique actuelle de sens inverse ; en limitant le nombre des mandats successifs dans la même fonction des dirigeants nationaux, voire fédéraux ; en mettant au point des règles nouvelles qui fassent davantage du renouvellement des directions – notamment du comité central – l'affaire des communistes ; en étudiant des modifications éventuelles des structures et des règles de fonctionnement de la direction nationale qui nous dégagent de modèles anciens et favorisent une prise de responsabilité encore plus collective ?»*

M. Fiterman conclut son texte en demandant que le vingt-septième congrès convoque *«un congrès extraordinaire sur le parti afin d'adopter à la fois un texte fondamental sur les principes et objectifs du parti et une nouvelle rédaction des statuts».*

«La tendance est une vieille tradition du mouvement ouvrier»

soulignent les «reconstructeurs»

Au nom des «reconstructeurs» communistes, MM. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF, et Félix Damette, ancien membre du comité central, ont présenté, jeudi 20 septembre, leur propre «contribution» à la préparation du vingt-septième congrès en demandant la publication de leur texte dans *l'Humanité*.

Partant du constat que la révolution d'Octobre aboutit aujourd'hui *«à une impasse»,* et qu'il convient donc de *«réinterroger les textes du marxisme qui ont servi de référence aux acteurs des révolutions et d'en mesurer simultanément les limites»,* les «reconstructeurs» estiment que la responsabilité du PCF *«est de proposer un processus de dépassement du capitalisme efficace et crédible»* et que *«la référence au socialisme ne consiste pas à élaborer un modèle, fût-il aux couleurs de la France, mais à faire vivre une démarche, celle de l'autogestion».*

«Socialisme scientifique» et totalitarisme

A propos du fonctionnement actuel du PCF, leur document affirme que *«la faillite des ex-partis frères montre que les PC issus du moule commun de la III[e] Internationale sont devenus des machines qui ne se justifient que par elles-mêmes, pour la préservation de leur propre pouvoir, y compris contre les intérêts du peuple».* Il ajoute : *«La contradiction centrale du PCF tourne autour du concept de parti d'avant-garde. Tandis qu'à l'Est cette notion vient d'être ridiculisée et balayée, il faudrait la maintenir en France. C'est d'autant plus absurde que ce concept, d'origine militaire, est en opposition directe avec une démarche qui se veut autogestionnaire. (...) Non seulement le centralisme démocratique n'est plus de mise, mais la forme de «parti» est elle-même à repenser dans le cadre de l'élaboration d'une démocratie autogestionnaire. L'unité de l'organisation ne peut être imposée par un «sommet» doté de pleins pouvoirs, mais élaborée par le travail démocratique et le débat véritable.»*

Les «reconstructeurs» soulignent notamment que la reconnaissance du pluralisme communiste *«implique de renoncer à cette formule que l'histoire vient de balayer : le socialisme scientifique. (...) La prétention scientifique, en politique, est un vecteur du totalitarisme, de négation du débat. (...) Il n'y a pas de démocratie sans diversité, sans choix, sans multiples opinions. La direction du parti agite systématiquement le spectre hideux des tendances dès qu'il est question de pluralisme et pose par principe que les tendances sont caractéristiques de la social-démocratie. Cela est doublement faux. Jusqu'au dixième congrès, le parti soviétique a fonctionné en tendances bien affirmées, capables de s'opposer fermement. (...) La tendance est une vieille tradition du mouvement ouvrier dans son ensemble, et c'est en les supprimant que Lénine a commis sa plus grave erreur et préparé le terrain au stalinisme. Pluralisme ne signifie pas automatiquement tendances structurées avec tous les risques de sclérose et de batailles de chefs que cela implique. Un vrai pluralisme communiste, reposant sur le débat d'idées et impulsé par une direction responsable et respectueuse des différences, serait capable de surmonter les dangers des tendances.»*

MM. Claude Poperen, Félix Damette et les autres animateurs de l'ARIAS (Association de recherche et d'initiatives pour l'autogestion et le socialisme) réclament, en outre, que le comité central soit *«élu démocratiquement»* et soit *«véritablement représentatif, ce qui suppose d'en finir avec ces «commissions de candidatures» qui assurent le filtrage des responsables à tous les niveaux».* Ils soulignent que *«le problème du PCF n'est pas de «changer Marchais», mais de transformer simultanément la fonction du secrétaire général et les pratiques de direction.»*

Histoire d'un débat impossible

par Stéphane Courtois

L'initiative de M. Charles Fiterman de présenter, devant le comité central, ce qu'il faut bien appeler un contre-projet de résolution pour le *27[e] congrès du PCF est surprenante* à un double titre : elle va à la fois contre une très ancienne tradition communiste et contre la légalité du PCF, telle qu'elle est établie par ses statuts.

Le parti socialiste SFIO d'avant 1914, *étant lui-même le produit* de la fusion de différentes organisations, était habitué aux batailles de tendances et d'orientations, Jaurès se révélant en général l'homme de la synthèse. Issu de la SFIO en 1920, le jeune Parti communiste *hérita* de cette tradition de débat interne démocratique. Dans son enfance, il était traversé du vaste bouillonnement d'idées que suscitèrent tant la première guerre mondiale que la Révolution russe. Mais cette débonnaire tradition du débat contradictoire fut rapidement étouffée.

En janvier 1924, la section française de l'Internationale communiste tenait son congrès à Lyon et ses dirigeants s'affrontaient dans une lutte ouverte. Boris Souvarine, Monatte, Rosmer, Dunois et beaucoup d'autres étaient décidés à obtenir le retrait du secrétaire général en titre, Albert Treint, dont ils critiquaient les méthodes expéditives. En minorité, Treint devait quitter le secrétariat général.

Mais, quelques jours plus tard, Lénine mourut. La lutte pour sa succession fit rage à Moscou. Trotski et un groupe de *«vieux bolcheviks»* affrontaient la troïka de Zinoviev, Kamenev, Staline, et ses méthodes *de plus en plus brutales* et autoritaires. Dès que Trotski, battu politiquement, fut écarté du pouvoir, Staline imposa à l'ensemble du parti russe un fonctionnement à la centralisation et à la discipline sans cesse accrues. Par le biais de l'Internationale communiste, dont il était alors le responsable, et pour battre les trotskistes et autres «déviationnistes», Zinoviev imposa rapidement ses méthodes à l'ensemble des partis communistes, dont le PCF.

«La discussion est libre»

Souvarine, bon connaisseur des milieux moscovites, souhaitait se tenir (et tenir le parti français) à l'écart de la querelle. Mal lui en prit : Zinoviev le catalogua immédiatement *«trotskiste»* et chercha à l'éliminer en s'appuyant sur Treint. Avec le soutien massif de l'Internationale, ce dernier réussit à conserver son poste. Se sentant conforté dans ses tendances autoritaires, il plaça le PCF sous une férule bureaucratique, imposant la règle de l'unanimité qui entrait déjà en vigueur.

Dès janvier 1924, «l'œil de Moscou à Paris», Gilles Humbert-Droz, dénonçait, dans un rapport, le *«centralisme militaire»* (et non démocratique) imposé par Treint. Le 9 février 1924, Amédée Dunois, vieux militant, secrétaire général de *l'Humanité*, et membre du comité directeur du parti, dans une lettre à Humbert-Droz, dénonçait Treint et son adjointe Suzanne Girault, *«qui n'en continuent pas moins à faire régner dans le parti la même atmosphère irrespirable de corps de garde ou de couvent».*

Mais ces réactions furent sans lendemain. Souvarine exclu, une conférence des secrétaires fédéraux, réunie en septembre 1924, mit fin à toute possibilité de discussion sur les orientations fondamentales du mouvement. Désormais, la politique s'élaborait à Moscou et devait être appliquée sans discussion par les communistes. Monatte et Rosmer, exclus à leur tour, le congrès de Clichy, en janvier 1925, entérina ces méthodes et inaugura la grande messe unanimiste des congrès communistes. Dunois, qui avait exprimé quelques critiques à l'égard de la direction, fut hué par une grande partie de la salle et démis de ses fonctions. Ainsi naquit la tradition que M. Fiterman vient en fait de récuser.

Les statuts actuels du PCF interdisent-ils formellement que soient présentés deux textes d'orientation? Nullement. Mais une lecture attentive montre que c'est exclu. L'article 7 déclare que *«la discussion de tous les problèmes est libre à tous les échelons. Elle se déroule dans les réunions régulières des différents organismes».* Or l'article 39 dispose que *«le congrès discute et se prononce sur les rapports du comité central».* L'instance régulière de discussion de la résolution est donc le comité central, et M. Fiterman n'est pas autorisé à présenter son texte, comme il le souhaite, directement devant le congrès.

D'autre part, l'article 8 précise que *«l'organisation et l'activité de tendances ou de fractions ne sont pas compatibles avec le fonctionnement démocratique du parti».* Il ajoute surtout : *«Tout ce qui sépare l'adhérent de l'élaboration collective de la stratégie politique puis de son application commune tend de fait à limiter gravement la vie démocratique du parti».* Or, quoique membre de la commission chargée d'élaborer la résolution du congrès, M. Fiterman a de toute évidence refusé d'y collaborer afin de présenter son propre texte.

Sur ces deux points essentiels, l'ancien bras droit de M. Marchais s'est non seulement mis hors la légalité du parti, mais a pris le risque de heurter profondément la «culture» de l'appareil. Reste à comprendre pourquoi il a engagé cette initiative. Ce serait lui faire injure de croire qu'un des plus hauts responsables du parti en ignore les traditions et règles élémentaires. Il faut donc penser que M. Fiterman s'est engagé dans une (ultime?) bataille politique. Un échec plus que vraisemblable l'inciterait-il à quitter le parti, ou à provoquer une scission?

►Stéphane Courtois est historien.

A la fête de *l'Unita*, quotidien du PC italien

M. Fabius : «Le Parlement est au cœur de la démocratie»

MODÈNE (Italie)

de notre envoyé spécial

Après avoir participé, à Rome, à une séance de préparation de la conférence des Parlements de la Communauté européenne qui doit s'y tenir en novembre (*le Monde* du 22 septembre), M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, s'est rendu, jeudi 20 septembre, à Modène (Italie), à la fête de *l'Unita*, l'organe du PCI. Il y a rendu visite au stand du PS français. Auparavant, il avait débattu avec son homologue italien, M[me] Nilde Iotti, présidente communiste de la Chambre des députés, sur le *«rôle des assemblées électives dans une démocratie moderne».*

M. Fabius a mis en garde ceux qui, se polarisant un peu trop sur les limites du parlementarisme, auraient tendance à jeter un peu vite le bébé avec l'eau du bain. Il a rappelé que *«c'est dans le Parlement que bat le cœur de la démocratie malgré ses imperfections».* Toutefois, il a reconnu qu'il fallait adapter un système qui *«fonctionnait selon un modèle bâti par les penseurs du dix-huitième siècle»* et *«qui ne correspond plus à la réalité de la société nouvelle. (...) Dans la répartition des pouvoirs, où met-on le pouvoir des médias, de la science, de l'administration, des grandes sociétés? Nulle part, et pourtant ce sont de grands pouvoirs sans contre-pouvoirs».* Pour le président de l'Assemblée, chaudement applaudi par la salle, *«si l'on veut que les Parlements retrouvent leur pouvoir de faire la loi et de contrôler les décisions importantes, il faut que leur action s'insère aussi sur les champs nouveaux du pouvoir et au plan international».*

S'agissant des institutions françaises, M. Fabius n'a pas fait chorus avec ceux qui songent à des réformes constitutionnelles lourdes. Le système a plutôt bien résisté aux hommes et aux secousses de l'histoire, a-t-il expliqué en substance. Pour autant, un *rééquilibrage des pouvoirs au profit* du Parlement ne ferait pas de mal à la démocratie. M. Fabius devrait donc faire, la semaine prochaine, lors des journées parlementaires du PS à Nantes, des propositions pour tenter de redonner du souffle à l'Assemblée qu'il préside. Enfin, répondant à une question sur la future Europe sociale, il a avancé deux propositions : institution d'un revenu minimum contre la pauvreté et extension des pouvoirs des salariés dans les entreprises.

P. S.

POLITIQUE

La succession de M. Jacques Médecin et les investigations du fisc

Le nouveau maire de Nice sera élu mardi

NICE

de notre correspondant régional

Le conseil municipal de Nice a été convoqué le mardi 25 septembre en séance extraordinaire pour élire un nouveau maire, en remplacement de M. Jacques Médecin, démissionnaire. Il doit également procéder, comme l'exige le code électoral, au renouvellement de dix-neuf adjoints. M. Honoré Bailet, sénateur (RPR) et premier adjoint assurant l'intérim – un ancien négociant en viandes de soixante-dix ans, élu au conseil municipal, sans interruption, depuis 1965 – paraît assuré de succéder à M. Médecin. Les difficultés pour l'attribution du poste de premier adjoint ne semblent pas, en revanche, définitivement aplanies.

M. Paul Guerrier, l'actuel adjoint aux finances (sans étiquette), ancien trésorier-payeur-général des Alpes-maritimes, paraît le mieux placé, mais son élection se heurte encore à l'opposition d'un certain nombre d'élus partisans du *statu quo*.

La journée de vendredi a également été marquée par l'intervention de M. Jacques Chirac qui a reçu, à la mairie de Paris, les deux députés RPR de Nice, Mme Martine Daugreilh et M. Christian Estrosi. Au terme de cette entrevue, M. Christian Estrosi a annoncé qu'il renonçait à briguer le poste de deuxième adjoint et qu'il ne serait candidat à aucune autre fonction, y compris la délégation à la jeunesse et aux sports qu'il occupait jusqu'ici.

Le quotidien *Nice-Matin* a publié, d'autre part, dans son édition du samedi 22 septembre, un sondage réalisé par l'institut Arsh, entre le 19 et le 21 septembre, à partir d'un échantillon représentatif de la population niçoise de sept cents personnes. Selon ce sondage 57 % des personnes interrogées estiment que M. Médecin était *« coupable de ce qui lui est reproché »* (38 % seulement, parmi ceux qui ont voté pour sa liste en 1989) et 49 % (contre 46 %) qu'il avait eu raison de démissionner et de partir à l'étranger. Mais 41 % (ses électeurs se prononçant, eux, à 74 %) ont indiqué qu'ils voteraient pour lui s'il se représentait. Enfin, 82 % ont exprimé le souhait qu'il y ait de nouvelles élections municipales.

G. P.

Les curieux virements à l'étranger de la société Europ Show

Une nouvelle affaire niçoise, dénoncée aux autorités judiciaires en juin dernier par l'administration fiscale, pourrait mettre en cause M. Jacques Médecin. Il s'agit de la gestion *d'Europ Show, importante* société d'organisation de spectacles où l'on retrouve le proche entourage de l'ancien maire de Nice aujourd'hui réfugié en Amérique du Sud. Dans le dédale financier de sa comptabilité, et notamment dans ses liens avec des sociétés à l'étranger, les agents du fisc ont retrouvé la trace de personnages clés des affaires financières de M. Médecin.

NICE

de notre correspondant régional

Après celles qu'elle a déjà adressées au parquet de Nice, en février 1989 et mars 1990, concernant la gestion de l'Association Nice-Opéra, et la renégociation de la dette de la ville de Nice, l'administration fiscale a fait parvenir aux autorités judiciaires, en juin dernier, une nouvelle dénonciation relative à la gestion de la SARL Europ Show. Installée à Fréjus (Var), cette SARL spécialisée dans l'organisation de spectacles a son siège effectif dans les locaux de Nice-Opéra. Elle a pour gérant M. Lucien Salles, également directeur de l'association Nice-Opéra dont M. Médecin est le président-fondateur et comme assistante de direction salariée, Mlle Elisabeth Arnulf, la jeune femme à laquelle a été reversée une partie substantielle de la commission octroyée par la mairie de Nice à la société Arefic chargée du refinancement de la dette de la ville.

En épluchant les comptes d'Europ Show, les agents de la Direction nationale des vérifications des situations fiscales auraient relevé de nombreuses irrégularités qui devraient donner lieu à une enquête préliminaire de police et, éventuellement, à l'ouverture d'une information judiciaire. Les enquêteurs du fisc ont, en particulier, constaté, dans la comptabilité d'Europ Show, la sortie d'importantes sommes d'argent – 956 100 francs en 1986 et 402 155 francs en 1987 – qui ont été virées à l'étranger. Ces mouvements sont justifiés par des factures établies par Westcard United, une société anglaise censée entretenir des relations d'affaires avec la société fréjussienne et, notamment, de recruter, pour son compte, des artistes anglo-saxons. Lesquels ? Europ Show aurait été dans l'incapacité de l'indiquer.

La piste Jean-Paul Rossier

En interrogeant leurs collègues britanniques, les agents du fisc français ont appris que Westcard United n'était qu'une société de façade, filiale d'une autre société anglaise, Whitestone Holding Limited, dirigée par M. Jean-Paul Rossier, un expert-comptable et conseiller juridique suisse domicilié à Genève. Or M. Rossier n'est pas un inconnu pour les spécialistes de la nébuleuse financière qui entoure M. Médecin.

On le retrouve, au début des années 80, associé à plusieurs proches de ce dernier, dont MM. Pierre Michaut et Jean Filippi, lors de la création de quatre sociétés à Genève qui ont failli être l'embryon d'une banque. On le retrouve surtout, aux marges de l'affaire de Nice-Opéra : il est le seul à avoir la « signature autorisée » sur le compte de la société Oceania Systems Ltd, pure facade financière domiciliée à Londres qui, selon les enquêteurs de la police judiciaire, abriterait en réalité *« des resssources dont M. Médecin a la disposition à l'étranger »*.

S'agirait-il, avec Whitestone Holding Limited, d'une filière semblable, dont aurait bénéficié l'ancien maire ? Les investigations de l'administration fiscale tendent à répondre par l'affirmative. Selon les autorités fiscales britanniques, l'activité de cette Whitestone Holding Ltd consiste en effet à produire de la facturation fictive permettant de justifier des sorties de fonds obtenus par des moyens irréguliers et de constituer des avoirs à l'étranger. Et comme par hasard, parmi ses autres filiales, figure Oceania Systems Ltd, installée à Londres comme Westcard United...

Quatre factures de 220 000 francs

Créée par un cabinet d'affaires de l'île de Man, paradis fiscal situé entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, Oceania Systems a succédé à la société panaméenne Costa Real E. Corp, chargée, elle-aussi, de découvrir de « nouveaux talents » pour Nice-Opéra qui lui a réglé, en 1983, une somme de 12 000 dollars américains en paiement d'une commission imaginaire (*le Monde* du 28 novembre). Or cette somme avait été virée sur la Bank of California, où M. Médecin était, lui-même, à l'époque, titulaire d'un compte. En somme, par quelque bout que l'on prenne les diverses affaires niçoises, on retombe sur les réseaux de M. Médecin. Nice-Opéra, Europ Show, dette municipale : ces trois dossiers semblent liés, et avoir comme point commun *d'énigmatiques relais* financiers à l'étranger.

Dans celui d'Europ Show, une autre découverte a ainsi rappelé aux agents du fisc des souvenirs récents. Il s'agit tout simplement de l'association – en fait une société unipersonnelle – Club Sudd, dirigée par Mlle Elisabeth Arnulf, celle-là même qui avait perçu une somme de 5 300 000 F rétrocédée par la société Arefic dans l'affaire de la dette.

Lors d'une autre dénonciation au parquet de Nice (*le Monde* du 24 juillet), les agents du fisc avaient conclu que cette société n'avait *« aucune existence réelle »*. Or à la même date que celle de l'opération de la renégociation de la dette de la ville de Nice, en 1986, Club Sudd se serait fait régler par Europ Show quatre factures – inscrites, en comptabilité, au poste « publicité » – d'un montant total de 220 000 francs pour *« promotion de concerts de variétés au Théâtre de verdure, à Acropolis et dans les universités de Nice »*. Par un moyen ignoré, une partie de ces fonds, soit 170 000 francs aurait abouti sur le compte personnel de M. Lucien Salles...

Peu de temps auparavant, en décembre 1985, dans des conditions tout aussi suspectes, le compte de Mme Salles, aurait été crédité d'une somme de 156 500 francs censée avoir été payée par Europ Show à deux fournisseurs, dont Publi Azur, une société dont les dirigeants devaient être inculpés d'escroquerie, dans une affaire de publicité mensongère, à Toulon, en 1987. En 1987, M. Lucien Salles aurait, d'autre part, remboursé, sur les deniers de sa société, une dette personnelle de 19 200 dollars qu'il avait contractée à l'égard de sa fille, Mme Guylaine Thomsen, aux Etats-Unis, où celle-ci est domiciliée. Cette dépense aurait été justifiée par une fausse facture à entête d'une étrange société installée à Houston, Incorporated I. Seixsiotakis, avec un numéro de registre du commerce correspondant à celui d'une entreprise niçoise...

Les enquêteurs du fisc auraient, enfin, relevé quelques broutilles comme le règlement par Europ Show du loyer (156 000 francs par an) d'un luxueux appartement, à Nice, officiellement mis à la disposition d'artistes et de producteurs américains de passage sur la Côte d'Azur, mais occupé, en réalité, de février à novembre 1978, par M. Lucien Salles. Un artifice primaire puisque le bail était effectivement établi au nom de celui-ci. De même, l'administration fiscale soupçonnerait le gérant d'Europ Show d'avoir omis de reverser à la ville de Nice une partie des recettes (102 885 francs) de la Grande Parade du jazz organisée, en juillet 1987, dans les arènes de Cimiez.

Le parquet de Nice devrait *ordonner – si ce n'est déjà fait –* une enquête préliminaire de police qui permettra sans doute de faire toute la lumière sur ces faits nouveaux.

GUY PORTE

Le programme de gouvernement de M. Balladur

Suite de la première page

Mais on s'attend même que M. Balladur dénonce aussi une sorte d'insidieuse dictature. Il préfère s'arrêter au terme de « monarchie ». Pour retenue qu'elle soit, l'ire de M. Balladur est si grande qu'au risque de briser quelques idoles vétustes d'un gaullisme figé, il propose des réformes constitutionnelles de fond. Ainsi souhaite-t-il l'élection des députés au système majoritaire à un tour, et il suggère la même règle pour l'élection du président de la République, dont il réduit le mandat à *cinq ans, ainsi que l'avait envisagé*, d'ailleurs, Georges Pompidou. Parallèlement, un meilleur équilibre des pouvoirs serait obtenu par le renforcement de ceux du Parlement.

Sur tous les autres sujets abordés dans ces « Lettres à tous les Français » de sa façon, M. Balladur avance ses solutions, qu'il s'agisse, naturellement, de l'économie, mais, aussi, du social et du syndicalisme, de l'éducation et, encore, de l'Europe, avec une circonspection marquée pour l'Allemagne et les risques que recèle sa réunification. Il manque une missive à cette correspondance expédiée à l'éditeur avant le mois d'août, mais le post-scriptum concernant la crise du Golfe et la politique étrangère de la France, l'ancien ministre l'a lu à la tribune de l'Assemblée nationale lors de la session extraordinaire du 27 août, *où il parlait au nom du RPR*.

Si l'on remonte, à l'inverse, le fil conducteur des réflexions de l'ancien ministre, on y trouve l'article qu'il avait donné au *Monde* le 13 juin dernier et dans lequel il imaginait les conditions d'une éventuelle nouvelle cohabitation, tout en tirant les leçons de la précédente.

Chaussettes écarlates

L'ensemble ce des textes, joints aux précédents ouvrages de M. Balladur (2), ébauche un véritable programme de gouvernement et désigne son auteur – il est permis de le penser – comme la personnalité la mieux placée pour le mettre en œuvre, le cas échéant. M. Balladur ne cherche pas à se défendre d'une telle ambition, sinon par d'élémentaires *précautions de principe*. M. Jacques Chirac apporte, d'ailleurs, sa caution complète à son ancien ministre en confiant en privé : *« Tout ce que fait Edouard Balladur est fait en accord total avec moi. »* M. Balladur ne prend, lui-même, aucune initiative, affirme-t-il, sans en informer le maire de Paris.

Au sein des instances du RPR, comme dans celles de l'opposition tout entière, le député du quinzième arrondissement a accédé, peu à peu, à une place éminente, même si elle est, parfois, un peu à part. Auprès des militants du mouvement, M. Balladur jouit d'une autorité faite de respect plus que de camaraderie ou de familiarité, mais on a pu mesurer, notamment à l'université d'été des jeunes RPR à Saint-Raphaël, qu'il provoquait les applaudissements autant que les autres dirigeants de son rang. En arborant de très visibles chaussettes écarlates, il avait même mis de son côté tous les rieurs, à la grande surprise des caciques.

Si M. Balladur a pris goût à la fréquentation des « compagnons », il s'est toujours gardé de tout sectarisme . Avant même la dernière élection présidentielle, il avait affirmé, dans *le Monde* du 18 mars 1988, *« l'ardente nécessité d'une confédération RPR-UDF »*, contestée alors, avec indignation, par les giscardiens, les centristes et les barristes. Ce qui, aujourd'hui, vaut à l'ancien ministre un sentiment de victoire, enrobé de fausse modestie, devant le spectacle des rapprochements opérés dans le cadre de l'Union pour la France.

L'« ardente nécessité » de l'union

Depuis qu'il a quitté la Rue de Rivoli, l'ancien ministre n'a pas ménagé son agenda pour renouer tous les fils au sein de l'opposition. Non seulement il réunit régulièrement, dans ses bureaux du boulevard Saint-Germain, des « experts » appartenant aussi bien au secteur privé qu'au service public, mais il consulte, également, des élus qui ne sont pas RPR, comme MM. Edmond Alphandéry et Pierre Méhaignerie (CDS) ou MM. Michel d'Ornano, Charles Millon et François Léotard (PR). L'objet de ces rencontres est de démontrer l'*« ardente nécessité »* de l'union de l'opposition, mais, aussi, d'aboutir à des solutions communes sur les questions qui se poseront aux parlementaires, c'est-à-dire de préparer le programme de l'alternance.

Aves ses propres amis du RPR, M. Balladur a soigneusement évité toutes les occasions de rupture et il a toujours maintenu un contact plus ou moins étroit avec les plus émancipés des « rénovateurs », qu'il s'agisse de M. Michel Noir ou de M. Philippe Séguin. A tous, il affirme que sur certains sujets, comme l'économie ou l'évolution de l'Allemagne, *« les faits lui donnent raison »*. Il établit le même constat pour ce qui concerne l'organisation de l'opposition et, surtout, il rappelle que c'est pour préserver toutes les chances du RPR qu'il a *« combattu la tentative de déstabilisation qui visait la personne de M. Chirac »* au début de cette année.

Cette allusion directe à la révolte de M. Pasqua contre le président du mouvement ne s'accompagne cependant pas, dans la bouche de M. Balladur, de phrases vraiment assassines, ni d'une condamnation sans appel. Il estime, même, que l'ancien ministre de l'intérieur et lui-même étaient – et même pourraient redevenir – des éléments complémentaires dans l'attelage du char chiraquien. A condition, bien sûr, de le tirer dans le même sens, c'est-à-dire vers l'Elysée.

Or c'est précisément, là, toute la question. Pour M. Balladur, en tout cas, la cause est entendue : il affirme, à chaque occasion, que M. Chirac *« est le meilleur et le seul présidentiable du RPR »* et il ajoute *« il faut qu'il le devienne aussi pour l'ensemble de l'opposition »*. Or, c'est précisément, là aussi, toute l'autre question. A laquelle il attend une réponse fournie par des *« primaires à la française »*, sans ignorer que le combat y sera rude, mais en affirmant qu'il le conduira avec la ferme résolution de se battre pour le champion auquel il entend demeurer fidèle.

ANDRÉ PASSERON

(2) *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat*, 1987 ; *Passion et longueur de temps*, 1989.

□ **Plan vert : les écologistes seront entendus par une commission de l'Assemblée nationale.** – A l'initiative de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, les Verts seront entendus par une commission de l'Assemblée avant le débat d'orientation sur le plan national pour l'environnement, prévu le 9 octobre. Les Verts en avait fait la demande le 13 septembre.

□ **M. Juppé (RPR) demande la création d'instances départementales de l'UPF.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré, vendredi 21 septembre à Belfort, que *« le moment est venu de mettre en place dans chaque département une instance de l'Union pour la France (UPF) »*. Pour le secrétaire général du RPR, il s'agit de créer au niveau du département un *« comité de coordination »* dans lequel le RPR et l'UDF locaux siègeraient à parité, mais qui n'aurait pas le pouvoir d'investir les candidats aux élections locales.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Paradoxale démocratie

PARMI les formes de gouvernement des hommes, la démocratie apparaît tantôt comme un droit acquis ou à conquérir, tantôt comme un besoin facteur de progrès, parfois comme un luxe. Dans tous les cas, elle se pare d'une fausse simplicité, car on mesure vite ce qu'elle exige de maturité historique et culturelle, d'intégration sociale et de cohérence économique pour s'épanouir durablement. On soupçonne moins les difficultés, les paradoxes et les aberrations de ses règles fondamentales de fonctionnement.

Jean-Louis Boursin les expose dans un livre consacré aux procédures permettant l'expression de la volonté générale et des courants minoritaires : les élections et les sondages, qui sont, ici, examinés du point de vue des mathématiques et, particulièrement, de la statistique. L'ouvrage s'intitule : *les Dés et les Urnes... les Calculs de la démocratie*.

L'application du principe majoritaire, lui-même fondé sur celui de l'égalité des hommes – les deux ne se sont pas affirmés spontanément – passe par des processus électoraux qui non seulement n'ont pas les mêmes effets, mais, en plus, charrient chacun sa part d'injustice ou d'absurdité. Aucun mode de scrutin ne se révèle vraiment rigoureux au regard d'un mathématicien. *« Le mode de désignation d'un groupe représentatif à l'abri de tout soupçon ne serait-il pas en définitive... le tirage au sort ? »* se demande l'auteur, en notant que cette pratique ancienne reste utilisée comme procédure égalitaire dans les sociétés modernes (désignation des jurés et de certaines instances corporatives, amortissements d'emprunts).

On se rassurera en se disant que, si, suivant la formule de Winston Churchill, la démocratie est le pire des régimes après tous les autres, elle peut souffrir de ne pas se plier aux rigueurs de la science pour peu qu'elle permette de gérer au mieux l'irrationalité des hommes.

Jean-Louis Boursin explique aussi comment fonctionnent les sondages, qui ne sont pas davantage sans défauts, lesquels procèdent de la méthode retenue. C'est une technique que l'auteur connaît bien et, au-delà des garanties que l'on est en droit d'exiger de ceux qui l'utilisent, on conviendra avec lui qu'elle soulève deux questions essentielles.

La première consiste à savoir ce que mesure un sondage. S'il recense du flou ou de l'ambiguïté, quelle est sa valeur ? La première question posée par un sondage porte donc sur le questionnement qu'il impose. Elle n'est pas de trop si l'on songe qu'il se publie en France plus de sept cents sondages politiques par an, ainsi que le rappelle l'auteur ; *au demeurant, elle peut* s'appliquer aux consultations institutionnelles, le *référendum* notamment.

La seconde question concerne l'utilisation qui est faite des résultats des sondages par les hommes politiques et par les médias. Elle trouve sa réponse dans des limites qui vont du *refus de la démagogie* à celui de la manipulation.

On ne quitte pas les élections et les sondages avec l'ouvrage que livre le CEVIPOF (Centre d'études de la vie politique française). C'est le résultat de la dernière grande enquête sur le comportement électoral des Français effectuée en 1988, dix ans après *une investigation analogue*, et donc comparable, menée auprès de plus de quatre mille individus représentatifs de l'ensemble de la population. Une équipe de chercheurs – Daniel Boy, Jean Chiche, Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg, Florence Haegel, Nonna Mayer, Guy Michelat, Annick Percheron, François Platone, Jean Ranger et Etienne Schweiguth – a analysé les données obtenues après une période riche en événements politiques et en bouleversements électoraux.

D'entrée de jeu, on peut noter que les paradoxes sortis des urnes ne sont pas du seul domaine de l'abstraction mathé*matique, car la décennie* 1980-1990 se caractérise par le fait que la gauche a accédé au pouvoir et l'a conservé, fût-ce partiellement, avant de le retrouver dans son entier, alors que le pays a maintenu son orientation à droite.

Les chercheurs du CEVIPOF ont voulu étudier les rapports des Français à la politique en mettant *« l'électeur français en questions »*. Et ils sont arrivés à la conclusion que leurs concitoyens ne s'étaient pas, pour l'essentiel, éloignés des traits caractéristiques de la vie politique nationale.

Cette conclusion serait banale si elle n'allait pas à l'encontre de celles que l'on était enclin à tirer des changements que l'on avait perçus. Ils existent bel et bien, mais ils ne changent pas tout ! Il faut bien constater que l'axe gauche-droite reste une réalité, que l'intérêt pour la politique ne s'émousse pas autant qu'on le prétend, que la confiance dans les institutions se maintient. Et que le nouvel électeur, dont les comportements devaient modifier le fonctionnement de la société politique, demeure introuvable. *« Aujourd'hui encore,* apprend-on, *le clivage principal est celui qui oppose les catholiques pratiquants, même irréguliers, qui votent en majorité pour la droite, aux non-catholiques et aux non-pratiquants, qui votent en majorité pour la gauche, et celui qui oppose les indépendants, propriétaires de leur outil de travail, aux salariés, qui travaillent pour un patron, et surtout aux ouvriers. »*

Cela étant, les études produites mettent en valeur, en même temps que la persistance de certains mécanismes, des changements qui traduisent plus, selon Annick Percheron, une crise du politique plutôt que sa fin. Il est remarquable de noter que les nouveaux électorats (écologistes, Front national) sont très composites. C'est l'âge et le niveau d'instruction qui caractérisent le mieux les deux phénomènes : plus jeunes dans les *deux cas, plus instruits chez les* écologistes, moins chez les adeptes de Le Pen, qui sont généralement d'origine plus populaire.

Daniel Boy et Nonna Mayer constatent que l'électeur reste soumis à ses déterminants sociologiques et ne se conduit pas encore en simple consommateur de la politique. Pas encore, soulignent-ils, en se gardant d'en faire dire plus qu'il ne convient à leurs observations.

► ***Les Dés et les Urnes,*** **de Jean-Louis Boursin, Seuil, 277 p., 130 F.**

► ***L'électeur français en questions,*** **CEVIPOF, PUF, 249 p., 60 F.**



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

M. Lalonde et des industriels français à Varsovie

En Pologne, le florissant marché de l'antipollution

A la tête d'un groupe d'industriels français, M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, vient d'effectuer un séjour en Pologne, qui s'est achevé mardi 18 septembre par la signature de contrats, associant des entreprises françaises et des villes polonaises, pour lutter contre les diverses formes de pollution dans ce pays.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Les changements à l'Est préparent-ils des lendemains qui chantent pour les industriels de l'environnement? Certains le croient, à commencer par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui vient de jouer à Varsovie les commis voyageurs de l'industrie française volant au secours de la Pologne crucifiée... par la pollution. Par son entremise, quinze villes polonaises ont déjà signé une *«lettre d'intention»* marquant leur volonté de lancer une opération «propreté» en coopération avec des entreprises françaises.

A Lodz, où toute la petite troupe s'est transportée lundi 17 septembre, la Compagnie générale des eaux vient de décrocher le marché de la station d'épuration. Deuxième ville du pays par la population (un million d'habitants), mais dotée d'une industrie qui remonte au siècle dernier, Lodz réussit à polluer aussi bien l'Oder que la Vistule avec ses usines textiles d'un autre âge et son réseau d'égouts conçu en...1925. A Varsovie, c'est la Lyonnaise des eaux qui va épurer les eaux de la rive gauche, comme à... Paris. Novergie, la Compagnie générale de chauffe et la SOGEA vont se partager, quant à elles, les ordures ménagères dont beaucoup de villes polonaises, comme ailleurs dans le monde, ne savent que faire.

Ainsi, stimulés par une administration devenue très «écolo», les industriels français passent-ils à l'offensive à l'Est. Mais ils ne sont pas les premiers à se présenter sur le marché polonais de l'antipollution. Les Américains, déjà, se sont proposés pour nettoyer l'air de Cracovie. Les Suédois, riverains de la Baltique, ont offert leurs services pour assainir la Vistule. Sans parler des Allemands, Autrichiens, Britanniques et Belges qui guignent aussi leur part du marché de la propreté...

L'ours et les bisons

Un marché qui se présente plutôt «en creux» pour l'instant. *«Il nous manque 30 millions de dollars pour réparer la situation écologique»*, a répété sans ambages le ministre polonais de l'environnement, M. Bronislaw Kaminski. Bien sûr, la France n'a pas l'ambition de combler le trou à elle seule. Si dix millions de francs ont été débloqués pour former en trois ans les futurs gestionnaires des «offices de l'eau» – calqués sur les agences financières de bassin créées en France en 1964 – les entrepreneurs français comptent aussi sur la Banque mondiale et la Communauté économique européenne pour aider au financement des plus gros projets.

Quant aux Polonais, ils espèrent aussi une remise de leur dette extérieure en échange d'investissements pour la protection de l'environnement, ce qu'on appelle l'éco-conversion. Les Suédois y sont favorables. Le gouvernement français, par la voix de M. Brice Lalonde, a promis de *«mettre le dossier à l'étude»*, sans pouvoir s'engager plus avant.

Pour leur part, les industriels occidentaux espèrent que les prochaines élections en Pologne ne vont pas, une fois de plus, leur donner des interlocuteurs différents, ni bouleverser le paysage économique du pays, toujours incertain. *«Maintenant que nous sommes débarrassés de l'ours,* a glissé, avec un clin d'oeil amusé, le ministre polonais à son homologue français, *nous allons réparer les dégâts.»* Et pour ne pas rester en position de demandeur, il a proposé d'offrir à la France quelques bisons de la forêt de Bielowicza.

«Chez nous, a répondu M. Brice Lalonde, *ce sont les ours que nous essayons de sauver et ce n'est pas facile non plus.»* De fait, il n'a fallu qu'un an et demi pour parvenir à signer, le 18 septembre, les premiers contrats polonais, alors que le ministère de l'environnement se heurte depuis des années à un mur de résistance dans les Pyrénées.

ROGER CANS

MÉDECINE

Ouverture de la campagne annuelle de prévention

Le vaccin contre la grippe est prêt

Le nouveau vaccin antigrippal de la saison 1990-1991 sera disponible, en pharmacie, à partir du mercredi 26 septembre. Chaque année, le virus de la grippe subit des mutations auxquelles le vaccin doit s'adapter. Suivant les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la formule vaccinale retenue pour la saison à venir se compose des souches virales suivantes : A/Singapore/6/86 (H1, N1), A/Guizhou/54/89 (H3, N2), B/Yamagata/16/88.

Une campagne nationale d'incitation à la vaccination, à l'initiative de la Caisse nationale d'assurance-maladie, se déroulera du 24 septembre au 22 décembre. Pour les assurés sociaux les plus vulnérables – personnes âgées de soixante-dix ans et plus, ainsi que les malades souffrant d'une affection de longue durée – le vaccin grippal est pris en charge par la Sécurité sociale. La période qui s'étend du mois d'octobre à la fin novembre est la plus favorable à une vaccination contre la grippe.

Selon une enquête réalisée par la Sofres pour le Groupe d'étude et d'information sur la grippe (GEIG), portant sur un échantillon national représentatif de 12 000 individus, 19 % des Français, âgés de quinze ans et plus, ont demandé à être vaccinés contre la grippe en 1989-1990, ce qui représente environ huit millions de personnes. Parmi eux, une grande proportion de personnes âgées : de 1984 à 1990, le pourcentage des vaccinés chez les soixante-quinze ans et plus est passé de 58 % à 72 %. Toutefois, depuis la saison dernière, l'enquête GEIG/Sofres fait apparaître *un nouveau profil de candidats à la vaccination* : d'une part, des personnes de plus de cinquante ans, d'autre part, des individus jeunes, actifs, soucieux de ne pas interrompre leur activité à cause de la maladie. Considérée à tort comme bénigne, la grippe continue de tuer des milliers de personnes. En Europe, au cours de la saison 1989-1990, des poussées de grippe provoquée par le virus A (H3, N2) ont été enregistrées dans vingt et un pays, selon le docteur Youri Ghendon de l'OMS. *«Près de 7 700 personnes sont décédées – de grippe ou de pneumonie – au cours de cette épidémie, la plupart des décès étant enregistrés chez les plus de soixante-dix ans»*, a-t-il précisé à l'occasion des Rencontres européennes sur la grippe et sa prévention qui se sont tenues les 20 et 21 septembre, à Paris.

M. I.

JUSTICE

La faillite frauduleuse d'une société financière suisse

M. Hans Kopp inculpé d'escroquerie et de faux

BERNE

de notre correspondant

M. Hans Kopp, mari de l'ancien ministre suisse de la justice, Mme Elisabeth Kopp, sera traduit en justice pour la faillite frauduleuse de la société financière Trans K. B., a confirmé, jeudi 20 septembre à Zurich, le juge chargé de l'affaire. Selon l'acte d'accusation, M. Kopp devra répondre d'escroquerie, de faux dans les titres et d'obtention frauduleuse de faux, alors qu'il présidait le conseil d'administration de cette société de capital à risques, acculée à la faillite en 1982. Née de la fusion, en 1979, d'une société de placements du canton de Glaris, en Suisse orientale, avec un groupe de Zurich, la Trans K. B., qui proposait des participations financières, avait connu un rapide essor avant de péricliter tout aussi vite. Au moment de sa mise en liquidation, elle avait laissé un trou se chiffrant à quelque 50 millions de francs suisses (200 millions de FF).

Avec un autre ancien administrateur de la société, M. Kopp est notamment accusé d'avoir annoncé des capitaux propres supérieurs à la réalité dans plusieurs bilans annuels. Ses avocats ont cependant fait savoir qu'ils avaient introduit un recours contre la recevabilité de l'accusation auprès du tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire helvétique.

Avocat d'affaires au passé controversé, M. Kopp avait fait parler de lui lors de l'éclatement, en 1988, du scandale de la filière libanaise. Coadministrateur d'une société financière soupçonnée d'être mêlée au blanchiment de narcodollars, la Shakarchi de Zurich, il s'était empressé de renoncer à son poste, ce qui avait, ensuite, précipité la démission de sa femme du gouvernement helvétique.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Les lenteurs de l'instruction

L'Etat condamné pour un «fonctionnement défectueux de la justice»

L'Etat français a été condamné mercredi 19 septembre par la première chambre du tribunal civil de Paris à verser 150 000 F de dommages intérêts à un justiciable victime d'un «fonctionnement défectueux de la justice».

Le 8 septembre 1980, Louise Le Rue, associée dans une société anonyme, s'était constituée partie civile contre deux personnes, dont le gérant de l'entreprise, qui étaient inculpées *«d'abus de biens sociaux et vol de documents comptables»* par un magistrat d'Evry (Essonne).

L'instruction dura ... six ans et cette lenteur semble être imputable aux changements de juges imposés par les départs à la retraite ou les nominations dans d'autres juridictions. En tout cas, cinq magistrats ont été successivement chargés du dossier. Mais les experts ont, aussi, leurs responsabilités car l'exercice comptable ordonné le 30 juin 1982 n'a été remise à la justice que le ... 4 novembre 1985.

L'affaire semblait pourtant prête à être jugée lorsque le 9 novembre 1987, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris s'aperçut qu'un juge d'instruction n'avait pas été désigné selon les formes légales. Il devenait donc incompétent et tous ses actes étaient nuls. Aussi en constatant l'annulation d'*«actes fondamentaux, entraînant la disparition ou tout au moins le dépérissement des preuves»* un juge d'instruction a rendu une ordonnance de «non-lieu». La chambre d'accusation de Paris confirmait cette décision le 15 novembre 1988 en ajoutant que Mme Le Rue ne pouvait engager de nouvelles poursuites car les faits étaient désormais couverts par la prescription.

Dans son jugement, le tribunal présidé par M. Robert Diet, constate que l'absence de formes légales à la désignation d'un magistrat instructeur constitue *«une faute lourde»* ayant occasionné un préjudice matériel à Mme Le Rue, car les juges observent que *«des charges paraissaient exister sérieusement contre les inculpés»*, mais les magistrats ont estimé que l'Etat devait aussi réparer le préjudice moral subi par Mme Le Rue *«qui, après une procédure de huit ans, source pour elle de frais et de tracas, finalement inutiles, a vu ruinés ses efforts, sans que justice lui ait jamais été rendue»*.

MAURICE PEYROT

SPORT

TENNIS : Coupe Davis Angleterre-France

Le temps des regrets pour Yannick Noah

Après les victoires d'Henri Leconte et de Guy Forget, vendredi 21 septembre, lors de la première journée du match contre la Grande-Bretagne, la France semblait en mesure de se maintenir dans le groupe des seize meilleures nations tennistiques au monde pour l'édition 1991 de la Coupe Davis. Ancien finaliste de l'épreuve, Yannick Noah ne devait pas quitter le banc des remplaçants où il est un équipier de luxe.

LONDRES

de notre envoyé spécial

«Sauf problème de dernière minute, Henri Leconte et Guy Forget joueront ensemble demain.» En donnant, au soir de la première journée du match de Coupe Davis contre la Grande-Bretagne, la composition de la paire qui devait disputer le double samedi 22 septembre, le capitaine de l'équipe française, Patrice Dominguez, a ainsi confirmé ce qui aurait encore semblé inconcevable quelques mois auparavant : Yannick Noah ne disputerait aucune partie décisive au Queen's Club de Londres. Celui qui est encore officiellement le numéro un du tennis français n'est là que comme *«équipier de luxe»*.

Vendredi, après avoir échangé des balles à l'échauffement avec Henri Leconte puis avec Guy Forget, il a suivi les prestations de ses co-équipiers, assis derrière le juge de chaise, lunettes noires sur le nez, baladeur sur les oreilles. Une présence qui était un peu comme un début d'absence.

Six victoires en huit mois

Le Queen's Club de Londres est un lieu délicieusement *british* qui se prête à toutes les nostalgies sous un ciel où défilent les nuages. Nostalgique, on l'était en regardant le Français inutilisé, son palmier de tresses figé dans l'ombre humide des tribunes alors qu'il est fait pour le grand soleil.

Yannick Noah a été pendant une décennie l'incarnation du tennis français. Et même un peu plus que cela. Avec une poignée d'autres, le footballeur Michel Platini, le pilote Alain Prost, le cycliste Bernard Hinault, le navigateur Eric Tabarly, il a été, et il reste, une star du sport français. Plus qu'à aucune autre de ces idoles, la gloire lui a été un fardeau. Il a parfois paru succomber sous un tel poids, tant il fut blessé, physiquement ou moralement, plus souvent qu'à son tour. Mais le prodige de la victoire ayant été accompli une fois, dans son jardin, à Roland-Garros en 1983, Yannick Noah a ensuite réussi celui, beaucoup plus merveilleux, de faire croire en sa possible répétition.

Expatrié, marié, divorcé, vaincu, il n'a jamais été considéré comme perdu. Ainsi, en août 1989, le coach américain Denis Ralston put annoncer qu'il allait en faire le numéro un mondial sans être taxé de mégalomanie.

A la faveur de la confusion dont le circuit professionnel masculin fut la proie ces derniers mois, le pronostic sembla d'ailleurs en passe de se réaliser au début de l'année : après avoir ajouté un vingt-troisième titre à son palmarès en gagnant le tournoi de Sydney, il arriva en demi-finale des Internationaux d'Australie. Il semblait alors nager en plein bonheur au côté de sa compagne et de son entraîneur.

Aujourd'hui l'une et l'autre l'ont quitté, avec leurs raisons propres. Yannick Noah est replongé dans les affres du doute. A trente ans, n'est-il pas temps de prendre une retraite sportive méritée? Depuis février, il s'est aligné dans quatorze tournois. Il a perdu neuf fois au premier tour, quatre fois au deuxième, il a été sorti au troisième tour une fois, à Roland-Garros. En huit mois, cela fait six matches gagnés pour quatorze perdus.

De la neuvième place mondiale qu'il occupait fin janvier, il est tombé au quarante-sixième rang à la mi-septembre. Quand on a été aussi prêt du sommet, tomber aussi bas pourrait passer pour du masochisme. On murmure qu'il subit cela, contraint et forcé, pour d'obscures raisons financières, ou pour partir en beauté après un dernier coup d'éclat. On dit que, malgré, tout le temps lui est désormais compté. On ne parlerait pas autrement d'un grand malade. Lui répond que tout va bien, que personne ne sait ce qui peut arriver, que rejouer au niveau des dix premiers mondiaux ne semble pas impossible. Et dans son entourage on fait chorus.

En attendant une nouvelle embellie, Yannick Noah a donc tenu dans ce match de barrage comptant pour le maintien de la France dans le groupe mondial de la Coupe Davis le rôle du tonton gâteau, prodigue en bonnes paroles. Il a parlé de grande famille, d'aide mutuelle et réciproque entre joueurs, de reconquête de l'enthousiasme. Des phrases rondes comme des bouées de sauvetage, belles comme des souvenirs. Comment oublier que, en 1982, il était à la tête de l'équipe qui a disputé la finale de la Coupe contre les Etats-Unis de John McEnroe après avoir battu l'Argentine de Guillermo Vilas, la Tchécoslovaquie d'Ivan Lendl, la Nouvelle-Zélande de Chris Lewis? Une telle occasion ne s'est plus représentée. Pour Yannick Noah, le temps des regrets est bel et bien arrivé.

ALAIN GIRAUDO

ANGLETERRE-FRANCE : 0-2

Premier simple : Henri Leconte bat Nick Brown 6-3, 7-6, 6-2. – Qualifié pour la première fois dans un match de simple de Coupe Davis, Nick Brown, vingt-neuf ans, avait interrompu sa carrière de joueur professionnel pendant cinq ans avant de la reprendre l'an passé. Classé 202e mondial, il a mené 5-1 dans le deuxième set face à un Henri Leconte qui servait mal, avant de perdre la manche au tie-break (7-5) puis d'être débordé par le Français, classé 23e mondial.

Deuxième simple : Guy Forget bat Jeremy Bates 2-6, 7-6, 6-4, 6-1. – Après avoir remporté facilement la première manche, Jeremy Bates a servi à 5-4 dans le *tie-break de la deuxième manche*. Mais le Britannique, classé 101e mondial, qui avait jusque-là bien engagé a laissé Guy Forget, désormais 15e mondial, imposer ses retours pour ensuite prendre le commandement des opérations grâce à un service très puissant et conclure en deux heures quarante.

REPÈRES

PARIS

Mesures d'urgence pour l'enlèvement des ordures

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a annoncé, vendredi 21 septembre, une série de mesures d'urgence pour permettre l'enlèvement des ordures ménagères, paralysé dans plusieurs arrondissements à la suite d'un mouvement de grève des éboueurs (*le Monde* du 22 septembre). Il est demandé à la population de placer ses déchets dans des sacs plastiques actuellement disponibles dans les mairies. Dans les arrondissements où la collecte est assurée par des sociétés privées (du 1er au 9e, et 11e), les habitants déposeront leurs sacs sur le trottoir. Dans les autres arrondissements, *où le ramassage est effectué* par les services municipaux, aujourd'hui en grève, les habitants sont invités à déposer leurs sacs dans les conteneurs disposés à cet effet. Les conteneurs seront collectés par des sociétés privées. Comme les conducteurs de benne en grève bloquent aussi l'accès aux trois usines d'incinération qui brûlent les ordures de l'agglomération parisienne, les déchets devront être entreposés en décharge.

TAUROMACHIE

Jesulin, consacré matador à Nîmes à l'âge de dix-sept ans

Le novillero Jesulin de Ubrique a pris l'alternative (c'est-à-dire le droit de combattre des taureaux de plus de quatre ans), vendredi 21 septembre, à l'âge de dix-sept ans, au cours de la première journée de la Féria des Vendanges à Nîmes, malgré des conditions météorologiques défavorables. En combattant le toro Correcosta (530 kg) de l'élevage de Sanchez Dalp, Ubrique est devenu matador. Si ses faenas, à cause des difficultés du bétail et du vent, ne peuvent se comparer à celles de sa dernière saison de novillero, il impressionna cependant par son calme et son application.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 septembre 1990 :

DES DECRETS :

- n° 90-827 du 20 septembre 1990 relatif aux contrats d'assurance et à la protection des assurés;
- n° 90-829 du 20 septembre 1990 relatif à la fonction publique territoriale;
- n° 90-830 du 20 septembre 1990 modifiant divers échelonnements indiciaires applicables aux fonctionnaires territoriaux.

CULTURE

DANSE

Amériques de fantaisie

A la Biennale de Lyon, Daniel Larrieu honore les Américains avec sa pièce « les Prophètes »

LYON

de notre envoyée spéciale

Il ne faudrait pas systématiquement renvoyer Daniel Larrieu jouer dans la cour de ceux qui n'ont plus rien à dire ! Depuis ses débuts en 1982 il a toujours clamé son désir de se situer hors catégorie, *hors référence, au gré de son* imagination et des envies du moment.

Qu'on admire son goût de la facétie, son univers coloré et joyeux (*Chiquenaude, Volte-Face, La Peau et les Os*), et le voilà qui crée une pièce – remarquable – sur le spiritisme et l'amour, *Romance en stuc (1985), plutôt mal reçue.* Ses admirateurs n'apprécient pas ce changement de cap. Dans *Waterproof*, malgré l'amusement d'une chorégraphie sous-marine, sponsorisée par Swatch, l'oeuvre est cruelle et morbide.

L'odeur du calumet de la paix

Ne pas oser développer cet aspect profond et sombre de son caractère gêne le chorégraphe dans son évolution : amuseur public, avec l'assurance de plaire, ou artiste cherchant sa vérité au risque déplaire ? C'est la question. Et *pour ne pas* l'avoir encore résolue, *les Prophètes*, sa création de la Biennale, débite des idées superbes et saugrenues au kilomètre, mais manque de développement et surtout de muscle.

Le propos pourtant en est joli : pour répondre à la commande qui stipulait de traiter un thème américain, *Daniel Larrieu a détourné la Route de la soie*, sa trilogie en cours, pour en planter le dernier volet au Nouveau Monde. Il établit un parallèle hardi entre les



EVE ZHEIM

conquistadors des quatorzième et quinzième siècles et les hippies ; entre les Indiens et les tribus du Peppermint Lounge, dans les années pop, qui furent aussi les années-Vietnam.

Le spectacle est bâti selon le principe d'accumulation de séquences et d'images qui se heurtent de plein fouet. Télescopages temporels et intellectuels : conquête, colonisation, fanatisme, *s'opposent à la douceur, à l'amour* d'autrui, à la beauté d'une danse indienne dans l'aube bleue. On se doute qu'à l'odeur du napalm, Larrieu préfère celle de l'encens, et plus précisément celle du calumet de la paix.

C'est le texte, quasi-biblique et émouvant, dont les mots passent d'une bouche à l'autre, qui nous laisse à penser que le chorégraphe ne creuse pas assez ce côté mystérieux, voire mystique, de son caractère. L'humour et la dérision sont des élégances derrière lesquelles il continue à se cacher.

Dommage !

On retrouve ce manque de parti pris dans le mouvement : un rituel primitif, un rituel pop, avec variations *qui entrelacent à satiété les* deux thèmes. La cohérence naît des costumes de Sylvie Skinazi, des lumières de Françoise Michel, et de la bande-son de Palix/Couturier : ces éléments, toujours en évolution, contribuent pour beaucoup à soutenir l'ambiguïté historique voulue par le chorégraphe.

La toile de fond, elle aussi signée par Sylvie Skinazi, est magique : patchwork de sacs en toile de jute, il figure une sorte d'immense tente de chef indien qui se transforme en paysage éclairé par un soleil dont *le cœur est un chapeau de paille, et* les rayons taillés dans des jambes de blue-jeans.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Daniel Larrieu donnera l'ensemble de sa trilogie *la Route de la soie* à la Ferme-du-Buisson (77186 Noisiel, Tél. : 64-62-14-74) où il est créateur associé, les 8, 9 et 10 novembre 1990, dans le cadre du Festival d'automne et d'Iles de Danse.

ARTS

Le miroir aux images

Au Centre Pompidou, l'exposition « Passages de l'image » interroge les moyens modernes de représentation

Un joli nom, et de grandes ambitions. Le titre de l'exposition « Passages de l'image » invite à la flânerie dans les allées de traverse. La déclaration d'intention de ses organisateurs, Raymond Bellour, Catherine David et Christine van Assche annonce la revue des différentes formes techniques de l'image (photo, cinéma, vidéo, image de synthèse, hologramme) et la mise en lumière de leurs divers usages artistiques, leurs points de contact et leurs divergences. Vaste, audacieuse et originale entreprise que le Musée d'art moderne du Centre Georges-Pompidou s'honore d'avoir accueillie.

Sont donc réunies les œuvres d'une quinzaine d'artistes (une majorité d'Américains, mais aussi des Français, des Canadiens, un *Allemand et un Australien) dont* le travail récent balise ce territoire. Ainsi l'installation du vidéaste Bill Viola, qui au bout d'un étroit corridor capture le visiteur au piège d'un immense écran sur lequel passe une vidéo au sujet anodin (une fête enfantine), mais dont les images et le son sont considérablement ralentis.

Dispositifs spectaculaires

L'effet est à la fois inquiétant et envoûtant. Parmi les photographes, la série de scènes de rue réalisées sur le vif par Robert Adams ne constitue pas seulement une accumulation de prises de vue réussies. Leur réunion crée une ambiance entre torpeur d'un week-end trop ensoleillé et malaise diffus.

Malaise qui change de nature lorsqu'on apprend que les photos ont été prises après une fuite à l'usine nucléaire voisine. Tout différents, mais aussi impressionnants, sont les gros plans de visages signés Suzanne Laffont, et dont elle a réuni les impeccables tirages de grande taille en séquences de plusieurs clichés, assemblage qui souligne la solitude de ses modèles aux traits charbonneux et au regard perdu.

Plus spectaculaires sont les dispositifs inventés par l'Américain Jeff Wall et le Français Thierry Kuntzel. *Le premier présente sur* une face d'un grand mur une immense diapositive lumineuse représentant un faubourg résidentiel.

Une altercation entre policiers et habitants ne constitue qu'un élément minime dans le paysage paisiblement ennuyeux de cette rue aux villas et aux jardins tous identiques. Sur l'autre face du même mur, les protagonistes de l'altercation apparaissent en gros plan, et en mouvement (violent), chacun isolé dans un moniteur vidéo qui montre un détail de la diapo. Vue d'ensemble où la violence se cache côté photo, gros plans frénétiques côté vidéo.

A ce jeu de la double face répond le jeu du face à face chez Kuntzel. A l'extrémité d'une pièce un petit écran vidéo montre une belle image statique, composée selon les règles de la perspective : dans le salon d'une villa *ouvrant sur un parc, un vieillard* allongé lit nonchalamment un livre sur les peintres de la Renaissance.

A l'autre extrémité un grand écran où le corps du même vieillard est caressé en très gros plan par une caméra-robot lentement *sensuelle. Deux créateurs, deux* manières, l'une dure l'autre douce, de dire les droits et devoirs des différents moyens de représentation.

Le plus *high tech* est sans doute l'écran interactif de Grahame Weinbren et Roberta Friedman, *qui permet au spectateur d'intervenir* dans l'histoire du *Roi des Aulnes* dont un disque laser contient d'innombrables développements potentiels.

Mais le plus beau se trouve là où l'esthétique n'a tenu aucune place dans la conception : les images de synthèse réalisées par et pour des scientifiques, qu'elles simulent les mouvements d'une tornade, la formation d'un galaxie, le mouvement de poteaux tombant les uns sur les autres ou reconstituent la surface de Mars d'après les données d'une sonde spatiale. C'est superbe, comme l'étaient il y a soixante ans les films scientifiques d'un Jean Painlevé damant le pion des « artistes » sur le terrain de la beauté, avec ses observations filmées de daphnies ou d'hippocampes.

Les concepteurs de l'exposition l'ont voulue labyrinthique, sans ordre de visite imposé. Choix judicieux. Mais il ne faudrait pas, par étourderie, manquer une pièce un peu à l'écart (à droite en entrant) : la « chambre de Chris Marker ». L'auteur de *la Jetée* devenu grand manipulateur de toutes les formes de représentation a installé là sa *Zapping Zone*.

Un labyrinthe morcelé

Une accumulation de moniteurs où passent, réassortis spécialement pour l'occasion, des éléments de tout ce que ce magicien multimédia bricole dans son antre depuis des années, de la photo fixe à l'image engendrée sur ordinateur en passant par des extraits de *Sans soleil* ou du *Fond de l'air est rouge*. D'un écran l'autre, les idées, les couleurs et les formes se répondent. C'est remarquable de finesse comme tout ce que fait Marker, c'est aussi l'emblème de ce que veut être l'exposition tout entière.

Objectif qu'elle n'atteint pas complètement. *« Tenter de cerner et de rendre visibles les passages qui s'opèrent aujourd'hui entre photo, cinéma, vidéo et nouvelles images »*, annonce la préface du catalogue, signée des trois organisateurs. Mais si la plupart des œuvres présentées sont d'un grand intérêt, le sens plus général supposé jaillir de leur réunion tarde à se faire voir.

Dans le dédale des *Passages de l'image*, chacune d'entre elles reste dans son coin au lieu de travailler, ensemble, à éclaircir les questions posées. Le mérite de l'entreprise se limite ainsi à la mise côte à côte de réflexions solitaires menées par des artistes – reflexions qui ne débouchent pas forcément sur la fonction quotidienne, sociale, des images – sans que la conception même de l'exposition, qui se veut pourtant dispositif d'analyse, produise un résultat supérieur à la somme de ses parties.

Ce n'est pas la programmation cinéma, proposée en complément d'exposition dans la salle Garance voisine, qui élucidera *« l'énigme de l'image »*. Une quantité de très beaux films y sont projetés, et il n'y a nulle raison de se priver de voir ou de revoir *l'Année dernière à Marienbad* ou *Zelig*, *Fenêtre sur cour* ou *Stalker*.

Mais la quantité même, plus de deux cents films et vidéos, empêche le spectateur de bénéficier de l'effet de voisinage entre des œuvres aussi diverses.

Pour une réflexion de fond, il faudra se reporter au catalogue lui-même. En plus de l'étude fouillée des œuvres réunies à Beaubourg, huit textes théoriques de haut niveau, sinon toujours d'une grande clarté, étudient le concept d'image.

Il est dommage que le catalogue « travaille mieux » que l'exposition, cette exposition que ses commissaires ont placée sous le parrainage de Jean-Luc Godard : lui sait utiliser la mise en scène à la fois comme matière et comme outil d'une analyse critique, en même temps qu'il en fait une œuvre d'art.

JEAN-MICHEL FRODON

► Galeries contemporaines, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 18 novembre. Rétrospective cinéma et vidéo : salle Garance, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 octobre.

Trois disparitions

Jacques-Laurent Bost

L'éternel jeune homme de la famille existentialiste

Jacques-Laurent Bost, ancien journaliste à *Combat*, aux *Temps modernes*, au *Nouvel Observateur*, dont il fut l'un des créateurs, est mort vendredi 21 septembre, à Paris. Auteur d'un livre unique, *le Dernier des métiers* (Gallimard, « Folio »), il avait soixante-quatorze ans.

Il est mort à soixante-quatorze ans d'un cancer qu'il a traité par le mépris, jeune comme tout, plus trop gai, riant quand même, ne geignant pas. Il s'est effacé : à la fin il ne pesait plus que 45 kilos, l'éternel jeune homme de la famille existentialiste. Pour l'histoire littéraire, il restera « le petit Bost », *comme l'appelaient*, dans les années 30, par opposition à son frère Pierre Bost, déjà célèbre romancier et scénariste, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, dont il avait été l'élève au lycée du Havre.

Sartre a fait le portrait du petit *Bost*, en le « russifiant », *dans le* personnage de Boris des *Chemins de la liberté*, un jeune homme funèbre et toujours gai ou ébahi, qui sent venir la guerre et la fera, parce qu'il faisait toujours exactement ce qu'il fallait faire. C'est ainsi que le décrit Simone de Beauvoir dans *la Force de l'âge : « Il avait dix-neuf ans, un sourire éclatant, une aisance princière, car il estimait, en bon protestant, que sur cette terre n'importe quel homme est roi. Démocrate par principe et avec conviction, il ne se sentait supérieur à personne : mais il admettait difficilement qu'on pût consentir à vivre dans une autre peau que la sienne et surtout avoir un autre âge ; à sa façon, lui aussi* [comme Olka Kosakiewitch, qu'il épousera pendant la guerre] *il incarna à nos yeux la jeunesse »*.

Tout est dit dans ce portrait, y compris, entre les lignes, l'essentiel : la stérilisation que l'admiration excessive, et exclusive, pour le couple Sartre-Beauvoir a opérée sur ce jeune homme à la grâce infinie et grommelante. Par Beauvoir, qui l'a aussi peint dans son roman *l'Invitée*, il semble, d'après les lettres récemment publiées et les carnets de guerre, qu'il se soit laissé aimer : quinze ans de liaison clandestine avec la mère Castor, et la bénédiction de Sartre. Du moment que « le petit homme », son ancien prof de philo, était là pour penser et écrire, il s'en estimait dispensé . Sartre, qui avait la dent dure, même et surtout pour ses proches, à qui cependant il passait tout, m'a dit un jour de Bost : *« Il ne voulait pas écrire, il voulait avoir écrit. »* Mais Sartre, sans doute, se trompait, tout le monde n'a pas à devenir écrivain. Bost était indolent, il avait un talent fou, écrire lui coûtait, sa vocation était ailleurs, peut-être dans un journalisme qui n'existait pas encore. Pourtant, un livre, il en a écrit un, unique, à tous les sens du terme. *Le Dernier des métiers*, publié en 1946 dans la collection « l'Espoir » qu'Albert Camus dirigeait chez Gallimard. Récit, en style objectif, à la Hemingway, sans aucun commentaire, de son expérience de « biffin » pendant la « drôle de guerre » et la débâcle de mai-juin 40, où il est blessé.

Séduire sans le vouloir

Dans le métier de l'éphémère, Jacques-Laurent Bost avait une sacrée présence. Il avait d'abord travaillé pour le cinéma, un peu sur les brisées de son frère, un peu comme représentant de Sartre dans les contrats que celui-ci ne pouvait assurer mais signait sans barguigner. Là aussi il ne se tuait pas. Correspondant de guerre puis grand reporter pour *Combat*, il voyagea. *Mais il préférait Paris*, le bar du Montana, celui du Pont-Royal, ses amis Cau, Astruc, Scipion, Pouillon, Pontalis, et puis les gens de presse et de cinéma ; il séduisait sans vraiment le vouloir et fut ainsi l'amant gracieux et toujours étonné de quelques-unes des plus jolies personnes de l'époque.

Dans *les Temps modernes*, il assurait la chronique, souvent désopilante, du « Cours des choses ». Quelque temps il fit de la critique de cinéma, sous le nom de Claude Tarare. Il se retrouva à *l'Express*, parce qu'il fallait bien finir par se caser, songer à la retraite, ce qui lui allait comme des gants à une truite. C'est de là qu'il partit avec Jean Daniel, en 1964, pour fonder *le Nouvel Observateur*. Il y était un peu le représentant de Sartre, n'y signa guère *(« Je me souviens qu'en 1969, Jacques-Laurent Bost écrivit un article sur Papillon »*, aurait pu noter Georges Perec), y « rewrita » beaucoup. Le style de l'Obs, au début, ce fut lui, il relisait toute la copie, peignait là, musclait ici, ne laissait rien passer, sinon des idées qui lui faisaient parfois lever les yeux au ciel.

Quand je l'ai connu, et, comme tous ceux qui avaient affaire à lui, instantanément aimé, en 1972, il m'a raconté son fantasme le plus tenace ; du moment que c'était lui, à l'imprimerie, qui donnait le bon à tirer du journal et particulièrement de l'éditorial de Jean Daniel, qu'il soignait de près, il rêvait d'en changer au bouclage la dernière phrase et de le faire chuter par exemple sur un « Allons voter pour le Pèze » ou une autre horreur de cette eau. Cela lui tirait des larmes de rire. Il n'aurait pas aimé que j'en essuie une ici, pour l'enterrer.

MICHEL CONTAT

Michel Perez critique de cinéma

Michel Perez, le critique de cinéma du *Nouvel Observateur*, est mort à Paris, vendredi 21 septembre. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Né à Nantes en 1932, il avait commencé sa carrière comme critique théâtral à *Combat* et avait travaillé au *Quotidien de Paris*, puis au *Matin* où il tenait la rubrique de critique cinématographique.

Il était ensuite entré au *Nouvel Observateur*, après la disparition du quotidien. Il était aussi un des piliers du *Masque et la Plume* sur France-Inter. Défenseur du réalisme poétique, il avait publié un essai sur Marcel Carné (Ramsay éd.). Il était également l'auteur d'une monographie sur Charles Trenet (Seghers éd.) et d'un roman *Devoirs de vacances*. Avec Gérard Blain, il avait signé les scénarios d'*Un enfant dans la foule* et d'*Un second souffle*.]

Hermes Pan chorégraphe

Le chorégraphe américain Hermes Pan est mort mercredi 19 septembre, à Beverly Hills. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[D'origine grecque, il était né à Memphis (Tennessee), sous le nom de Panatogiopulos, et fit une belle carrière de danseur, à Broadway, à la fin des années 20, aux cotés de Ginger Rogers, en particulier, avant de jouer dans plusieurs films. Il régla ensuite plusieurs ballets pour le cinéma. Et fut le chorégraphe du duo Fred Astaire-Ginger Rogers qui lui doivent leurs principaux succès, de *Flying Down to Rio* (1933) à *The Barkleys of Broadway* (1949) en passant par *The Gay Divorcee* (1934), *Top Hat* (1935) et *Swing Time* (1937). Au total, il conçut les chorégraphies d'une cinquantaine de films – dont *My Fair Lady* (1964) – et fut couronné, en 1980, par un Prix du film national pour toute son œuvre.]

هكذا من الزعل

CULTURE

CINÉMA

Le voyage du père

Dans « Ils vont tous bien », Tornatore suit un vieux Sicilien qui cherche ses enfants dans une Italie fantomatique

Giuseppe Tornatore est un grand sentimental : on l'avait bien vu avec *Cinema Paradiso*. Il nous avait fait rire et pleurer, rêver sur l'enfance et la nostalgie du cinéma populaire, sur l'amitié indéfectible. *Il nous avait aussi fait aimer sa* Sicile villageoise suspendue dans le temps.

C'est de Sicile également que part, dans son nouveau film *Ils vont tous bien*, Matteo Scuro, septuagénaire, *ancien employé* de mairie d'un district rural, en lequel on reconnaît à peine à cause des grosses lunettes, de la voix sourde, et de l'âge qu'il porte à l'écran, Marcello Mastroianni.

Cet homme-là, *passionné* d'opéra, a baptisé ses deux filles Norma et Tosca, ses trois fils Alvaro (*la Force du destin*), Canio (*Paillasse*) et Guglielmo (*Guillaume Tell*). Ces cinq enfants, adultes, sont aujourd'hui dispersés *à travers* l'*Italie et Matteo* voudrait les rassembler pour un repas, un vrai repas familial. Ils ne donnent pas souvent de leurs nouvelles, mais le vieil homme est fier de ce qu'ils sont devenus.

Il prend le train, parle à ses compagnons de voyage, et aux spectateurs par la même occasion. Il est bavard Matteo, un peu trop parfois, mais on sent, déjà, que ce film-là, ne va pas comme *Cinema Paradiso* nous entraîner sur les chemins de la nostalgie. A travers le voyage du père, de son inquiétude, *de sa solitude*, se dessine un portrait de l'Italie d'aujourd'hui, où les rêves d'ambition, d'amour, de succès, se cognent durement à la réalité.

Où est donc Alvaro ? Matteo n'entend que sa voix sur un répondeur, mécanique. Naples, Milan, Turin... *les villes traversées* déconcertent Matteo. Elles sont bruyantes et fantomatiques, parcourues par des gens indifférents. Les gares vides serrent le cœur. Il y a des oiseaux morts dans la fontaine de Trevi, à Rome. Et à cet homme *qui* voyait *ses* enfants comme des héros d'opéra sur la scène de la *société* italienne, la vie apparaît soudain grise, désenchantée. *« Ils vont tous bien. »* Pas si sûr. D'étape en étape, de retrouvailles gênées en retrouvailles cruelles, Matteo va découvrir une vérité mélancolique qu'il lui faudra *bien affronter, accepter*.

La tonalité générale du film est *sombre, mais pas triste. Giuseppe* Tornatore sait manier l'humour au sein de la *mélancolie, et susciter* l'émotion par des scènes oniriques, très belles. Depuis la présentation de *Ils vont tous bien* au Festival de Cannes, il a, avec profit, resserré certaines séquences, sans modifier la construction. Le rythme est plus rapide. Le récit « coule » mieux.

Rendant hommage à ses aînés prestigieux, Ettore Scola et Frederico Fellini, Tornatore redonne un sang nouveau à la comédie italienne. On aimera particulièrement l'épisode du détour de Matteo par Rimini, avec un groupe de gens du *« troisième âge »* en voyage organisé. Parce que Matteo y rencontre une dame charmante, lucide et apaisée, que joue avec une modestie très élégante Michèle Morgan. La dame lui donne un conseil qu'il ne suivra pas. Il danse la polka avec elle, figurant ainsi – mais c'était peut-être un rêve – un couple heureux, échappant à la solitude et qui pourrait se dire *« oui, ils vont tous bien »*.

JACQUES SICLIER

□ **Festival du film britannique.** – *Le premier* Festival du film britannique de Dinard se tiendra du 27 au 30 septembre. A travers hommages, films récents et rétrospectives, et autour de quelques-uns de ses principaux protagonistes, le passage en revue d'une cinématographie qu'on a dit condamnée puis renaissante, et qui demeure un inépuisable vivier de talents pour l'Europe, ou pour l'Amérique.

Balade chez les étoiles

Ce n'est pas un livre de souvenirs, c'est un récit de voyage dans une constellation. Pendant plus de quarante ans, Olga Horstig-Primuz *a été l'agent, la confidente, la divinité tutélaire de* (presque) tout ce *que le cinéma français a compté* comme étoiles. De sa première « cliente » Michèle Morgan, restée fidèle depuis la Libération, à Patrick Bruel. Celle que Brigitte BARDOT APPELAIT *« Mama Olga »*, née à Belgrade qui était encore capitale de la Serbie, évoque dans ses souvenirs tous ceux *dont elle s'occupa. Edwige* Feuillère et Alain Delon, Romy Schneider et Charlotte Rampling, et aussi Dirk Bogarde, Yul Brynner ou Curd Jurgens. Anecdotes (souvent inédites, jamais indiscrètes), croquis sur le vif, ficelles plus ou moins secrètes des métiers du spectacles s'entrecroisent. Se mêlent dans le nimbe magique d'un passé où, en France, régnait ce qui ne se *désigne plus aujourd'hui que par* des mots hollywoodiens, le *glamour* et le *star system*. A la première personne de son singulier point de vue, Olga Horstig, qui les fit travailler, les engueula et les supporta, témoigne combien fidèlement, passionément, elle *« aima les acteurs »*.

J.-M. F.

► *Moi, j'aime les acteurs*, de Olga Horstig-Primuz. J. C. Lattès. 190 pages. 89,00 F.

MUSIQUES

La dernière chance du Studio des Variétés

Créé en décembre 1984 par le ministère de la culture, la SACEM et plusieurs institutions de l'industrie musicale, le Studio des Variétés avait pour objectif de former en deux ans de « bons professionnels » de la chanson. Faute de résultats, son directeur vient de changer pour la troisième fois. Nommé le 1er juillet dernier, M. Alex Dutilh, ancien animateur du centre national d'action musicale, s'est vu confier une mission claire : il a trois ans pour réussir, sinon c'en est fini. Cette dernière chance, il veut d'autant plus la saisir qu'à la fin de cette échéance, un réseau de petites salles (pour *la chanson et le* rock) aura été mis en place. Un *débouché plus efficace que la* loterie du 45 tours.

L'enseignement a été réorganisé en cinq départements (voix, danse, *musique, texte*, scène). Les élèves travailleront sur des répertoires originaux et seront donc moins influencés par *les vedettes du moment*. Le Studio des Variétés va d'autre part *multiplier les échanges* avec les auteurs et les compositeurs, prendre contact avec des artistes étrangers comme Jao Gilberto et Helen Merrill.

Le recrutement a été modifié. Auparavant, la sélection s'opé*rait sur cassettes.* Depuis le début de septembre, cent vingt *candidats ont passé* des auditions sur scène à Paris, Bordeaux, Toulouse, Lille, Rennes, Aix et Strasbourg. Un jury comprenant des représentants du ministère de la culture et de la SACEM, un journaliste et un directeur de salle a retenu cinquante postulants parmi lesquels un second jury en choisira trente, qui en octobre, suivront un stage. Après trois semaines, vingt d'entre eux seront sélectionnés. La deuxième année de scolarité comportera désormais des « stages personnalisés » et les élèves auront la faculté de se présenter devant le public dès le 19 octobre, un vendredi par mois au café-théâtre le Dunois et à partir de janvier au Sentier des Halles.

CLAUDE FLÉOUTER

COMMUNICATION

Une enquête « le Monde »-CPM Consultant

Les « dircoms » et leurs relations avec les journalistes passés au crible

Les directeurs de la communication des entreprises ne sont plus des OVNI pour les journalistes. Selon l'enquête de l'IPSOS révélée le 21 septembre au cours du troisième Top-Com de Deauville, réalisée auprès de cent journalistes *spécialisés en économie* – majoritairement parisiens et collaborateurs de la presse écrite – pour le compte du *Monde* et de l'agence CPM-Consultant, 97 % d'entre eux entretiennent des relations fréquentes avec les « dircoms ». Ils en sont même très friands, puisqu'un journaliste a des relations souvent faciles, voire amicales, avec soixante-dix directeurs de la com*munication en moyenne*.

Mais si le directeur de la communication a désormais acquis la reconnaissance de ses interlocu*teurs de la presse*, cela n'empêche pas ces derniers d'en avoir une vision brouillée. Tout en continuant à avoir des contacts directs avec les dirigeants des entreprises pour un bon tiers d'entre eux, les journalistes attendent à 95 % du « dircom » qu'il leur facilite l'accès à la direction de l'entreprise. Porte-parole de l'entreprise ou intermédiaire, la fonction du « dircom » demeure encore floue. *« La valeur ajoutée d'un directeur de la communication dans une entreprise, c'est à la fois d'être une interface entre le journaliste et les responsables mais aussi un décodeur de la stratégie de l'entreprise »* a estimé pour sa part Mme Véronique Guyot-Pelpel, directrice de la communication de la Compagnie bancaire, au cours du débat organisé par *le Monde* et CPM Consultant.

Pour remplir cette condition, encore faudrait-il que les directeurs de la communication connaissent parfaitement leur entreprise. Or ils ne sont que 13 % (soit un sur huit) à avoir cette qualité, selon les journalistes interrogés. Une critique *irrecevable pour de nombreux* « dircoms » présents, qui comme Jean-Pierre Labro, directeur de la communication d'Elf Aquitaine, estiment qu'*« il ne faut pas confondre les fonctions »* de PDG, de DG et de directeur de la communication. Beaucoup revendiquent cependant *« une participation du « dircom » à la détermination de la stratégie de l'entreprise »* pour pouvoir ensuite mieux la traduire auprès de la presse. Mais les journalistes ont d'autres regrets : 41 % d'entre eux estiment que les « dircoms » *connaissent mal les métiers* du journalisme et de la presse. Et un tiers d'entre eux reprochent aux directeurs de la communication de ne pas réagir assez rapidement à leurs demandes.

Restent les fameuses « pressions » qu'exercent parfois les spécialistes de la communication des entreprises auprès de la presse ; 60 % des journalistes déclarent en subir : du « cadeau sans *réelle justification* » aux propositions de *collaboration aux journaux de l'entreprise* (ce qui, dans le jargon professionnel, s'intitule « faire des ménages »), sans oublier le chantage sur les budgets publicitaires ou le coup de téléphone adressé au directeur du journal ou de la chaîne. Pour Dominique Vastel, directeur de la communication du GAN, *« il ne faut pas se voiler les yeux, puisque récemment la centrale d'achat d'espace Carat de M. Gilbert Gross a exercé un chantage publicitaire sur* le Nouvel Observateur » à la suite de la publication dans cet hebdomadaire d'une article jugé désagréable par Carat. *Mais les « dircoms » se justifient* en indiquant que les « pressions » se font fréquemment *a posteriori*, après publication de l'article incriminé. *« Nous avons le droit de réagir, une réaction ce n'est pas une pression »*, soulignaient plusieurs d'entre eux. Dotés d'un statut, conscients qu'ils jouent un rôle important auprès des journalistes (pour 82 % d'entre eux, le « dircom » devient un élément de plus en plus déterminant de la stratégie de l'entreprise), les directeurs de la communication ont encore à définir le « produit » informatif spécifique qu'ils ont à *délivrer aux journalistes*. Et à endosser le costume de véritables partenaires, tout en respectant le rôle de chacun...

YVES-MARIE LABÉ

Hachette aux commandes de la Cinq ?

Suite de la première page

M. Robert Hersant intervenait personnellement dans certains choix d'antenne, les orientations publicitaires, le suivi des dossiers au CSA. Un travail peu payant. L'échec était patent.

« S'il y a échec, déclarait vendredi soir M. Yves de Chaisemartin, codirecteur général de la Cinq, bras droit de M. Hersant, *c'est celui du législateur et de M. Léotard. »* Allusion à la juxtaposition dangereuse de trois chaînes privées généralistes, aux surenchères irréalistes pour décrocher la palme, aux contraintes multiples de la réglementation. Ecartée donc, la notion d'un échec au profit de la justification d'un retrait. *« Deux raisons*, suggère M. de Chaisemartin : *d'une part, la conviction qu'une chaîne doit bénéficier d'un management homogène – or nous n'avons jamais pu jouir de cet atout, étant donné le caractère ingouvernable de l'organisation d'origine ; d'autre part, la nécessité d'un investissement considérable pour développer le potentiel de la chaîne. Un investissement que nous ne pouvions plus à l'évidence supporter seuls. »* Encore M. de Chaisemartin fait-t-il remarquer le maintien d'un bloc de 15 % du capital entre les mains de M. Hersant et de ses amis. *« Un pourcentage qui représente encore beaucoup d'argent et qui montre que nous restons solidaires et intéressés par l'avenir de la Cinq ! »* Les jeux seraient-ils faits ? Pas encore. Manque un feu vert décisif. Celui du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui, dans un communiqué aux termes soigneusement pesés, soulignait dès vendredi *« le caractère substantiel de la modification envisagée »*. Caractère substantiel qui contraint le Conseil à différer son verdict et à ne *« se prononcer qu'après une analyse approfondie »* des conséquences de ce qui est bien plus qu'une révolution de palais.

L'obtention du contrôle de la Cinq passera donc, pour Hachette, par un faisceau d'exigences précises : *« L'aptitude de la nouvelle équipe à remplir l'ensemble de ses obligations »*, celles de la loi comme celles volontairement – voire imprudemment – souscrites dans l'euphorie de la candidature et sur la base desquelles l'autorisation a été accordée ; *« les nouveaux engagements »* que le groupe Hachette pourrait être amené à souscrire ; le respect, surtout, des dispositions législatives réglementant la concentration.

Car Hachette, en France, c'est bien plus que 84 millions de livres vendus chaque année, une diffusion *de 6,5 millions d'exemplaires par* semaine pour les hebdomadaires ou de 3,1 millions d'exemplaires par mois pour les mensuels. C'est Europe 1, des filiales de production audiovisuelle et cinématographique, des quotidiens régionaux (le groupe *le Provençal*, *l'Echo républicain* de Chartres et *les Dernières Nouvelles d'Alsace*). C'est encore le contrôle de fait, *via* les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et les relais H, d'une part essentielle de la distribution de la presse quotidienne. C'est enfin des imprimeries, de l'affichage et des participations minoritaires dans le groupe Amaury (32,6 % du *Parisien* et de *l'Equipe*) ou dans l'imprimerie du... *Monde* (34 %).

Bref, Hachette est une puissance qui ne s'apprécie pas seulement à l'aune d'une loi compliquée. Le gouvernement y réfléchit et plusieurs ministres se sont discètement rencontrés, vendredi, à Matignon. Et, avant même que les juristes du CSA ou du Service juridique et technique de l'information (SJTI) n'aient remis leurs conclusions (*le Monde* du 21 septembre), chacun ausculte le rapport remis à l'instance de régulation par M. Brault – un expert du Conseil de la *concurrence* – lors de la candidature ratée de Hachette à TF 1. *« Avec une certaine bienveillance jusqu'ici*, remarque un responsable, *faute peut-être de solution de remplacement. »* Il est vrai que tout refus du CSA d'entériner la nouvelle donne conduirait à figer le tour de table antérieur, au risque d'amener une chaîne déboussolée au dépôt de bilan.

MM. Hersant et Lagardère doivent être entendus par le Conseil en début de semaine. Hachette y dira *surement ce qu'il entend faire de la* Cinq et y présentera, peut-être, son nouvel organigramme. *Un* organigramme dans lequel, à l'évidence, le PDG ne s'appellera plus Robert Hersant.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

LE PROJET DE RÉPARTITION DU CAPITAL

	Aujourd'hui	Demain
TVES (groupe Hersant)	25 %	10 %
RETEITALIA (groupe Berlusconi)	25 %	25 %
HACHETTE	22 %	25 %
CLINVEST (Crédit lyonnais)	2 %	10 %
Société centrale d'investissement (Vernes)	19,7 %	3,18 %
Société de participation mobilières (Vernes)	2,3 %	0,92 %
Société de mobilisation et d'avances	0,9 %	0,90 %
Expar	3,1 %	4,99 %
Société financière et mobilière (CCF)	0	8,01 %
Kleinwort Benson	0	7,01 %
Société générale	0	4,99 %

AGENDA

CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme Jean Joseph SCHWED

sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Florence
avec
M. Olivier de GAETANO.

76, rue Saint-Bernard,
1060 Bruxelles.

Décès

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Mme Nguyen-Thi-Tuyet Nhung,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COUESLANT,

survenu le 16 *septembre* 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Mâcon.

Mme Marcel Dréval,
son épouse,
Mme Martine Poncet-Dréval
et ses enfants,
Le docteur et Mme Alain Dréval
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Robin
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Marcel DRÉVAL,
directeur honoraire
de la Banque de France,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Mâcon le 20 septembre 1990, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le lundi 24 septembre au cimetière de Saint-Maurice-de-Satonnay (Saône-et-Loire), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence du Breuil,
28, rue du 19-Mars-1962.
71000 Mâcon.

– Nancy.

On nous prie de faire part du décès du

professeur Jean G. MARCHAL,
de la faculté de pharmacie de Nancy,

survenu subitement le 19 septembre 1990, à Nancy.

Les obsèques ont eu lieu en l'église *Saint-Joseph, sa paroisse, le vendredi* 21 septembre, et l'inhumation à Badonviller.

De la part de
Mme J. G. Marchal,
née France Michaux,
son épouse,
Du docteur Claude Marchal, Mme
et leurs enfants,
De M. et Mme Philippe Receveur
et leurs enfants,
De M. et Mme Bernard Marchal
et leurs enfants,

71, rue de la République,
54000 Nancy.

– Mme Michel Six,
son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Six,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Six
et ses enfants,
ses belle-sœur, neveux et nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel SIX,
président du conseil d'administration
de la CNRO,

survenu le 20 septembre 1990, à l'âge de soixante-cinq ans, à Rueil-Malmaison.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 septembre, à 14 h 15, en *l'église Saint-Pierre-Saint-Paul* de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Rueil « les Bulvis ».

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue des Mégrands,
92500 Rueil-Malmaison.

– Le conseil d'administration de la CNRO,
Le conseil d'administration de la CNPO,

ont le regret de faire part du décès de

M. Michel SIX,
président de la CNRO,
vice-président de la CNPO,

survenu le 20 septembre 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 24 septembre, à 14 h 15, en l'église *Saint-Pierre-Saint-Paul,* place de l'Eglise, Rueil-Malmaison, suivies de l'inhumation au cimetière de Rueil, « les Bulvis ».

– Ses collègues,
interprètes de conférence à l'OCDE,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

André NAUDEAU,

le 14 septembre 1990, en son domicile.

L'inhumation aura lieu le lundi 24 septembre, à 11 h 30, au cimetière de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Service des conférences OCDE,
2, rue André-Pascal,
75016 Paris.

– Nous apprenons le décès de

Mme veuve *Louis* VILLECOURT,
née Meeta Jazno,

survenu à Nîmes, le 11 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 17 septembre.

[Meeta Villecourt a été de longues années une des figures les plus souriantes et les plus efficaces de la Bibliothèque du *Monde,* comme on appelait alors ce qui devait devenir le grand service de documentation que le journal possède *aujourd'hui. Elle l'avait mis sur pied* avec Jacqueline Piatier dès mars 1945, empiriquement mais avec un soin et un dévouement exemplaires. Estonienne d'origine, transplantée à Paris par son mariage avec Louis Villecourt, un ami d'Hubert Beuve-Méry, devenue veuve très tôt avec la charge de trois enfants, elle s'était retrouvée, grâce à cette amitié, dans les deux salles obscures qui abritaient les anciennes collections du *Temps* et celles du *Monde* que les années faisaient grossir : occupée à enregistrer sur des fiches, à la main, le dépouillement du journal. Sa modestie, sa discrétion s'en accommodaient sans nuire à sa naturelle gaieté et à l'amabilité de son accueil.

Que ses trois fils dont elle parlait souvent trouvent ici le témoignage du souvenir ému et charmant que les anciens du *Monde* gardent d'elle et les condoléances du journal.]

Remerciements

– Mme Yvonne Grosjean
a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion du décès de son époux,

Antonin GROSJEAN.

Dans l'impossibilité d'y répondre par lettre, elle remercie de tout cœur toutes les personnes qui se sont manifestées.

(Le Monde du 18 septembre.)

Anniversaires

– Il y a un an,

Joëlle GUYOT

nous quittait.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Sofia. Paris.

Il y a un an, le 23 septembre 1989, nous quittait

M. Stoïan KRISTEV.

Sa famille
Et ses amis,
auront une fidèle pensée pour lui.

Une messe sera célébrée le dimanche 30 septembre 1990, en l'église orthodoxe russe, rue Daru, Paris, à 12 h 45.

– Il y a dix ans,

Mme René NAVARRE,
née Adrienne Bax,

nous quittait.

Une fervente pensée est demandée à celles et ceux qui l'ont connue et aimée.

« Omnia amor. »

Montréal, le 24 septembre 1990.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jean BRU,
président-directeur général
des laboratoires UPSA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 septembre 1989.

Il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé de bien vouloir s'unir par la prière à la messe qui sera célébrée le lundi 24 septembre 1990, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, *Paris-16e.*

– A la mémoire de

Anne CELLIER,

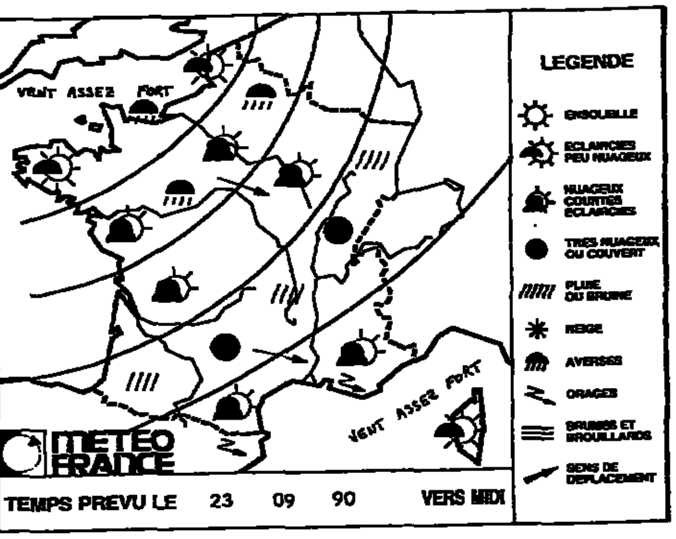
une messe sera célébrée le samedi 29 septembre 1990, à 11 h 30, en la chapelle de l'Institut de l'Assomption, entrée : 4, rue de Lubeck, Paris-16e.

« Ne pleure pas si tu m'aimes,
Si tu savais le don de Dieu
Et ce que c'est que le ciel ! »
Saint Augustin.

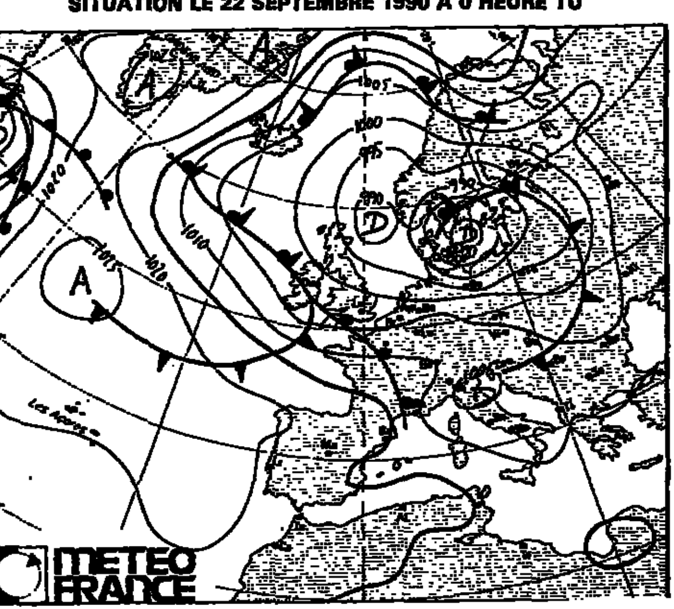
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 23 septembre

Pluies ou averses



SITUATION LE 22 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Lundi 24 septembre : des averses

Sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, après des pluies ou ondées matinales, les éclaircies reviendront. L'après-midi, une petite averse n'est pas à exclure.

Sur le reste des régions méditerranéennes, la journée sera bien ensoleillée mais mistral et tramontane souffleront fort par moments.

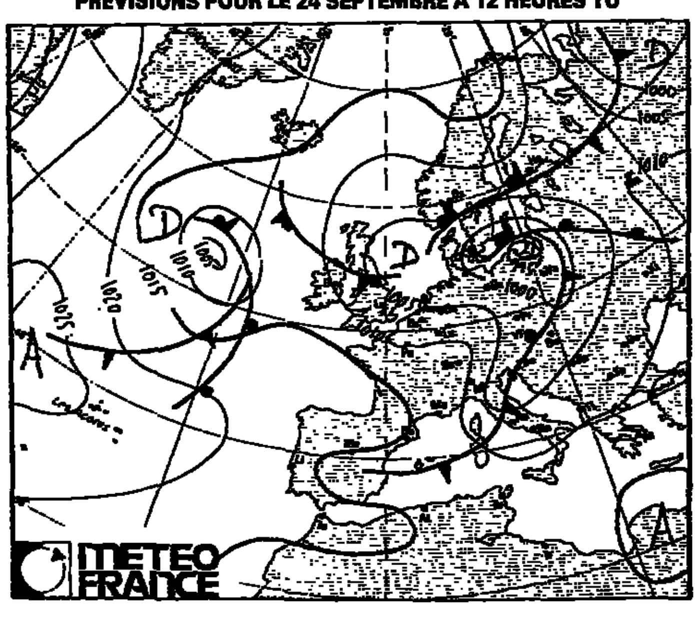
Partout ailleurs, la journée se déroulera sous un ciel très changeant, avec succession d'éclaircies, de passages nuageux et d'averses. L'après-midi, les averses se feront plus rares sur les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées, mais les nuages resteront malgré tout assez nombreux.

Le vent de nord-ouest soufflera avec de fortes rafales le matin sur les côtes de la Manche. Il s'atténuera l'après-midi.

Les températures minimales seront de 8 à 11 degrés sauf près de la Méditerranée, où il fera plus doux, avec 14 à 16 degrés.

L'après-midi, il fera 16 à 17 degrés près de la Manche, 22 à 25 degrés près de la Méditerranée. Entre ces deux extrêmes il faudra compter sur 17 à 20 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-9-90 à 6 heures TU et le 22-9-90 à 6 heures TU — le 22-9-90

FRANCE			
AJACCIO	25	19	N
BIARRITZ	20	18	C
BORDEAUX	20	19	P
BOURGES	21	16	P
BREST	19	16	P
CAEN	18	13	P
CHERBOURG	16	12	P
CLERMONT-FER.	20	17	C
DIJON	21	14	P
GRENOBLESt-M-H	19	11	P
LILLE	15	9	P
LIMOGES	17	15	P
LYON	19	15	P
MARSEILLE-MAR.	25	16	D
NANCY	18	9	P
NANTES	21	17	P
NICE	26	17	D
PARIS-MONTS	18	13	P
PAU	19	14	C
PERPIGNAN	27	20	D
RENNES	21	18	C
ST-ETIENNE	19	15	C
STRASBOURG	20	10	P
TOURS	21	17	P
TOULOUSE	23	18	N
POINTE-A-PITRE	33	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	34	17	D
AMSTERDAM	13	10	D
ATHENES	26	22	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	28	21	N
BELGRADE	22	12	C
BERLIN	13	9	N
BRUXELLES	14	9	N
LE CAIRE	31	19	D
COPENHAGUE	12	6	A
DAKAR	31	27	D
DELHI	30	25	N
DJERBA	33	25	N
GENÈVE	17	12	P
HONGKONG	30	27	A
ISTANBUL	22	18	D
JERUSALEM	27	17	B
LISBONNE	26	17	C
LONDRES	17	9	P
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	14	6	P
MADRID	30	15	D
MARRAKECH	36	22	N
MEXICO	27	13	P
MILAN	27	13	C.
MONTRÉAL	16	10	A
MOSCOU	12	7	P
NAIROBI	26	11	D
NEW-YORK	21	13	N
OSLO	12	8	A
PALMA-DE-MAJ.	33	18	D
PÉKIN	26	17	C
RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
ROME	26	16	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	12	8	P
SYDNEY	27	13	C
TOKYO	26	19	N
TUNIS	34	20	N
VARSOVIE	17	6	C
VENISE	23	16	N
VIENNE	18	8	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous.
22.25 Série : Columbo.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.35 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.50 Variétés : Etoile-palace.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Série : Disparitions.
0.40 Série : Drôles de dames.
2.00 Magnétosport : Basket.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La Sept —
0.00 Série rose : La dame galante.
0.30 Sport : Tennis.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Pour le meilleur et pour la mort.
22.00 Spectacle : Le monde du cirque.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Razorback. ■
0.30 Cinéma : Australia. ■■

LA 5

20.34 Téléfilm : Myriam.
22.20 *Sport : Football.*

M 6

20.35 Téléfilm : La mort à retardement.
22.15 Téléfilm : Milady.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Variétés : Rap line.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
22.00 Soir 3.
22.15 ► Théâtre : Je me souviens.
23.00 Documentaire : Témoins-Kielce.
0.00 Grafic.

Dimanche 23 septembre

TF 1

13.25 *Série: Hooker.*
14.15 Divertissement : Vidéo-gag.
14.55 Sport Automobile.
16.50 Tiercé à Longchamp.
16.55 Dessins animés : *Disney parade.*
18.15 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine 7/7. Invité : Antoine Riboud, PDG de BSN.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 ► Cinéma : La vache et le prisonnier. □
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : L'homme *des hautes plaines.* ■■
0.35 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martí (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Documentaire : L'Odyssée sous-marine.
17.35 Sport : Cyclisme.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes.
22.10 Feuilleton : Nord et Sud
23.40 Magazine : L'œil en coulisses.
0.40 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Série : *Benny Hill.*
20.35 Série : Les grands.
22.10 Magazine : Le divan.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : Orphée. ■■■
0.15 Sport : Tennis.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido
14.00 *Téléfim :* La force de l'amour.
15.30 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.35 Série : Zorro.
16.55 Bridge.
18.00 *Cinéma :* Mac et moi. ■

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Dessins animés : Ça cartoon..
20.25 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Baptême. ■■
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
1.05 Cinéma : L'invité surprise. □

LA 5

13.35 Téléfilm : Echec à l'organisation.
14.55 Feuilleton : Docteur Teyran.
16.35 Téléfilm : Enlèvement par procuration.
17.55 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La veuve noire. ■■
22.30 Cinéma : Le facteur sonne toujours deux fois. ■
0.30 Le journal de minuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie.
13.55 Feuilleton : Dynastie.
15.25 Série : Sam et Sally.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : *L'homme de fer.*
18.00 Informations. M6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le journal d'Anne Frank.
22.25 Six minutes d'informations.
22.30 Capital.
22.35 Cinéma : La jeune fille aux bas nylon. □
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Médecins de nuit (rediff.).
1.10 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Téléfilm : Le village sur la frontière.
16.30 Documentaire : Klaus Fuchs, espion atomiste.
18.00 Musique : Orchestre symphonique.
19.35 Musique : Johannes Brahms.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée.
20.30 Cinéma : Los olvidados. ■■■
21.45 Court métrage : L'île des fleurs.
22.00 Court métrage : Churrascara Brasil.
22.15 Court métrage : Voyage vers la naissance.
22.30 Cinéma : Au revoir les enfants. ■■■
0.10 Court métrage : Eponine.

AGENDA

SAMEDI 22 - DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Sexe des anges (1964), de *Pasquale Festa Campanile*, 15 h ; Un pigeon mort dans Beethoven street (1974), de Samuel Fuller, 17 h ; Ticket d'amour, tarif étudiant (1990), de Jean-Paul Vuillin, 19 h ; Semaine du cinéma coréen : Sibaji (1986, v.o. s.t.f.), d'Im Kwon-Taek, 21 h.

DIMANCHE

Flavie la défroquée (1974), de Gianfranco Mingozzi, 15 h ; Killer Force (1975), de Val Guest, 17 h ; Vérités et Mensonges (1975), d'Orson Welles, 19 h ; Semaine du cinéma coréen : Adada (1988, v.o. s.t.f.), d'Im Kwon-Taek, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Passages de l'image : Rue Fontaine (1984), de Philippe Garrel, l'Enfant secret (1979-82), de Philippe Garrel, 14 h 30 ; Liquid Sky (1982), de Slava Tsukerman, 17 h 30 ; France tour détour deux enfants (1986), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Passages de l'image : Thriller (1979, v.o. s.t.f.), de Sally Potter, le Dossier Adams (1988, v.o. s.t.f.), d'Errol Morris, 14 h 30 ; Contacts William Klein (1988), de William Klein, Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966, v.o. s.t.f.), de William Klein, Ulysse (1982), de Agnès Varda, 17 h 30 ; Gertrud (1964, v.o. s.t.f.), de Carl Théodor Dreyer, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

En voiture, Paris ! : Exploit sportif : Eclair journal, le Salaire de la peur (1952) de Henri Georges Clouzot, 14 h 30 ; Aventure-évasion : Spot Paris Yves Saint Laurent, Diva (1980) de Jean-Jacques Beineix, 16 h 30 ; Ville moderne : Actualités Gaumont, Spot Love pat Revlon (1955), Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 18 h 30 ; Aventure-évasion : Grande Routière (1954), la Vagü (1983) de A. Djabri, Adieu Philippine (1963) de Jacques Rozier, 20 h 30.

DIMANCHE

En voiture, Paris ! : Statut social : Opel Kadett (1960), la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 14 h 30 ; Ville moderne : Coups de feu à 18 heures *(1962) de Daniel Costelle*, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Travail : Bande annonce : Monsieur Taxi (1952) d'André Hunnebelle, Robert et Robert (1978) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; Aventure-évasion : la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-30-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins, 13e (45-61-94-95)* ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC *Ermitage, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 *(A., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS *(Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) . v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE *(A., v.f.) : Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

ARIEL (Fin., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 14 h 10, 16 h 10, 22 h 10.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 15 h 30, 17 h 30.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) .

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 30.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS *(Bel.) : Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic *Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRICHIENNE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE. Film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BIENVENUE AU PARADIS. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR PETIOT. Film français de Christian de Chalonge : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ILS VONT TOUS BIEN. Film italien de Giuseppe Tornatore, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5353

HORIZONTALEMENT

I. A l'habitude de marcher après les repas. – II. On ne s'y rend pas les mains vides. Des femmes qui « nettoient ». – III. Se laisse facilement embobiner. Prendre de la hauteur. Mouille sa chemise. – IV. Donne à réfléchir. Emission de nuit. – V. S'oppose à un passage. Parmi ce décor. Pronom. Est très bon. – VI. Dans une île. Source d'éclaboussures. – VII. Se fait entendre. Leur contact est à éviter. S'évapore facilement. – VIII. Parle l'arabe. Elle sent le sapin. – IX. Interjection. Ne laisse pas tout passer. Est de la famille des rosacées. – X. Partie d'une botte. Faisons le plat. – XI. Branché. On y est attendu. D'un auxiliaire. Tous derrière et lui devant. – XII. D'un peuple africain. Ramène au calme. – XIII. Remplissent des cours. Fut souvent attaqué. – XIV. Est sur le continent asiatique. Ne ménage pas ses forces. Conjonction. – XV. Est destiné à recevoir. Moyen de faire le siège. Peut faire froid dans le dos.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II								■							
III				■							■	■			
IV					■									■	
V						■				■					
VI					■										■
VII				■							■				
VIII	■	■							■						■
IX			■				■							■	
X								■							
XI			■						■				■		
XII		■						■							
XIII									■		■	■			
XIV				■		■							■		
XV					■						■				

VERTICALEMENT

1. Passe par des hauts et des bas. On y fait de la tôle. – 2. Empêche d'avoir l'eau à la bouche. Accompagne une action. Point. – 3. Endroits où l'on peut voir le pape. Peut porter une chaîne. – 4. Article étranger. Telle que rien n'a été passé. Avait des histoires. – 5. Possessif. Pour eux, cela ne va pas sans dire. – 6. S'est montré avant les autres. Est jaune et noir. – 7. Envoie des flèches. Nombreux sont ceux qui ont vécu dans les îles. – 8. Rentrent souvent dans leur coquille. Petit malin. – 9. Qui ne saurait porter ses fruits. Partie de campagne. Fait une lettre. – 10. Est du pays. Attire les moutons. – 11. Article. Donne à entendre. Ferait le déplacement. – 12. Qui n'est donc plus à découvrir. Qui a des difficultés à passer. Préposition. – 13. Certains ont l'habitude d'y mettre les « pieds ». Fait des multiplications. Est asiatique. – 14. Susceptible d'en vouloir. Ce n'était pas à son arc qu'il avait plus d'une corde. Besoin d'épanchement. – 15. A garder pour soi. Utile à celui qui est souvent à côté de la plaque.

Solution du problème n° 5352

Horizontalement

I. Confiseur. – II. Averse. Rã. – III. Na I. Eole. – IV. Titi. Lune. – V. Ironie. II. – VI. Nessos. Fi l. – VII. Fée. – VIII. Etagère. – IX. Rêne. Ires. – X. Etendoir. – XI. Se. Semées.

Verticalement

1. Cantinières. – 2. Ovaire. Tête. – 3. Né. Toscane. – 4. Freins. Gens. – 5. Iso. Iole. Dé. – 6. Selles. Riom. – 7. Eu. Fénié. – 8. Ur. Nife. Ere. – 9. Râteliers.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 SEPTEMBRE

« La nouvelle dation Picasso », 13 heures, Grand Palais, entrée côté Georges-Clemenceau (G. Marbeau-Canet).

« La cathédrale russe. Mille ans de christianisme en Russie. L'art des icônes », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg. Sénat », (carte d'identité, inscription au 45-74-64-97), 14 h 15, 20, rue de Tournon (Paris livre d'histoire).

« L'église de Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins », 14 h 30, devant l'église (Arts et *caetera*). « La chapelle du Val-de-Grâce », 14 h 30, entrée place A.-Laveran (S. Rojon-Kern).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (M. Pohyer).

« *Promenade : images nobles et rustiques au village de Charonne* », 15 heures, sortie métro porte de Bagnolet, côté rue de Bagnolet (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Vers un nouveau calendrier de l'emploi et de la vie professionnelle », par C. Vimont (Académie des sciences morales et politiques).

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Quelle est la puissance de la pensée positive ? », avec M.-A. Claisse (Usipos).

ACTUELLEMENT

RÉGIONS

Pour enrayer le déclin de son activité

La Rochelle transporte son port de pêche à la Pallice

Le président de la République posera en principe le 28 septembre la première pierre du futur port de pêche de La Rochelle. A l'automne 1993, la vieille criée abandonnera le centre-ville pour la pointe de la Pallice. Objectif : la relance de la pêche rochelaise. L'Etat, la chambre de commerce et les collectivités locales ont pour cela décidé de construire un port de pêche ultramoderne.

Le 18 août 1890, Sadi Carnot coupe le ruban inaugural. Le port de commerce de La Rochelle, condamné à l'isolement, abandonne le centre-ville pour la pointe de la Pallice. Un siècle plus tard, le port de pêche s'apprête à rejoindre son grand frère. Le 21 septembre 1990, François Mitterrand devrait souffler les cent bougies du gâteau d'anniversaire avant de poser la première pierre de ce qui pourrait être le port de pêche le plus moderne d'Europe.

Après des années de réflexion et de polémiques, le projet vogue désormais toutes voiles dehors afin d'être à quai à l'automne 1993. La pêche rochelaise a devant elle trois années pour préparer la plus grande mutation de son histoire, celle qui pourrait la sortir définitivement de la crise.

A l'image des grandes activités de la ville (chantiers navals, industrie automobile), la pêche a périclité au fil des années 80. La production, de 25 000 tonnes de poisson en 1965, était tombée à 7 500 tonnes en 1987 et le port, qui occupait le quatrième rang, glissait sûrement au-delà du dixième. Quelques années plus tôt, sa fermeture avait même effleuré certains esprits alors que la flotte rochelaise ne comptait plus que douze bateaux.

Depuis trois ans, le port a légèrement redressé la barre avec une quarantaine de navires et 9 000 tonnes de poisson en 1989. En valeur débarquée, cela représente 167 millions de francs et place La Rochelle au huitième rang national, très loin derrière le leader, Boulogne-sur-Mer.

L'amorce d'une reprise n'illusionne pas les professionnels et une nouvelle tempête se dessine déjà à l'horizon européen de 1993. Non seulement le port ne semble pas en mesure d'affronter la concurrence de ses voisins bretons, mais il risque d'être définitivement condamné par Bruxelles. La criée, construite en 1953, *ne répond pas aux normes* sanitaires et sa vétusté lui vaudra à coup sûr une interdiction de vente à l'aube du grand marché... Devant cette perspective, la chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle (CCI), qui assure la gestion du port, ainsi que les élus locaux, tirent une conclusion simple : « *Nous avions trois possibilités*, explique Michel Crépeau, maire de la ville. *Laisser faire, et la pêche disparaissait, rénover la vieille halle ou bien transférer le port.* »

Spontanément, la majorité des usagers se déclarent hostiles au déplacement. « *Au début, 90 % souhaitaient rester*, commente Christian Gaillard, président du Syndicat des mareyeurs. *Pour deux raisons. D'une part ils payent ici une location de 25 francs le mètre carré par an, à la Pallice ce sera 400 F. Mais au prix vient s'ajouter l'attachement à la criée. Le mareyage est une activité traditionnelle où les gens sont peu habitués à des changements aussi importants.* »

La CCI, la mairie et le conseil général optent pourtant pour le transfert. « *La rénovation coûtait 150 millions de francs*, explique le maire, *sans possibilités réelles de développement, alors que la construction coûte 250 millions mais sur un site totalement vierge.* »

Reste à convaincre l'Etat de participer au financement du projet. Michel Crépeau, ancien ministre de François Mitterrand, défend le dossier au plus haut niveau et finit par convaincre le président de la République. Au bout du compte, l'Etat apporte 32 millions de francs, le conseil régional de Poitou-Charentes, le conseil général de la Charente-Maritime et la ville de La Rochelle chacun 37,5 millions, la CCI 30 millions, Bruxelles débloquant plus de 27 millions.



« Une zone agroalimentaire »

Dans trois ans, La Rochelle aura donc un port ultramoderne, avec la particularité d'être accessible en permanence, quelle que soit l'heure de la marée. « *La criée sera totalement informatisée*, explique François Marandet, directeur du service maritime à la direction départementale de l'équipement (DDE), *et il y aura un saut technologique important pour le respect de la chaîne du froid. Naturellement le port sera aux normes actuelles, sans perdre de vue que nous construisons des installations pour cinquante ou cent ans.* »

Les objectifs sont clairs : attirer davantage de bateaux et retrouver une production de 13 000 tonnes de poisson. Mais le véritable défi est ailleurs. « *L'intérêt d'un port n'est pas seulement dans l'accueil des navires, mais dans le travail du poisson*, ajoute François Marandet. *Il faut donc créer autour une zone agroalimentaire.* » L'espace est prévu et la réflexion a largement avancé pour constituer un pôle de recherche et de fabrication. « *Les gens ne consomment plus comme avant*, ajoute Michel Crépeau, *nous devons nous adapter et même devancer leurs besoins. Le nouveau port de La Rochelle devra être à l'avant-garde.* »

Les professionnels ne font cependant pas tous preuve d'autant d'optimisme. Gérard Cognacq, directeur de la criée, fourbit toujours ses arguments : « *Soyons réalistes, nous n'avons pas les moyens de faire le port le plus moderne d'Europe. Beaucoup de mareyeurs ne pourront assumer l'augmentation de la location et les taxes supplémentaires. Il y aura aussi des compressions de personnel. Il fallait choisir de rénover, moderniser la criée...* » Le directeur ne mâche pas ses mots : « *Tout ça, c'est une histoire politique. En centre-ville, le port gêne l'aménagement et le tourisme...* » Michel Crépeau ne le conteste d'ailleurs pas. « *Le départ du port va en effet nous permettre de poursuivre l'aménagement, notamment de libérer les bassins pour le Grand Pavois. Quant aux compressions de personnel, elles seront largement compensées par les nouvelles activités qui vont naître autour du port.* »

Reste la cinquantaine d'entreprises de mareyage. La moitié pourraient disparaître en 1993 : « *Elles ne pourront pas toutes faire face à l'augmentation des coûts et surtout à la modernisation*, explique François Marandet. *Certains parlent de partir à la retraite, d'autres de se regrouper.* »

Sous la grande halle délabrée, les mareyeurs ont fini par jeter leur hostilité à la mer. « *C'est parti maintenant*, dit l'un d'eux, *il faut être fataliste. Vous verrez, nous serons tous à la Pallice le 28 septembre pour voir le président de la République.* »

ÉRIC DECOUTY

Le congrès des villes moyennes

La province redoute l'hypertrophie de l'Ile-de-France

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

Les villes moyennes revendiquent toute leur place dans la démarche d'aménagement du territoire. C'est ce qu'elles ont réaffirmé à l'occasion du second congrès de la FMVM (Fédération des maires des villes moyennes), réuni à Saint-Nazaire les 13 et 14 septembre. Les premiers magistrats des villes moyennes sont des maires « *décidés, entreprenants mais inquiets* », souligne Jean Auroux, ancien ministre, député et maire de Roanne, président d'une fédération qui regroupe 116 des 180 villes de 20 000 à 100 000 habitants.

Décidés, ils le sont, à prendre toute leur place dans une démarche d'aménagement du territoire « *harmonieux et solidaire* » – ils l'ont dit jeudi matin devant Jacques Chérèque – et à jouer pleinement leur rôle d'« interface » entre les métropoles et les espaces ruraux.

Entreprenants, ils proposent des projets de ville et s'organisent en réseaux. « *Nous sommes des pépinières d'idées et d'expériences. Les villes moyennes, ce n'est pas Balzac!* explique Jean Auroux. *Il faut éviter que le déséquilibre ne s'amplifie au détriment de la province, qui serait exclue du développement alors que l'Ile-de-France s'hypertrophie. Nous, nous apportons des projets nouveaux; que l'on sache, Paris n'a pas de projet de ville!* » Mais, pour tenir ce rôle, il faut des moyens et c'est là que l'inquiétude perce. La FMVM revendique « *très fortement* » des dotations de villes-centres, à plus forte raison si ces villes ont subi une perte de population : « *Nous exerçons des fonctions et proposons des services dont bénéficient nos agglomérations et nos arrière-pays. Si nous ne voulons pas voir fuir nos contribuables, il faut une péréquation plus convenable par rapport aux missions que nous confie la décentralisation.* »

Les congressistes ont, bien sûr, planché sur le projet de loi Joxe et ils ont pu jeudi soir faire part de leurs réserves à Philippe Marchand, ministre délégué, chargé des collectivités locales et de la sécurité civile. Les maires de la FMVM jugent le projet de loi « *intéressant mais perfectible* ». En particulier pour ce qui concerne les nouvelles formes de coopération intercommunale et la démocratie locale.

Ils accueillent plutôt fraîchement l'éventualité de la mise en place du référendum local d'initiative municipale. Ils craignent en effet que ces consultations n'ouvrent la voie à des abus et ne conduisent à l'inverse du résultat recherché. Ils penchent plutôt pour la mise en place de pratiques nouvelles, comme par exemple une procédure d'enquête publique plus ouverte ou, ainsi que le suggère Jean Auroux, le recours à des débats contradictoires et publics.

JEAN-CLAUDE CHEMIN

35 millions de francs pour l'agglomération nazairienne

Jacques Chérèque a apporté jeudi une pierre d'un poids appréciable au chantier Basse-Loire, l'un des sept chantiers territoriaux lancés par le ministre délégué à l'aménagement du territoire. En signant le volet économique du contrat de ville de l'agglomération nazairienne, il fournit au soutien et *à la diversification du tissu économique* local une somme totale de 35 millions de francs sur quatre ans.

Mobilisés sur le fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT), 25 millions de francs iront à la création de pépinières d'entreprises, l'aménagement de zones industrielles, etc. Le ministère de Jacques Chérèque dotera directement de 10 millions de francs la Société de développement industriel qui sera créée avec la participation de groupes industriels implantés sur l'estuaire de la Loire (dont les Chantiers de l'Atlantique et Elf France). Le contrat de ville de l'agglomération nazairienne concerne les huit communes du bassin d'emploi nazairien réunies dans l'Association pour l'étude du contrat d'agglomération de la Basse-Loire (APECAL) présidée par Claude Evin, ministre de la santé. Au total, entre les subventions européennes, les apports de l'Etat, de la région des Pays de Loire et du département de Loire-Atlantique, c'est plus de 1 milliard de francs qui devrait tomber sur le bassin nazairien au cours des cinq prochaines années.

« *Si on commence à rêver à Saint-Nazaire, cela n'a pas toujours été le cas* », commente Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire et rappelant que depuis dix ans la ville « *traîne* » un taux de chômage tournant autour de 17 % (de 13 à 14 % pour le bassin d'emploi), avec aujourd'hui une durée moyenne du chômage qui dépasse les quatre cents jours (*le Monde* du 1er février).

J.-C. Ch.

ALSACE

Strasbourg à Bruxelles

L'Association pour la promotion de l'Alsace (APA), qui réunit, depuis une dizaine d'années, les Alsaciens de Belgique, ouvrira le 1er octobre à Bruxelles un *observatoire de l'impact des politiques communautaires* dans la région. Son financement sera assuré par des subventions du conseil régional, des conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que des chambres de commerce et d'industrie et de la chambre des métiers. Les travaux de l'observatoire seront conduits sous la houlette de M. Pierre Netter, ancien président de la CCI de Colmar. Malgré la querelle sur le siège du Parlement européen, les Alsaciens reconnaissent ainsi que Bruxelles est le centre nerveux de l'Europe des Douze.

BOURGOGNE

Le Morvan redécouvre les plantes

Parce que l'un de ses animateurs, Jean-Claude Nouallet, a longuement travaillé depuis quelques années sur la mise en place d'une production locale d'herbes médicinales, le parc naturel régional du Morvan est aujourd'hui à la pointe d'un certain nombre de travaux lancés par la Fédération nationale des parcs sur le thème des plantes.

C'est peut-être ce qui l'a amené à aller plus loin encore et à confier à Capucine Crosnier, une jeune ethnobotaniste, un passionnant travail de réflexion et d'enquête sur les rapports de l'homme et de la plante. Durant trois ans, elle et son équipe *sont allées à la quête de la mémoire* collective en matière de plantes.

Installée jusqu'au 11 novembre à la Maison du parc à Saint-Brisson dans la Nièvre, « Savoir en herbes », l'exposition qui retrace et fait adroitement revivre ces liens privilégiés et trop facilement oubliés de l'homme avec la plante, deviendra ensuite itinérante.

Une Maison de l'homme et de la nature est envisagée. Un vidéodisque, réalisé grâce à l'aide du Muséum d'histoire naturelle d'Autun, permet déjà de visualiser et d'illustrer sur écran cathodique six cents données contenues en mémoire d'un ordinateur et pourrait devenir une véritable banque de données.

BRETAGNE

« Plouguerneau la germanique »

Plouguerneau reçoit le 22 septembre le prix de l'Europe, une distinction qui récompense les efforts entrepris par une collectivité pour la construction européenne. Un jumelage qualifié d'« exemplaire » unit cette petite commune littorale du Finistère-Nord avec Edingen-Neckarhausen (Bade-Wurtemberg, RFA).

Le 14 juillet 1967, à Plouguerneau, on efface les « *rancœurs de la guerre* ». Une imposante délégation allemande est là pour signer l'acte de mariage entre les deux communes. En septembre de la même année, les Plouguernéens paraphent à leur tour le parchemin officiel à 1 100 kilomètres de là. « *C'était le premier jumelage dans le Finistère avec l'Allemagne. Le maire de l'époque, Léon Gueguen, avait eu une attitude courageuse* », souligne aujourd'hui le premier magistrat de la commune, le docteur Bernard Leven.

En vingt-trois ans, ce jumelage n'a jamais connu de dépression. « *Nous entretenons des échanges tout au long de l'année* », indique Bernard Leven. Une vingtaine de mariages franco-allemands ont même été célébrés. La solidarité s'est aussi manifestée. En pleine marée noire de l'*Amoco Cadiz*, les amis allemands ont apporté spontanément leur aide financière. En 1986, ils sont à nouveau allés de leur obole pour la restauration de la maison communale (un don de 650 000 F) et, plus tard, une collecte organisée dans la ville allemande a fait chaud au cœur d'un jeune couple ayant tout perdu dans un incendie.

Dans le Finistère, Plouguerneau est devenue « la germanique » : « *Chez nous*, [il y a eu] *19 % d'Allemands cet été parmi la population estivale* », assure le maire, qui a accueilli en mairie en août Oskar Lafontaine, venu prendre quelques jours de repos sur cette côte sauvage.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants Didier Cornaille, Marcel Scotto et Gabriel Simon.
Coordination : Yves Agnès.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Alors que le baril de brut atteint 35 dollars à New-York

M. Bérégovoy mise sur la modération de l'inflation

Les cours du baril de brut ont atteint 35 dollars le vendredi 21 septembre à New-York, la crise du Golfe continuant à pousser le marché à la hausse. On apprenait le 22 septembre que l'Arabie saoudite avait décidé en milieu de semaine de stopper ses livraisons de pétrole à la Jordanie, invoquant une facture pétrolière impayée de 46 millions de dollars (environ 244 millions de francs).

NEW-YORK

de notre correspondant

De passage à New-York avant de gagner Washington, où se déroule, du 25 au 27 septembre, l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, M. Pierre Bérégovoy avait prévu de longue date de s'adresser à un parterre d'investisseurs pour leur parler des marchés financiers et des perspectives de l'économie française.

Mais les contre-performances de la Bourse de Paris, où les cours ont chuté de 23 % depuis le début de l'année, ont sans doute conduit le ministre de l'économie et des finances à occulter, le 21 septembre, le premier thème de son intervention.

Restaient la situation économique de la France en général et des atouts tels que la reprise de la croissance, des créations d'emplois, des investissements industriels et une stabilité de la monnaie *« qui*, a assuré le ministre, *nous permet de juguler l'inflation importée et d'accroître notre compétitivité par un effort de productivité »*.

Sur ce chapitre de l'inflation, M. Bérégovoy admet que la hausse du prix du pétrole consécutive à la crise du Golfe entraîne *« en France comme ailleurs une hausse immédiate de l'indice des prix »*. Compte tenu de la poussée constatée en août dernier (+ 0,6 %), la hausse des prix en rythme annuel ressort à 3,5 % à la fin du mois dernier. Pourtant, le ministre maintient ses prévisions d'inflation pour 1991 à 2,8 %, en raison de l'absence de pression inflationniste dans le secteur industriel. Selon lui, les entreprises françaises continueront à maîtriser leurs coûts *« et donc à s'abstenir de toute indexation des salaires sur les prix »*. Par ailleurs, la politique monétaire de la France demeure efficace et *« il n'est pas besoin aujourd'hui de la resserrer »*.

Pétrole : la pire hypothèse

Ce scénario 1991 rose clair, inscrit dans le budget, repose sur *« l'hypothèse d'un prix moyen du baril à 25 dollars, c'est-à-dire d'un dénouement de la crise d'ici à la mi-1991, suivi d'un recul du prix du baril »*, a expliqué le ministre de l'économie. Un calcul pourtant très éloigné de la situation actuelle, marquée par un prix du brut en continuelle ascension jusqu'à atteindre les 35 dollars en fin de semaine sur le marché new-yorkais.

Au moment où le ministre français évoquait un possible nouvel ordre mondial du pétrole, à l'image de ce qui avait été fait en son temps pour les monnaies aux sommets du Louvre et du Plaza – *« ce qui a bien marché »*, – des économistes de la Banque mondiale établissaient un scénario-catastrophe préoccupant. En cas de guerre dans le Golfe, les prix du pétrole pourraient se propulser jusqu'à 65 dollars par baril au cours des quinze prochains mois et se maintenir ensuite entre 30 et 40 dollars jusqu'au milieu des années 90.

A la vérité, ces spécialistes ont aussi bâti trois scénarios moins, pessimistes : une crise rapidement résolue, avec un brut à 23 dollars en fin d'année et à 17/18 dollars fin 1991 grâce à une réduction des stocks des compagnies pétrolières alliée à une augmentation de la production de l'OPEP ; une durée de douze à dix-huit mois pour résoudre la crise à l'issue de laquelle les prix de l'or noir reviendraient à 25 dollars en moyenne fin 1992 après une pointe de 31/32 dollars au deuxième semestre 1991 ; une incertitude prolongée entraînant des prix voisins de 29 dollars par baril durant les cinq prochaines années.

SERGE MARTI

Les chefs d'entreprise français redeviennent pessimistes

La morosité gagne les chefs d'entreprise. L'opinion des patrons sur l'industrie française au cours des prochains mois s'est totalement retournée en septembre pour devenir complètement négative.

Les chefs d'entreprise, interrogés par l'INSEE dans sa dernière enquête mensuelle, publiée vendredi 21 septembre, s'attendent désormais à une reprise de l'inflation. *« Les anticipations de hausses générales des prix retrouvent leur niveau de 1983 »*, relève l'institut de conjoncture.

Le nombre de patrons pronostiquant une baisse de la production *dans les mois à venir* atteint un niveau inégalé depuis 1985. La détérioration du climat des affaires appelle toutefois un correctif, note l'INSEE. Globalement négatifs quant aux perspectives générales de l'industrie, les chefs d'entreprise se montrent toutefois moins pessimistes sur leurs perspectives personnelles.

ÉTRANGER

Une délégation du CNPF dirigée par M. Perigot en visite à Budapest

La « précipitation » des industriels français en Hongrie

A la tête d'une délégation d'une cinquantaine d'industriels et de financiers français, M. François Perigot, le président du CNPF, a constaté à l'occasion de sa visite à Budapest, du 17 au 20 septembre, la volonté des nouveaux dirigeants hongrois de diversifier leurs relations économiques, notamment en faveur de la France. Il a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Jozsef Antall et plusieurs autres dirigeants. Depuis le changement de régime, les sociétés françaises se sont « précipitées » en Hongrie, sans toujours pouvoir, jusqu'à présent, concrétiser leurs projets.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Des abribus Decaux dans les rues, une quinzaine commerciale française dans un grand magasin (Le Skala), un restaurant tenu par un dentiste de Dunkerque reconverti (Les Jardins de Paris) juste en face d'un institut culturel français dont les travaux avancent enfin : les cinquante chefs d'entreprise et banquiers qui ont accompagné M. François Perigot à Budapest ont pu constater le réveil de la France dans une ville et un pays longtemps négligés.

« Incontestablement, les Français sont plus actifs, même s'ils hésitent encore parfois et s'ils manquent de tradition pour travailler, ici, en Europe centrale ». Président de Magyar Paribas, la toute jeune banque d'affaires créée à Budapest par Paribas (qui en détient 58 %, le reste appartenant pour 37 % au groupe Balkany et 5 % à lui-même), M. Peter Medgyessy, l'ancien numéro deux du gouvernement (communiste) reconnaît une affluence accrue des industriels français depuis la révolution tranquille magyare. Les chiffres confirment effectivement un développement rapide des relations entre Paris et Budapest. Les échanges commerciaux bilatéraux, très modestes il est vrai, ont connu en 1989 un véritable envol : les ventes françaises (1,7 milliard de francs) ont cru de 24,4 %, les achats (2,2 milliards de francs) de 25,6 %. Depuis le début de 1990, la situation est cependant un peu moins favorable. *« Conséquence de la baisse du niveau de vie ici et de l'abandon, par nos clients hongrois, du marché soviétique, nos ventes ont chuté depuis le début de l'année »*, reconnaît M. Jean-Jacques Lospier, le patron de Rhône-Poulenc à Budapest. Il avait vendu en Hongrie pour 200 millions de francs en 1989. Depuis janvier, les exportations françaises totales stagnent alors que les importations continuent de progresser légèrement (4 %). La France reste cependant le quatrième fournisseur parmi les pays de l'OCDE, derrière la RFA, l'Autriche et l'Italie.

Tous en chasse

Au-delà du commerce courant, les sociétés françaises ont largement profité de la libéralisation menée à l'égard des capitaux étrangers. Plus de soixante-dix sociétés mixtes (sur un total de 2 000) résultent du mariage de capitaux français et magyars. Près de 300 millions de francs ont ainsi été investis dans ces joint-ventures.

Bien que déçu par *« la lenteur du nouveau gouvernement »*, M. Stephen Frater, un jeune Américain d'origine hongroise, patron de la Cohfin, l'arme de M. De Benedetti à Budapest (détenu à 53 % par Cerus), reconnaît qu'il y a de nombreux projets en cours. Après plusieurs opérations – dont la prise de participation de 60 %, avec Table de France, dans la société de porcelaine Alföld – il annonçait, le 19 septembre, l'entrée dans le capital (à hauteur de 50 % et pour un montant de 7,5 millions de dollars) dans l'une des plus importantes entreprises hongroises d'imprimerie, la société Petöfi.

Pratiquement, toutes les grandes entreprises françaises font désormais la chasse en Hongrie. Les équipements et grands travaux attirent les Spie, Campenon Bernard, Bouygues, EDF (pour la centrale nucléaire de Paks), Matra (métro), Sel-Alcatel (téléphone), Air Liquide... Les hôteliers français sont plein d'ambition (Accor, Méridien...), Publicis et Hersant aussi.

A l'instar de Schlumberger, plusieurs maisons françaises se préparent à réaliser des investissements importants sur place. Le pays du salami et du tokay attire en particulier les industriels de l'agroalimentaire : on a vu roder sur les bords du Danube des émissaires de BSN, Bonduelle et Bongrain... Les banquiers ne sont pas de reste. Après la Société générale, actionnaire depuis plus de dix ans de la CIB (Banque internationale d'Europe centrale), la BNP prépare la création d'une banque (en collaboration avec la Dresdner Bank et une banque hongroise, l'OKHB), le Crédit lyonnais, qui vient d'y ouvrir un bureau de représentation, aussi.

Le voyage, en janvier dernier, de M. François Mitterrand a dopé les *relations entre les deux pays*. Si la ligne de crédit acheteur (de 2 milliards de francs) a été rapidement mise en place, ce n'est pas le cas pour le fonds d'aide annoncé alors (de 50 millions de francs) et destiné à soutenir les investissements français en Hongrie. Début septembre, celui-ci n'était pas encore opérationnel ! Les relations institutionnelles se renforcent également. A l'occasion de son séjour à Budapest, du 9 au 12 septembre, M. Philippe Clément, le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie a signé un accord cadre avec la Chambre de commerce de Hongrie (CCH) qui devrait aboutir notamment à la création, à terme, d'une chambre de commerce franco-hongroise.

« Face à l'importance de nos relations avec l'Allemagne, nous devons développer nos échanges avec la France. » Le nouveau président de la CCH, M. Lajos Tolnay, le jeune patron (42 ans) de Dimag Sa (métallurgie), a certes une allure sportive bien différente de ses prédécesseurs. Mais il tient à ce sujet le même langage. Son appel semble entendu par les industriels français. Deux signes cependant peuvent inquiéter.

Première interrogation : un « produit » français a complètement disparu d'un marché pourtant libéré, celui de la presse. Alors que tous les grands journaux européens sont proposés dans la rue, les boutiques et les hôtels, *le Monde* et les autres quotidiens français sont étrangement absents. Deuxième question : les Français se laisseront-ils... distancer sur ce marché par les Japonais, sinon par les Coréens ? A l'aéroport de Budapest, sur les caddies, les espaces publicitaires ne sont pas occupés par Thomson, Bull ou Renault, mais par Samsung, Goldstar et quelques autres noms de grands groupes asiatiques...

ÉRIK IZRAELEWICZ

Selon le premier ministre tchécoslovaque

L'URSS pourrait quitter le Comecon

Certains indices donnent à penser que l'Union soviétique pourrait quitter le Comecon, a déclaré vendredi 21 septembre à Prague le premier ministre tchécoslovaque M. Marian Calfa. Sans donner plus de précisions, il a ajouté que dans ce cas la Tchécoslovaquie n'aurait plus de raison de faire partie de l'organisation économique des pays de l'Est.

Lors d'une conférence de presse donnée à l'issue d'une visite de deux jours du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, ce dernier a annoncé de son côté que la CEE avait promis 40 millions de dollars (212 millions de francs environ) à la Tchécoslovaquie pour l'aider à combattre la pollution atmosphérique. Il a ajouté que la CEE préparait des aides pour les pays d'Europe de l'Est touchés par la hausse des prix du pétrole.

SOCIAL

Les perturbations dans les hôpitaux de l'Assistance publique

La grève des blanchisseurs touche à sa fin

Le libre accès aux blanchisseries de l'Assistance publique de Paris a été rétabli dans la soirée du jeudi 20 septembre et le travail a presque totalement repris vendredi. Lié à un changement de statut, le conflit avait débuté en juin dernier.

« Chez les fonctionnaires, Zola a encore droit de cité. » La référence à l'auteur de *Germinal* était de rigueur dans la vénérable salle Ambroise-Croizat de la Bourse du travail de Paris, haut lieu des luttes ouvrières, où étaient réunis jeudi 20 septembre à l'appel de la CGT les derniers grévistes des blanchisseries de l'Assistance publique (AP).Toutefois, à entendre les syndicalistes, le parallèle n'est pas seulement de circonstance.

« A cause de la vapeur, on crève de chaud l'été. L'hiver, ce sont les courants d'air glacé. Sous peine d'être réprimandés, il faut assurer les cadences : 1 500 alèses, 1 100 draps et 400 chemises à l'heure avec cinq minutes de pause à la discrétion du chef d'atelier. Sans compter l'eczéma et les allergies qui se multiplient depuis que le linge est en polyester », souligne Mme Aurélienne Verdol, militante CGT. Le conflit, entamé fin juin, est né de la préparation d'un nouveau statut pour les six cents blanchisseurs, à la suite de la réforme de la grille de la fonction publique. Les nouveaux textes, assurent les cégétistes, mettent directement en cause le droit à la retraite à cinquante-cinq ans.

Fin août, après qu'eurent été opérées les premières retenues sur salaires, des chariots ont été disposés pour bloquer l'entrée et la sortie du linge dans les blanchisseries de la Pitié-Salpêtrière et du boulevard Mac-Donald, à Paris . Alors que la CGT considérait ne pas faire obstacle à la liberté du travail, la direction de l'AP a obtenu le 19 septembre un jugement en référé mettant en demeure les grévistes de libérer les accès aux blanchisseries. Jeudi soir, les chariots avaient disparu et, vendredi, la direction signalait que la *« grande majorité du personnel »* avait repris le travail. Ce conflit a contraint les hôpitaux à recourir à des entreprises privées pour un coût de 10 millions de francs.

M. Jean-Pierre Cendron, directeur du personnel de l'AP (qui regroupe 85 000 salariés sur une cinquantaine d'établissements de la région parisienne) estime que le conflit s'est engagé sur des bases fausses. *« La réforme de la fonction publique hospitalière*, affirme-t-il, *va permettre aux blanchisseurs de devenir ouvriers professionnels, soit un gain de rémunération de 400 à 800 francs par mois. Quant à l'âge de la retraite, il sera maintenu à cinquante-cinq ans : il n'y a pas la moindre ambiguïté là-dessus. »* M. Cendron, qui évalue à quelque 10 %, chiffre peu différent de celui de la CGT, la proportion de grévistes ces derniers jours, reconnaît que *« les conditions de travail des blanchisseurs sont dures »*.

L'an prochain, une nouvelle blanchisserie, qui a nécessité un investissement de 150 millions de francs, sera ouverte à la Salpêtrière. Le tri du linge sera automatisé, évitant les manipulations et réduisant les risques d'infection pour le personnel.

Pour autant, la fin du conflit des blanchisseurs ne signifie pas pour l'Assistance publique le retour à un climat social serein. Depuis plusieurs mois, des mouvements sporadiques affectent certaines catégories du personnel ouvrier (5 000 personnes) ainsi que les agents administratifs (8 000 salariés). Dans le premier cas, la réforme de la grille de la fonction publique hospitalière risque de rogner sur les avantages d'un statut particulier. En revanche, les agents administratifs revendiquent que soient généralisées les améliorations de carrière accordées par cette même réforme aux secrétaires médicales, et observent périodiquement débrayages et grève des recettes.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Assurance-maladie de l'Essonne : les parlementaires socialistes demandent un médiateur.** – Les neuf parlementaires socialistes de l'Essonne ont demandé, vendredi 22 septembre, la nomination *« immédiate »* d'un médiateur départemental pour régler le conflit de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne qui dure depuis trois mois. *« On s'est moqué de nous. On a accepté de nous recevoir et l'on repart les mains vides »*, a protesté M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur, après avoir été reçu à l'Hôtel Matignon. Par ailleurs, les syndicats CGT et CFDT de la caisse primaire de Metz (Moselle) ont proposé au personnel de ralentir le traitement des dossiers.

INDUSTRIE

L'ouverture du marché automobile européen

La Commission se défend d'être trop libérale dans ses négociations avec le Japon

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les négociations avec Tokyo sur l'ouverture progressive du marché de la Communauté aux importations de voitures japonaises sont loin d'être achevées, affirme-t-on à la Commission européenne. On estime que Mme Edith Cresson a fondé ses critiques à l'égard de la Commission, qui négocie au nom des Douze, non pas sur un projet d'accord, mais sur un simple scénario catastrophe établi, parmi d'autres, par les services bruxellois et qui n'a aucune chance d'être retenu (*le Monde* du 21 septembre).

On souligne à la Commission que ce dossier fera l'objet d'une décision collégiale, lorsque M. Frans Andriessen, le vice-président chargé des relations extérieures, aura achevé ses conversations avec les autorités de Tokyo.

Importations directes et « transplants »

Y aurait-il eu malentendu, mardi dernier à Rome, lors de la réunion des ministres du commerce des Douze sur l'état exact des pourparlers avec les Japonais ? Telle était l'hypothèse jeudi au quartier général de la Commission, alors, cependant, que MM. Andriessen et Martin Bangemann (le vice-président chargé de la politique industrielle) étaient absents de Bruxelles. Mme Cresson a apparemment compris que la Commission proposait à Tokyo d'autoriser en 1997, dernière année de la période de transition de cinq ans durant laquelle les constructeurs nippons seront supposés autolimiter leurs ventes à la CEE, l'importation directe de 1 320 000 voitures et camions japonais, soit 8,7 % du marché des Douze, auxquels viendraient s'ajouter 1 500 000 « transplants » (1) (10 % du marché). Ainsi, au total, les marques japonaises pourraient s'emparer de 18,7 % du marché des Douze contre 9,4 % aujourd'hui.

Le seul chiffre pour lequel il y a accord provisoire avec le Japon est celui des importations directes – 1 320 000 véhicules, soit 8,7 %, – nous assure une très bonne source bruxelloise. En revanche, ajoute-t-elle, celui portant sur les « transplants » et, par voie de conséquence, celui reflétant la pénétration totale sont farfelus.

Une garantie difficile à obtenir

La Commission, explique notre interlocuteur, continue à raisonner sur une pénétration totale de marques japonaises à la fin de la période de transition se situant entre 12 % et 14 % du marché. Compte tenu de ce qui est prévu pour les importations directes, cela laisserait la possibilité aux constructeurs nippons d'écouler, sur ce même marché des Douze, autour de 800 000 « transplants ».

Tokyo refuse d'aborder le problème des « transplants » dans la négociation. Mais la Commission fera clairement savoir aux Japonais que, au-delà de ce seuil se situant autour de 800 000, il y aura répercussion sur les importations directes : la CEE appliquera la clause de sauvegarde prévue dans l'arrangement.

Compte tenu de la position japonaise, mais aussi de celle de plusieurs Etats membres de la CEE à l'égard de ce point sensible des « transplants », il est difficile d'imaginer que la Commission puisse obtenir la garantie *« sur papier »* réclamée par Mme Cresson. Mais, souligne-t-on, elle mettra suffisamment les points sur les « i » pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) Les « transplants » sont les voitures et camions de marque japonaise sortis d'usines installées en Europe. Ils représentent aujourd'hui à peine plus de 100 000 véhicules.

REPÈRES

CEE

L'inflation au plus haut depuis cinq ans

L'inflation, en rythme annuel dans la Communauté européenne, a atteint 5,9 % en août, son plus haut niveau depuis cinq ans, en raison de la flambée du prix du pétrole consécutive à la crise du Golfe.

Selon les chiffres publiés vendredi 21 septembre par Eurostat, l'office de statistiques de la CEE, les prix à la consommation ont progressé en moyenne de 0,6 % en août.

Voici le détail, pays par pays, du taux annuel d'inflation avec, entre parenthèses, celui du mois d'août : Belgique 3,3 (0,6) ; Danemark 2,5 (1,0) ; RFA 2,8 (0,3) ; Grèce 21,9 (0,6) ; Espagne 6,5 (0,5) ; France 3,5 (0,6) ; Irlande (calculé chaque trimestre) ; Italie 6,8 (0,7) ; Luxembourg 3,3 (0,5) ; Pays-Bas 2,2 (0,4) ; Portugal 12,7 (1,3) ; Grande-Bretagne 10,6 (1,0).

ALLEMAGNE

75 % des fonctionnaires de l'Est mis à pied

Les trois quarts des 18 000 fonctionnaires qui restent dans les ministères est-allemands vont perdre leur emploi, a annoncé vendredi 21 septembre le gouvernement. En effet, après la fusion de la RDA avec la RFA le 3 octobre, les administrations de Bonn seront responsables de l'ensemble du pays.

Au maximum 25 % pourront être réemployés (après enquête pour écarter les anciens agents de la STASI). La moitié seront en liste d'attente avec 70 % de leur salaire et seront encouragés à suivre un programme de reconversion d'ici au début de l'été 1991. Les autres seront licenciés ou mis à la retraite. Depuis la révolution tranquille de 1989 contre le régime communiste, le nombre des fonctionnaires a déjà diminué de 12 000.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 17 AU 21 SEPTEMBRE

PARIS

Noir c'est noir !

INDICE CAC 40

- 4,4

« Noir c'est noir, il n'y a plus d'espoir... » Au moment où Johnny Hallyday remonte sur scène *« dans la chaleur de Bercy »*, la tentation est grande pour de nombreux boursiers de fredonner ce succès dans l'ambiance glacée du Palais Brongniart. La semaine écoulée rejoint en effet au palmarès des baisses (- 4,4 %) les plus mauvaises périodes vécues durant l'été. L'indice CAC 40 a *même enfoncé son plancher du* 21 août dernier (1 546,51 points) jeudi avant de revenir à 1543,53. vendredi à la clôture. La dégringolade depuis le début de l'année atteint les 22,8 % et 21,2 % à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août dernier. L'indice CAC 40 se retrouve à présen. à un niveau proche de celui du 28 décembre 1988...

Vingt-deux mois de hausse sont ainsi partis en fumée sans pour autant redonner confiance aux investisseurs. Car, même avec des cours jugés *« bradés »*, ils sont encore nombreux à ne pas vouloir s'engager. Trois préoccupations les hantent : l'issue du bras de fer opposant l'Occident à *l'Irak*, l'évolution des cours du pétrole, et enfin l'état de santé de l'économie américaine. En ce sens, la semaine aura amené son lot de nouvelles inquiétudes justifiant pleinement ses séances de baisse arrêtées peu avant la fermeture hebdomadaire de la Bourse.

La crainte d'un conflit armé, après l'envoi de nouvelles troupes françaises dans le Golfe, provoquait lundi, dans un marché déprimé, une dépréciation de 0,68 %. Le découragement augmentait au rythme de la flambée des prix de l'or noir. Ainsi, mardi alors que le baril dépassait les 33 dollars, les valeurs plongeaient perdant 1,50 %.

Sursaut de dernière minute

Le lendemain, la décision irakienne de geler les avoirs français entraînait paradoxalement une réaction limitée des intervenants (- 0,61 %) plus soucieux de l'évolution de l'économie américaine. Les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, M. Alan Greenspan, *écartant tout assouplissement de* la politique monétaire outre-Atlantique jetaient alors un froid chez les investisseurs. Froid d'autant plus vif que, au même moment, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, rendait public un document freinant l'union monétaire européenne.

Ces nouvelles noircissaient un *peu plus le tableau* et augmentaient le sentiment d'impuissance des investisseurs et surtout leur lassitude. Jeudi, le marché perdait alors 1,89 % et l'indice CAC 40, comme la plupart de ses homologues européens, enfonçait son plus bas niveau de l'année (1 540,60). Le terme boursier de septembre se soldait par un bilan négatif (- 0.82 %). Cette contre-performance porte à cinq *le nombre de liquidations mensuelles consécutives négatives*, la plus saignante étant celle d'août (- 21,95 %). Vendredi, le sentiment n'était guère meilleur et les valeurs perdaient en séance jusqu'à 2 %. Toutefois, le marché tentait de se reprendre et d'effacer ce recul. Il y parvenait *in extremis* une minute avant la clôture avec une infime progression (+ 0,19 %).

Le phénomène observé depuis une quinzaine de jours, à savoir la réaction sévère des intervenants à la publication des résultats semestriels des entreprises, s'est confirmé cette semaine. Au chapitre des victimes, CMB Packaging et Essilor. Le groupe d'emballage s'est déprécié de plus de 9 %, jeudi, après l'annonce d'un recul de 2,1 % de son résultat courant.

Le fabricant de verres de lunettes a plongé de 15,2 % vendredi à la suite des déclarations de son président M. Bernard Maintenaz. Ce dernier a révélé que les bénéfices d'Essilor avaient reculé de 20 % au cours des six premiers mois et ne correspondaient pas aux prévisions. Le titre Michelin a été quant à lui peu secoué malgré sa perte de 363 millions de francs au premier semestre. Au contraire, il s'est même apprécié de 1,5 %. Toutefois à 62,90 francs, l'action est proche de son plus bas niveau (62 francs). Depuis le début de l'année, le titre de l'équipementier automobile a perdu 62,6 %. Mais Bibendum n'est pas seul dans cette descente aux enfers. Cerus, le holding de M. Carlo De Benedetti l'y accompagne notamment avec 60,8 % de chute. Pis, dès le début de la semaine, le cours de ce holding est passé en dessous de sa valeur nominale (200 francs) pour terminer à 176 francs.

Pareille situation était oubliée depuis longtemps à la Bourse, tout au moins en ce qui concerne les grandes valeurs. *« Des cas de ce type, il y en avait des caisses dans le passé,* se souvient un des principaux acteurs de la place. *Ce n'est pas sans poser des problèmes aux firmes désireuses de faire des opérations financières, comme des fusions, des augmentations de capital ou des émissions d'actions nouvelles. »* A cela s'ajoute, comme impact négatif, le mutisme de cette firme, comme celui de nombreux autres groupes, à l'égard de ses actionnaires depuis le début de la crise boursière. Contrairement au proverbe, le silence n'est pas toujours d'or.

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	21-9-90	Diff.
Accor	636	– 69
Air liquide	598	+ 9
Arjomari	1 590	– 21
Bic	541	– 38
Bis	310	– 40
CGIP	820	– 149
Club Méditer.	400	– 24
Essilor	317,50	– 82,50
Euro-Disney	77	– 11,10
Europe 1	1 929	– 26
Eurotunnel	39,70	– 3,35
Groupe Cité	620	– 70
Hachette	194,70	– 0,60
Havas	462	– 37
Marine Wendel	289	– 46
Navigation mixte	1 360	– 30
Nord-Est	130	– 10
L'Oréal	460	– 10
Saint-Gobain	355,30	– 24,70
Sanofi	746	– 4
Saulnes Châtillon	207	– 43
Skis Rossignol	850	– 105

Banques, assurances

	21-9-90	Diff.
AGF	900	– 65
Bail Equipment	189	– 21
Bancaire (Cie)	356,90	– 38,10
Cetelem	321	– 42
CCF	149,60	– 16,90
CFF	860	– 125
CFI	348	– 25
Chargeurs	776	– 17
CPR	357	– 27
Eurafrance	1 320	– 100
GAN	1 703	– 197
Henin (La)	500	– 4
Locafrance	391	– 34
Locindus	610	– 65
Midi	835	– 25
Midland Bank	94,90	– 8,90
OFP	1 315	– 82
Paribas	449	– 40,50
Prétabail	870	– 55
Schneider	703	– 72
Société générale	409	– 43,20
Suez (Cie fin.)	289,10	– 28,40
UAP	478	– 17
UCB	141,90	– 37,10

Matériel électrique

	21-9-90	Diff.
CGE	479,50	– 29,50
CSEE (ex-Signaux)	210	– 35
Générale des eaux	2 045	– 70
Intertechnique	980	– 115
Legrand	3 280	+ 30
Lyon. des eaux	460	– 4,50
Matra	222,50	– 31
Merlin-Gerin	476	– 34
Moulinex	79,50	– 3,60
Labinal	760	– 75
Radiotechnique	380	– 115
SEB	1 010	– 70
Sextant-Avionique	506	– 34
Thomson-CSF	96,40	+ 3,90
IBM (1)	564	+ 14
ITT	259	– 13,30
Schlumberger	352	+ 2
Siemens	1 831	– 172

(1) Coupon de 5 F.

Mines, caoutchouc

	21-9-90	Diff.
Géophysique	1 350	– 9
Imétal	225	– 18
Michelin	61,95	– 8,40
Metaleurop	86,50	– 13,60
RTZ	39,85	– 2,70
ZCI	1,80	– 0,11

Alimentation

	21-9-90	Diff.
Béghin-Say	711	– 84
Bongrain	2 590	– 350
BSN	714	– 57
Carrefour	3 160	– 9
Casino	122	– 0,10
Euromarché	3 000	inch.
Guyenne-Gasc.	850	– 78
LVMH	3 224	– 316
Occid. (Gle)	545	– 1
Olipar	296	– 14
Pern.-Ricard	1 004	– 31
Promodès	1 850	– 34
St-Ls-Bouchon	1 177	– 14
Source Perrier	1 120	– 161
Nestlé	*28 990*	*– 610*

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Raffinage Distr.	+ 9,2	Radiotechnique	- 22,9
Thomson-CSF	+ 6,1	Essilor intl.	- 20,6
Berger SA	+ 3,7	*Damart SA*	- 20,3
Redoute	+ 3,3	CCMC	- 19,2
Salvepar	+ 2,3	BNP CI	- 19
Total (FSE pétr.)	+ 1,8	UCB	- 19
BP France	+ 1,3	UFB Locabail	- 10,1
Bail Invest.	+ 1,2	Ingenico	- 17,9
Concept	+ 0,7	Dassault Av.	- 17,5
Esso	+ 0,7	Cerus	- 17
Spie Batignolles	+ 0,4	Remy et assoc.	- 16,8
Euromarché	+ 0,3	Truffaut (Fin.)	- 16,7
Hachette	+ 0,0	CMB Pack.SA	- 16,3
Pechiney CIP	+ 0,0	Saulnes Regr.	- 16,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Eaux (G. des)	254 082	531 777 927
CGE	991 107	493 238 257
BSN	612 932	462 084 850
Elf-Aquitaine	666 303	456 738 958
Raffin. Distr.	1 119 627	360 475 838
Suez (Co. de)	1 145 569	354 646 473
Accor	390 692	271 211 465
Saint-Gobain	725 914	269 807 010
Carrefour	82 683	263 512 817
Dassault Elec.	783 950	234 461 648
Peugeot S.A.	433 205	232 775 224
Laf. Coppée	673 558	231 825 760
LVMH	65 440	218 940 606
GAN	108 472	201 553 645

(*) Du vendredi 14 septembre au jeudi 20 septembre 1990 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14-9-90	Cours 21-9-90
Or fin (kilo en barre)	65 200	66 500
– (kilo en lingot)	65 500	66 350
Pièce française (20 fr.)	409	415
• Pièce française (10 fr.)	400	405
Pièce suisse (20 fr.)	482	479
Pièce latine (20 fr.)	378	382
• Pièce tunisienne (20 fr.)	378	376
Souverain	495	492
• Souverain Elizabeth II	491	499
• Demi-souverain	400	396
Pièce de 20 dollars	2 260	2 400
– 10 dollars	1 320	1 305
• – 5 dollars	825	825
– 50 pesos	2 495	2 560
• – 20 marks	535	525
– 10 florins	399	398
• – 5 roubles	295	286

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance *hebdomadaire supplémentaire.*

Bâtiment, travaux publics

	21-9-90	Diff.
Auxil. d'entr.	770	– 121
Bouygues	409	– 56
Ciments franç.	1 077	– 148
Dumez	602	– 8
GTM	1 320	– 70
Immob. Phénix	83,50	– 12,30
J. Lefebvre	655	– 103
Lafarge C.	334,20	– 8,90
Poliet et Chaus. (1)	385,20	– 65,80
SGE-SB	163	– 21,50

Mines d'or, diamants

	21-9-90	Diff.
Anglo-American	126	– 12,80
Amgold	421	+ 0,50
Buf. Gold M.	81	– 1,40
De Beers	94,50	– 7,50
Drief. Cons.	61,10	– 2,40
Gencor	11	– 2,05
Harmony	46,50	+ 0,55
Randfontein	26,10	– 0,35
Saint-Helena	50,50	– 1
Western Deep	176,50	– 8,50

Métallurgie

	21-9-90	Diff.
Alspi	357	– 34
Dassault aviation	425	– 90
De Dietrich	1 360	– 124
Facom	1 216	– 124
Fives-Lille	237	– 21
Penhoët	440	– 31
Peugeot SA	520	– 4
Sagem	1 420	– 60
Strafor	992	– 113
Valeo	300	– 45,70
Vallourec	264	– 30,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21-9-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,40	+ 0,30
8,80 % 1977	117,99	+ 0,39
10 % 1978	99,46	– 0,11
9,80 % 1978	99,05	– 0,15
9 % 1979	97,30	– 0,20
10,80 % 1979	100,65	– 0,35
CNE 3 %	3 730	– 10
CNB bq. 5 000 F	99,97	+ 0,08
CNB Paribas 5 000 F	100,10	inch.
CNB Suez 5 000 F	100,50	+ 0,35
CNI 5 000 F	100	+ 0,05

Pétroles

	21-9-90	Diff.
BP-France	118	+ 3,80
ELF-Aquitaine	677	– 2
Esso	698	– 7
Primagaz	605	– 19
Sogerap	395	– 25
Total	695	– 15
Exxon	270	+ 3
Petrofina	1 649	– 104
Royal Dutch	433,40	– 1,10

Produits chimiques

	21-9-90	Diff.
Inst. Mérieux	2 785	– 455
Labo. Bell	2 320	– 82
Roussel-Uclaf	1 800	– 155
BASF	703	– 39
Bayer	729	– 32
Hoechst	705	– 45
Imp. Chemic.	82,50	– 1,50
Norsk Hydro	210,20	– 0,10
Synthélabo	485	– 40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 septembre 1990

Nombre de contrats : 69 059.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91	Juin 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	96,80	96,92	96,78	–
+ bas	96,50	96,54	96,50	–
Dernier	96,60	96,62	96,54	–
Compensation	96,58	96,62	96,54	96,54

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 sept.	18 sept.	19 sept.	20 sept.	21 sept.
RM	1 412 267	2 315 950	2 324 120	3 019 227	–
Comptant R. et obl.	8 967 881	6 255 199	6 528 390	4 761 541	–
Actions	55 944	133 981	173 742	290 744	–
Total	10 436 096	8 705 130	9 026 252	8 071 512	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	76.1	74,9	74,4	72,8	–
Étrangères	83,3	82,6	82	81,7	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	437,6	436	433	428.7	418,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 604,02	1 579,93	1 570,28	1 540,60	1 543,53

NEW-YORK

Quand le pétrole refroidit

INDICE DOW JONES

- 2 %

Finalement, la principale surprise de cette semaine a été que la Bourse de New-York n'ait baissé *« que »* de 2 % en cinq séances après une série de nouvelles qui vont du gris au noir foncé. La grisaille est venue des propos tenus mercredi par le président de la Réserve fédérale. Certes, la récession est en vue, a admis M. Alan Greenspan, mais nous n'y sommes pas encore. Certes, la crise du Golfe a introduit *« des risques nouveaux et substantiels »*, notamment en termes d'inflation, laquelle a pris la poudre d'escampette au mois d'août, mais cette flambée de hausse des prix due au pétrole *ne constitue pas encore un* danger récessionniste suffisant pour justifier une baisse des taux d'intérêt... Bref, ce n'est plus tout à fait comme avant, mais ce n'est pas encore complètement nouveau. Allez demander à des boursiers de prendre position avec ça !

Jeudi et vendredi, on voyait tout en noir sur les écrans d'ordinateurs à Wall Street. Dans un premier temps, la décision du Fed d'autoriser J. P. Morgan à souscrire dorénavant des actions pour son propre compte une fonction réservée jusqu'ici aux banques d'investissement pouvait être considérée comme une nouvelle percée positive dans le sens de la déréglementation. Mais elle intervient au plus mauvais moment sur un marché profondément perturbé sur lequel *les acteurs financiers ont de plus* en plus de mal à gagner leur vie. Dans le même temps, Chase Manhattan faisait savoir qu'elle escomptait 625 millions de pertes au troisième trimestre et qu'elle allait supprimer cinq mille emplois après avoir réduit son dividende de moitié.

Autre information contribuant à la morosité ambiante, le prix du brut gagnait encore 2,25 dollars pour s'établir à 35,43 dollars l'once au New York Mercantile. Et ce n'est pas fini... Enfin, l'équipe *mixte Congrès*-Administration chargée de combler le trou budgétaire est toujours incapable de présenter les matériaux adéquats. Dans ces circonstances, un indice Dow Jones qui se tient encore à 2 512,38, en baisse de 51,73 dollars sur le vendredi précédent – et de 500 points par rapport à son plus haut du mois de juillet – tient encore du miracle.

Indice Dow Jones du 21 septembre : 2 512,38 (contre 2 564,11).

SERGE MARTI

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Alcoa	66 3/4	67 1/2
ATT	30 5/8	31 3/8
Boeing	44 1/8	43 1/8
Chase Man. Bank	16 3/8	12 3/4
Du Pont de Nemours	35 1/8	34 5/8
Eastman Kodak	40 1/4	41 1/8
Exxon	51 3/8	51 1/4
Ford	34 5/8	33 7/8
General Electric	59 3/8	55 7/8
General Motors	37 1/2	36 3/4
Goodyear	19 3/4	18 1/2
IBM	104 1/4	106 3/4
ITT	50 7/8	48 5/8
Mobil Oil	65 1/2	67
Pfizer	71	70 7/8
Schlumberger	66 1/4	65 3/4
Texaco	64 1/2	64 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	99	100 1/2
Union Carbide	*15 3/4*	*15 1/4*
USX	32 3/4	32 3/4
Westinghouse	29 7/8	27 1/4
Xerox Corp.	39 3/8	36 3/4

TOKYO

Nouvelle déprime

INDICE NIKKEI

- 4,5 %

« A chaque fois que nous prédisons un seuil de résistance, il s'évapore comme de l'eau dans le désert d'Arabie », affirmait un professionnel. Une seule chose a résisté cette semaine à Tokyo : le sens de la métaphore des opérateurs. Sinon les séances ont été désastreuses avec une chute de 4,5 %. Annulant tous ses précédents records de baisse, il a par deux fois crevé son plancher le plus bas de l'année. Le résultat : jeudi, en chutant à 23 603 yens il était à son niveau le plus bas depuis trente-deux mois. Seule hausse, vendredi où il a regagné, avec du mal, 174,85 yens.

Les raisons de cette déprime boursière n'ont pas changé. Elles se sont simplement aggravées. Comme on le redoutait, la « crise irakienne » précipite une flambée des cours du pétrole et pousse l'économie américaine déjà chancelante en « stagflation » (inflation plus récession).

A ces mauvaises nouvelles, s'ajoute le retour des incertitudes japonaises en matière de taux d'intérêt.

Conséquence logique de cette suite de chutes, de cet amoncellement de mauvaises nouvelles : les autorités se sont décidées à intervenir. Le ministre des finances et les « quatre grands » (Nomura, Daiwa, Kikko et Yamaichi) se sont réunis jeudi pour concerter leurs efforts afin d'arrêter la dégringolade.

Indices du 21 septembre : Nikkeï 23 777,83 (contre 24 897,46) ; Topix 1 769,77 (contre 1 895,68).

BRUNO BIROLLI
(correspondance)

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Akai	625	602
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 580	1 460
Fuji Bank	2 260	1 850
Honda Motors	1 500	1 470
Matsushita Electric	1 740	1 720
Mitsubishi Heavy	770	737
Sony Corp.	7 000	6 540
Toyota Motors	1 910	1 840

LONDRES

Dérapage – 3,3 %

Les craintes d'une récession qui ont suivi la publication d'indices négatifs dans plusieurs pays, ainsi qu'un bouquet de mauvais résultats de sociétés ont sévèrement atteint la bourse de Londres. L'indice Footsie, perdant 3,3 % de sa valeur dans la semaine, est passé même un moment vendredi en-dessous du seuil des 2 000 points. La chute la plus spectaculaire a eu lieu jeudi lorsque l'indice a dérapé à son plus bas niveau de clôture depuis février 1989, perdant 2,4 % à 2016,9 pts.

Indices FT du 21 septembre : 100 valeurs 2 025,5 (contre 2 093,8), 30 valeurs 1 537,3 (contre 1 609,6) ; Fonds d'Etat 78,56 (contre 78,27) et mines d'or 186,1 (contre 189,0)

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
Bowater	459	425
BP	*366*	*368*
Charter	378	355
Courtaulds	309	274
De Beers (*)	13,50	13,88
Glaxo	712	740
GUS	13,50	13,88
ICI	820	837
Reuters	828	743
Shell	490	488
Unilever	620	608
Vickers	217	188

(*) *En dollars.*

FRANCFORT

Chute libre – 6,9 %

Le marché de Francfort a connu une semaine difficile, qui s'est traduite par de fortes pertes, y compris pour les « blue chips », les valeurs vedettes de l'industrie ouest-allemande. L'indice instantané DAX a perdu 6,92 %, dépassant quatre jours de suite son plus bas niveau de l'année. L'indice de la Commerzbank a suivi la même évolution avec un recul de 8,4 %.

Ce thermomètre des valeurs a perdu 25 % depuis la mi-juillet. Ce sont surtout des ordres de vente en provenance de l'étranger qui ont été à l'origine de la chute des cours, les investisseurs ouest-allemands préférant garder leurs titres dans cette période troublée.

Indices du 21 septembre : Commerzbank 1 754,3 (contre 1 915,2), DAX 1 446,57 (contre 1 554,07).

	Cours 14 sept.	Cours 21 sept.
AEG	247,50	223
BASF	224	212
Bayer	229,90	218
Commerzbank	257,50	242,50
Deutschebank	659	621
Hoechst	226,90	213,50
Karstadt	662	624
Mannesmann	248	240
Siemens	598,10	549,50
Volkswagen	*448,50*	*393*

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Raccourcir les durées

L'activité primaire, celle des émissions nouvelles, demeure peu importante. La crise du Golfe est une bonne excuse qui permet à de nombreux spécialistes de justifier leur désœuvrement en attendant que, sur le plan financier, les choses évoluent. Dans le compartiment du dollar, le plus important de l'euromarché, la faiblesse même de la devise retient les grands débiteurs européens qui pourraient être tentés de lever des fonds et de conserver tel quel le produit de leur transaction.

On n'emprunte pas dans une monnaie faible, car le risque est grand que, au moment du remboursement ou même dès le versement des intérêts, sa valeur extérieure se soit rehaussée. D'autre part, ceux des emprunteurs qui ne se présentent sur un marché que pour tirer bénéfice d'un quelconque arbitrage ne voient pour l'instant, sur le plan technique, aucun avantage à lever des fonds en dollars. Une belle émission aurait pourtant de bonnes chances de trouver preneur. L'accueil plutôt satisfaisant fait aux plus récentes des grandes opérations, celle de 1 milliard de dollars de l'Italie et celle de 2 milliards de la Banque mondiale, témoigne de la capacité d'absorption du marché.

Il reste que, d'une manière générale, emprunter à longue échéance est devenu très difficile. Dans une conjoncture aussi incertaine que celle qui règne actuellement, la tendance est à abréger autant que possible la durée des émissions nouvelles. C'est ce qu'ont montré les dernières transactions à taux fixe lancées sur l'euromarché tant en écus qu'en francs français.

Le Crédit local de France a annoncé, jeudi 20 septembre, qu'il allait, par le truchement du Crédit lyonnais, ajouter une tranche de 100 millions d'écus à son emprunt 10,375 % qui viendra à échéance dans environ trois ans, pour en porter le montant à 225 millions. Il n'y a pas encore dans le compartiment de la devise européenne suffisamment d'emprunts de référence qui permettent d'évaluer d'une manière objective toutes les nouvelles émissions lorsqu'elles voient le jour.

Habituellement, en l'absence de fonds d'Etat auxquels on puisse la mesurer, les investisseurs, confrontés à une nouvelle émission, se soucient d'abord de savoir de combien son rendement dépasse celui que procurent des emprunts de même qualité et de même durée. Si la comparaison est suffisamment en faveur des nouveaux titres, nombreux sont ceux qui s'empressent de les acheter pour les substituer à des obligations qui rapportent moins. Il est tout à fait caractéristique de la situation actuelle que la comparaison se soit faite non pas avec d'autres emprunts de trois ans, mais avec des titres d'une durée plus longue.

Au pied des commissions, les nouvelles obligations du Crédit local rapportent 10,55 %, un niveau supérieur à celui de bien des transactions qui devraient être remboursées dans cinq ans. Tout le mérite de la nouvelle opération est là : offrir une possibilité de raccourcir la vie d'un portefeuille de titres en écus *tout en gagnant au* change. Le fait est qu'on ne peut guère compter pour le moment que de l'argent frais aille s'investir en euro-obligations nouvelles.

Pour sa part, Interfinance Crédit national entend également augmenter le volume d'une émission qui viendra à échéance en 1993. Cet établissement lance, sous la direction du Crédit commercial de France, pour 500 millions de francs de nouvelles obligations dont le taux d'intérêt nominal est de 10,25 %. Cela portera à 2 milliards le montant total de l'emprunt. Au pied des commissions qui sont dues aux banques pour leur travail, les nouveaux titres rapportent quelque 10,71 %, soit 0,39 % de plus que les bons du Trésor de durée comparable. Ces conditions sont tout à fait appropriées et devraient permettre un bon placement des titres auprès des investisseurs, en France et à l'étranger.

Les deux opérations sont liées à des contrats d'échange qui, finalement, font que les débiteurs ont à rémunérer leur dette en fonction de l'évolution de l'argent sur le marché du franc français.

Il y a eu, la semaine passée, une autre émission pour le compte du Crédit local, d'un montant de 50 millions d'écus et d'une durée relativement longue, cinq ans, qui viendra également accroître le volume d'un emprunt existant. Dirigée par l'eurobanque londonienne de l'établissement japonais IBJ, cette opération était en grande partie placée d'avance auprès d'un petit nombre d'investisseurs. Aussi n'est-elle pas représentative de la situation présente sur le marché international. Elle n'en est pas moins fort intéressante, car elle permet à l'emprunteur de porter à 400 millions d'écus son emprunt 10 1/4 % de 1995, ce qui en fait une des lignes les plus importantes de tout le compartiment de la devise européenne.

Les banques : des intermédiaires peu coûteux

Parmi les événements de la semaine écoulée, le lancement a travers toute l'Europe, par le groupe ABB, de transactions libellées en plus de vingt devises n'a pas manqué de susciter un vif intérêt. L'opération proposée aux employés du groupe devrait, globalement, permettre de lever l'équivalent de quelque 600 millions de dollars (voir *le Monde* daté 9-10 septembre). Que le département financier d'une entreprise industrielle, s'appuyant sur son propre réseau multinational, soit à même de réaliser un montage aussi délicat force l'admiration des spécialistes. Aucune banque ne dispose de ramifications aussi étendues qui lui auraient permis d'en faire autant. Il serait toutefois erroné de conclure, à partir de cet exemple extraordinaire, que les sociétés industrielles sont en train de concurrencer les banques sur leur propre terrain.

Le rôle d'intermédiaires que jouent les banques et les maisons de titres sur les marchés financiers internationaux ne risque pas de diminuer tant qu'elles monnayeront leurs services aussi peu cher qu'elle le font actuellement. Les grands emprunteurs qui sollicitent régulièrement l'euromarché sont suivis de près par tout un nombre d'établissements financiers qui ne cherchent qu'à prévenir leurs besoins. Si ces emprunteurs voulaient s'occuper eux-mêmes de toutes leurs propres transactions financières, il en coûterait bien davantage que ce que les banques leur font payer.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

K.-O. debout !

Rien n'allait plus du tout en cette fin de semaine sur le marché de Paris, où les opérateurs courbaient le dos dans l'attente des derniers méfaits de Saddam Hussein : cette semaine, après le pillage de la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït, ce furent le gel des avoirs français en Irak et la menace de détruire tous les puits de pétrole. La semaine prochaine, que sera-ce? Tout est possible en ce domaine, y compris un renversement spectaculaire de situation, qui déclencherait un raz de marée sur les cours, à la hausse comme à la baisse.

Mais, dans l'immédiat, le prix du pétrole poursuit son escalade, débordant les 35 dollars, en attendant les 40 dollars ou davantage. Dans ces conditions, les cours du MATIF n'ont pu que fléchir, à 96,60 contre 97,50 il y a huit jours. Ils sont donc retombés au plus bas de l'année, en dessous de ceux pratiqués en février dernier lorsque l'ascension des taux allemands se répercutait à Paris. Sur le long terme, les rendements se sont tendus, passant de 10,30 % à 10,59 % sur l'OAT dix ans, contre 9,03 % pour le Bund allemand même échéance, ce qui creuse encore l'écart entre les deux pays, porté de 1,40 point à plus de 1,50 point, ce qui de l'avis de nombreux opérateurs est exagéré compte tenu des données fondamentales disponibles sur la France et l'Allemagne.

Propos lénifiants

A ce propos, la Bundesbank, dans son rapport mensuel de septembre, précise qu'elle n'a trouvé aucune raison de resserrer sa politique monétaire, en dépit des incertitudes sur la hausse des prix du pétrole et sur ses conséquences inflationnistes. Il convient, bien entendu, que le mark reste ferme sur les marchés des changes, sa hausse par rapport au dollar depuis un an ayant permis de limiter l'inflation importée et de compenser, en partie, les effets de l'augmentation du brut. Ces propos lénifiants n'ont pas pour autant rassuré les opérateurs, qui redoutent précisément un resserrement de la politique monétaire allemande au début de 1991, sans aucune certitude naturellement.

Sur le marché obligataire, le syndrome du Golfe continue à sévir mais avec des nuances importantes. Les grands investisseurs institutionnels continuent certes à se tenir à l'écart des émissions, tandis que les petits osent s'y hasarder. Paradoxalement, ou peut-être logiquement, c'est le public qui constitue la principale clientèle des emprunts actuellement lancés. Ainsi en a-t-il été pour le milliard de francs levé par la Caisse de refinancement hypothécaire, sous la direction de la BNP et du Crédit lyonnais. Au taux nominal de 10,60 % actuariel, les particuliers ont estimé que le jeu en valait la peine, comme en février dernier lorsque le marché tanguait sous le choc de la rapide ascension des taux allemands.

Le boom des SICAV monétaires

Les obligations de la Caisse de refinancement ont donc trouvé preneurs dans les réseaux, la BNP ayant même épuisé son quota dès vendredi soir. Quant à l'emprunt de 1,2 milliard de francs d'EDF, dirigé par le Crédit agricole, son placement a été plus difficile. Le marché a fait le choix entre deux tranches, l'une à 10,10 % de taux nominal, avec un rendement réel de 10,75 %, l'autre, à 10,50 % nominal et 10,82 % réel, mais avec possibilité de remboursement anticipé par l'émetteur, clause que n'aiment pas du tout les investisseurs institutionnels. Ces derniers se sont donc abstenus, pour se rabattre sur la tranche à 10,10, avec une maigre participation du public, plus intéressé par la tranche à 10,50.

L'encours des SICAV monétaires a fait un véritable bond au mois d'août, progressant de 39,2 milliards de francs pour atteindre 758,5 milliards de francs à la fin du mois dernier, record absolu dans les statistiques tenues par Europerformances (ex-TGF). C'est une des plus fortes progressions jamais enregistrées sur un mois pour cette catégorie de SICAV : + 5,4 %. Leur valorisation n'a pas été mince non plus : + 0,83 % pour le seul mois d'août, et + 9,95 % sur douze mois. La meilleure performance des catégories de SICAV court terme.

Le réseau qui a le plus bénéficié de ce bond des SICAV court terme a été celui du Crédit agricole, avec une augmentation de 10,3 milliards de francs de l'encours à 141,5 milliards, pour une part de marché qui oscille autour de 15 %. Ensuite, viennent la BNP, avec 4,7 milliards de plus, l'encours atteignant 103,9 milliards de francs (11 % du marché), le groupe Caisse des dépôts-Caisse d'épargne (+2,9 milliards) avec un encours de 98,3 milliards et 10,1 % de part de marché. Le Crédit lyonnais a engrangé 2,2 milliards de francs pour 86,2 milliards d'encours et 9,2 % de parts de marché, la Société générale a accru les siens de 3,4 milliards à 73,8 milliards de francs d'encours (7,8 % du marché), et les banques populaires (5,6 % du marché) ont recueilli 2,7 milliards de francs avec un encours de 53 milliards de francs.

Ce bond des SICAV monétaires s'explique, très logiquement, par la crise du Golfe, qui a fait chuter les cours des actions et déprimé le marché des obligations, dont les cours ont fléchi à la suite de la hausse des rendements. Ce n'est pas le cas pour les SICAV monétaires, investies en produits financiers à court terme (bons du Trésor, certificats de dépôt des banques, billets de trésorerie des entreprises, créances hypothécaires) dont les rémunérations suivent celles du marché interbancaire, sans effets négatifs sur les cours de leurs titres déjà émis. Ces deux caractéristiques les ont fait considérer comme des valeurs-refuges, avec, en prime, une hausse des rendements, aux dépens des autres SICAV, bien mal loties.

Les SICAV obligataires de capitalisation ou distribuant un revenu annuel ont perdu 0,64 % en août, leur progression n'étant que de 4,01 % sur douze mois, alors que le rendement moyen des obligations a oscillé de 9,50 % à 10 % sur cette période. Quant aux SICAV d'actions, leurs cours ont fléchi, bien naturellement, de 10,46 % en août et de 7,86 % sur douze mois.

FRANÇOIS RENARD

DEVISES ET OR

Attente inquiète

En cette fin de semaine, les marchés des changes étaient nerveux et peu animés, moins en raison des rebondissements éventuels de la crise du Golfe que de l'attente de la réunion du groupe des sept (les ministres des finances des Sept pays les plus industrialisés du monde), samedi 22 septembre à Washington.

Les ministres examineront la possibilité de stopper la baisse du dollar, et c'est pourquoi ce dernier a terminé la semaine un peu plus haut que la semaine précédente, à 5,27 francs et 1,5750 deutschemark. Le « billet vert » avait pourtant replongé à 5,20 francs et 1,55 deutschemark, en début de semaine, sur les mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis : hausse des prix de détail de 0,8 % en août (0,5 % hors pétrole) et augmentation de 75 % du déficit du commerce extérieur, porté *en juillet de 5,07 miliards de dol*lars à 9,33 milliards de dollars, avec une diminution de l'exportation et une nette augmentation des importations. Ce bond du déficit extérieur ne laisse pas de préoccuper les analystes financiers qui se demandent quels seront les résultats du mois d'août et de septembre, après la prise en compte de l'ascension des prix du pétrole depuis le déclenchement de la crise du Golfe.

Mercredi, toutefois, le président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), M. Alan Greenspan, déposant devant le Congrès, s'inquiétait de la baisse du dollar, qui risque de gonfler encore davantage l'inflation en renchérissant le coût des produits importés. Ces déclarations tranchaient agréablement aux oreilles des milieux financiers internationaux avec celles du secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, qui, la semaine dernière, ne trouvait pas excessif le recul du dollar, favorable aux exportateurs américains. Il demandait une baisse des taux d'intérêt pour stimuler l'économie des Etats-Unis. Sur ce point, M. Greenspan s'est montré fort hésitant.

La hausse du pétrole ne peut qu'accélérer la hausse des prix outre-Atlantique, déjà forte, au moment même où le président de du Fed n'estime pas *« déraisonnable »* de prévoir une prochaine récession. C'est ce que les analystes appellent le dilemme du Fed, coincée entre son souci de conjurer la récession en assouplissant le crédit et le devoir sacré de lutter contre l'inflation en resserrant ce même crédit.

Bonne tenue du franc

Ajoutons que les taux d'intérêt américains, notamment à long terme, les seuls qui comptent pour les prêteurs, notamment japonais, sont devenus les plus bas du monde hors inflation, ce qui ne facilitera guère les emprunts du Trésor pour combler le déficit budgétaire. Le déficit budgétaire ! C'est à nouveau la pierre d'achoppement, sa réduction constituant la condition *sine qua non* d'un assainissement des finances publiques des Etats-Unis. Au sein du système monétaire européen, le franc français se tient toujours très bien vis-à-vis du mark, qui a encore baissé à Paris, revenant à 3,3480 francs, tandis que la lire a fléchi, rejoignant le peloton du système, si on fait exception de la peseta, qui caracole tout en haut grâce à des taux d'intérêt meurtriers (15 % et plus).

A Milan, la Banque d'Italie a fait tomber à trois fois rien (1,5 % à 2 %), le loyer de l'argent au jour le jour, devant les réticences des banques italiennes à souscrire les bons du Trésor, dont les coupons sont jugés trop peu rémunérateurs.

Cette semaine, le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Karl Otto Poehl, a, une fois de plus, réaffirmé son opposition à toute accélération de la mise en place d'une banque centrale européenne, qui, de toute façon, selon lui, devrait être calquée sur le modèle allemand. Autrement dit, la Banque fédérale d'Allemagne se refuse à troquer son bon mark contre un instrument monétaire moins solide, et dans lequel entreraient les monnaies de pays un peu exotiques (Italie, Espagne, et Grande-Bretagne, pour ne pas les citer). A cette occasion, la livre sterling, vivement attaquée à la fin de cette semaine, a dû être soutenue par la Banque d'Angleterre et la Banque fédérale d'Allemagne.

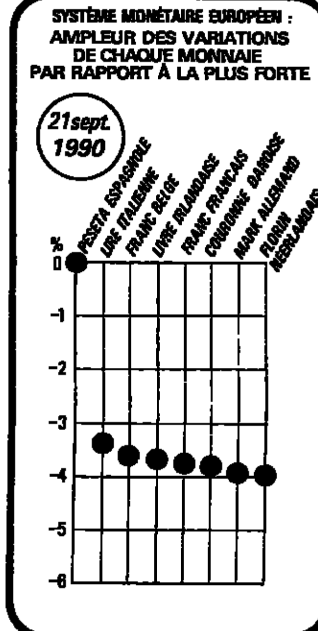
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 21 SEPTEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	S E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,8540	–	19,0005	76,1035	63,6132	3,0883	56,4334	0,0853
	1,8900	–	19,0658	77,8416	63,8570	3,1056	56,6733	0,0856
Paris	9,7576	5,2630	–	400,53	334,79	16,2538	297,01	4,4925
	9,9130	5,2450	–	404,08	334,93	16,2888	297,25	4,4887
Zurich	2,4361	1,3140	24,9669	–	83,5878	4,0580	74,1535	1,1216
	2,4532	1,2980	24,7474	–	82,8863	4,0311	73,5619	1,1108
Francfort ...	2,9145	1,5720	29,8695	119,63	–	4,8548	88,7132	1,3419
	2,9597	1,5660	29,8570	120,65	–	4,8634	88,7504	1,3402
Bruxelles ...	60,0325	32,38	6,1524	24,6423	20,5979	–	18,2731	2,7639
	60,8580	32,20	6,1392	24,8874	20,5619	–	18,2488	2,7557
Amsterdam	3,2853	1,7720	33,6689	134,85	112,72	5,4725	–	1,5125
	3,3349	1,7645	33,6416	135,94	112,68	5,4798	–	1,5101
Milan	2171,96	1171 50	222,59	891,55	745,22	36,1797	661,12	–
	2208,47	1168,50	222,78	900,23	746,17	36,2888	662,23	–
Tokyo.........	254,00	137,00	26,0308	104,26	87,1501	4,2310	77,3137	0,1169
	258,17	136,60	26,0439	105,24	87,2286	4,2422	77,4157	0,1169

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 septembre, 3,8416 F, *contre 3,8397 F le vendredi 14 septembre.*



MATIÈRES PREMIÈRES

Le café, parent pauvre de l'or noir

Alors que les discussions se poursuivaient à Londres entre les membres de l'Organisation internationale du café en vue de renouveler l'accord international en sommeil depuis juillet 1989, on s'acheminait vers une absence de solution, les négociateurs refusant de remettre en vigueur des clauses économiques contraignantes comme les quotas. Quant aux cours du robusta, ils s'établissaient autour de 580 francs le quintal, un niveau deux fois moins élevé que les cours de l'arabica compris entre 1 100 francs et 1 200 francs le quintal. *« Un écart injustifié »*, observait jeudi 20 septembre un négociant, regrettant que les variétés africaines soient ainsi pénalisées.

D'après les spécialistes, la crise du Golfe et ses conséquences sur la marche des économies devraient conduire les importateurs à rechercher des cafés meilleur marché, ce qui redonnerait une certaine vigueur aux robustas. En attendant, les prix sont mauvais en raison des stocks européens qui pèsent sur les cours et incitent la torréfaction à différer ses achats de couverture à la fin octobre, voire au début de novembre.

L'incertitude continue de peser sur la véritable situation de la production brésilienne. Les estimations fluctuent entre 23 et 27 millions de sacs de soixante kilos, sur une récolte mondiale estimée à 93 millions de sacs. *« Ces quatre millions de sacs d'écart dans la prévision sont comme les quelques grammes qui font pencher la balance dans un sens ou dans l'autre »*, affirme-t-on dans le négoce pour illustrer l'extrême sensibilité du marché.

D'après une étude originale de la société Tardivat International, le pouvoir d'achat du café en équivalent pétrole s'est fortement dégradé depuis le premier choc de 1973. L'année suivante, en 1974, une tonne de café permettait d'acheter deux tonnes de brut. En 1981, au lendemain du second choc pétrolier, une tonne de café valait une tonne d'or noir. Le déclin des prix du pétrole pendant la majeure partie de la décennie 80 a ensuite regonflé le pouvoir d'achat d'une tonne de café qui permettait d'acheter, en 1989, 1,8 tonne de brut.

Petites équations

En juillet 1990, à la veille de la crise du Golfe, une tonne de café valait de nouveau une tonne de pétrole. Mais le 15 septembre, la nouvelle flambée des cours de l'or noir rendait cette matière première inabordable pour les producteurs de produits tropicaux : une tonne de café valait 0,4 tonne de pétrole ; une tonne de cacao 0,5 tonne de pétrole.

« Bientôt, à ce rythme, le prix du café ou du cacao ne paiera pas l'essence pour aller les récolter (...). Nos petites équations montrent que le pouvoir d'achat du cacao en pétrole a été divisé par cinq depuis 1974 et celui du café par deux », affirme Tardivat International.

Un autre rapprochement intéressant concerne l'évolution des prix des denrées tropicales avec le service de la dette ivoirienne. En 1970, il s'élevait à 43 millions de dollars. *« Un pourboire ! Il lui suffisait à l'époque de sortir 65 000 tonnes de cacao pour parvenir à l'honorer »*, note Tardivat. En 1980, la charge de la dette de la Côte-d'Ivoire – 943 millions de dollars – revenait à livrer 360 000 tonnes de fèves. En 1990, la charge s'élève à un milliard de dollars, soit 800 000 tonnes. *« En arrondissant, nous dirons que le cacao ivoirien peut payer les dettes et le café payer le pétrole. Que reste-t-il... pour tout le reste ? »*

Ces ordres de grandeur montrent à quel point les pays du tiers-monde, tributaires de matières premières tropicales, sont prisonniers des fluctuations de cours sur les marchés mondiaux, marchés sur lesquels ils n'ont pas de prise. S'agissant du café, d'autres difficultés de conjoncture ont surgi. Les débouchés vers le Golfe sont compromis en raison des difficultés pour les bateaux de marchandises à circuler dans ces zones à présent très sensibles. Quant à l'accroissement des ventes vers l'Est, il est pour l'heure inexistant, en raison des difficultés de paiement que rencontrent ces pays. De leur côté, les pays consommateurs occidentaux sont peu enclins à signer un accord de stabilisation qui aurait pour effet de faire remonter les prix. Les producteurs eux-mêmes n'ont pas manifesté de façon claire et constante leur envie de voir rétabli le système des quotas d'exportation.

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 21-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 507 (– 95) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 095 (+ 45) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 650 (– 1250) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 625 (+ 40) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	610 (+ 2) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 260 (– 39) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	270 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	225 (+ 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	175,1 (– 10,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

La crise du Golfe

Les Émirats arabes unis ont pris conscience de la nécessité de renforcer leur cohésion nationale

ABOU-DHABI

de notre envoyé spécial

Les Emirats arabes unis sont dans la ligne de mire. Tout est calme à Abou-Dhabi, mais il devient difficile d'y oublier les bruits de bottes qui résonnent dans la région. La ville présente son visage habituel : journées rythmées par les appels du muezzin, mosquées perdues entre les gratte-ciel, larges avenues rectilignes bordées d'une verdure apaisante qui ne pousse que grâce à des kilomètres de ruineuses canalisations souterraines. Mais les barrages de sacs de sable sont prêts à l'entrée des casernes ou dans leurs miradors.

La télévision consacre tous les jours de longs développements aux *« gesticulations »* militaires diverses. Après avoir accueilli les hommes qui voulaient s'engager, *l'armée fait désormais appel aux* volontaires femmes, *entre quinze* et trente-cinq ans, pour qui serait prévu un programme de préparation militaire intensive de six mois. Pour le moment, ces appels à *la mobilisation ne cantonnent pas* explicitement les femmes volontaires dans le rôle d'infirmières militaires. Les observateurs occidentaux accordent d'autant plus *d'intérêt à cette nouvelle* que les Emirats arabes unis, même s'ils sont plus libéraux que l'Arabie saoudite, ne réservent aux femmes que la place restreinte prévue par l'application stricte de l'islam.

Il est vrai qu'il faut ici distinguer les principes de leur application : à la poste centrale d'Abou-Dhabi, comme ailleurs, il y a un guichet *réservé aux femmes mais, juste* au-dessus, la section philatélique est tenue... par une femme vêtue à l'occidentale. Quant aux grands hôtels d'Abou-Dhabi, ils accueil*lent sans problème* des Emiratis vêtus selon la tradition bédouine, qui viennent, comme n'importe quel infidèle, déguster un demi de bière bien frais.

L'intensification des préparatifs militaires ne signifie pas nécessairement que les Emirats soient les plus va-t'en guerre des voisins de l'Irak. De source diplomatique *française, on indique, au contraire,* que la logique des Emirats est aujourd'hui très proche de la position française – exploration maximale des possibilités de l'embargo avant de recourir *éventuellement* aux armes.

De ce point de vue, la dernière conférence de presse de M. Mitterrand a été, indique-t-on de même source, très bien reçue par les autorités émiraties. En fait, l'attitude du Koweït et de l'Arabie saoudite, face à l'expansionnisme irakien, aurait, paradoxalement, contribué à ouvrir les yeux des Emiratis sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale (dans un pays où les *citoyens émiratis ne représentent* qu'environ 20 % de la population) et de compter désormais beaucoup plus sur leurs propres forces pour leur défense.

L'armée des Emirats alignait, avant la crise, proportionnellement plus de nationaux que l'armée saoudienne. De même, les observateurs français sur place jugent que *la cohésion nationale* fondée sur le respect de la structrure tribale est, de toute façon, plus forte dans la fédération qu'ailleurs.

Vautours et faucons

Un militaire français résume crûment son sentiment : *« J'ai travaillé avec les Saoudiens, j'ai vraiment eu l'impression d'être avec des émirs du pétrole, ils étaient gras et gros, c'était des vautours. Les Emiratis, eux, sont minces, secs, ce sont des faucons ; d'ailleurs, c'est l'emblème de leur pays ».*

Abstraction faite de la brutalité du jugement ainsi porté, il est exact que les Emirats sont le meilleur point d'appui de la France dans la région : 80 % du matériel militaire émirati est d'origine française et les compagnies hexagonales, en premier lieu Total, occupent *quelque 25 % du marché* pétrolier aux Emirats.

Les liens sont aussi politiques : les diplomates français n'ont pas oublié que, lors de la guerre du Golfe, les Emirats ont pris des risques face à l'Iran pour offrir le maximum de facilités portuaires au porte-avions *Clemenceau* lors de sa mission dans la région. Cette vision des choses est confirmée par les marins de la Royale qui participent aujourd'hui à l'opération « Artimon » et qui soulignent les excellentes relations entretenues avec les Emirats, notamment pour la préparation des escales des bâtiments de guerre.

C'est pourquoi, assure-t-on côté français, lorsque la France a fait savoir aux Emirats qu'elle était disponible pour les aider militairement, même en l'absence d'un traité d'assistance entre les deux pays, les préoccupations « mercantiles » ont été absentes de la discussion. Les Emiratis, grâce à leur connaissance et à leur pratique du matériel français, ont pu « calibrer » *très exactement ce dont ils* estimaient avoir besoin.

Aujourd'hui, sont déployés, quelque part dans les Emirats l'escadron (196 hommes) de reconnaissance anti-char du premier régiment de hussards parachutistes (RHP) de Tarbes, équipé de missiles Milan anti-char et de véhicules tout-terrain ; une section d'artillerie de *marine équipée* de missiles Mistral (six kilomètres de portée) ; deux sections de missiles Crotale (huit kilomètres de portée) qui forment un escadron. La vocation de ces deux unités de missiles est la défense anti-aérienne.

Les autorités françaises se bornent à préciser que ces troupes, notamment le RHP, ne sont là que *pour des missions défensives* à l'intérieur du territoire des Emirats. En fait, il semble que l'action du détachement français soit conçue autour de trois axes : défense anti-aérienne, protection des installations pétrolières, instruction et maintenance.

Cette instruction fonctionne d'ailleurs dans les deux sens ; ainsi *les Emiratis donnent-ils aux Français* des leçons de conduite de leurs véhicules dans le désert ; les hommes du RHP ont appris que le moyen le plus simple d'empêcher *les moteurs de trop chauffer sous* les températures extrêmes est encore de mettre le chauffage : cela ne change pas grand-chose à la chaleur ambiante et cela permet une *circulation d'air qui* refroidit les engins...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1990 a été tiré à 543 378 exemplaires.

Violents incendies de forêt dans le Midi

Près de 8000 hectares et des dizaines de maisons détruits dans le Var et en Corse

Attisé par un violent mistral, le feu a fait des ravages vendredi 21 et samedi 22 septembre *dans le Var et en Corse. Samedi en fin* de matinée, on estimait à près de 8 000 hectares la surface parcourue par les flammes dans les deux départements, où des dizaines de villas ont été détruites, des dizaines de véhicules calcinés et des campings dévastés.

Dans le Var comme en Corse, plusieurs centaines de personnes ont dû être évacuées et une dizaine de pompiers ont été blessés ou sévèrement intoxiqués. C'est la deuxième grande offensive du feu dans le Midi cette année, après les incendies du mois d'août qui ont ravagé 23 000 hectares, notamment dans le massif des Maures, aujourd'hui dévasté.

En Corse, cinq pompiers ont été blessés et quatre cents personnes évacuées à la suite des incendies qui ont éclaté au nord dans la région du cap Corse et au sud dans la région de Porto-Vecchio. Villas, campings et véhicules ont été la proie des flammes autour de Porto-Vecchio, où 600 hectares ont été détruits, notamment la pinède de Palombaggia, haut lieu touristique de l'île. Dans le Var, un champignon de fumée noire était visible samedi depuis Draguignan, d'où le comité opérationnel départemental incendie et secours (CODIS) a déployé les grands moyens.

DRAGUIGNAN

de notre correspondant

Après l'incendie qui a détruit 350 hectares de forêt, jeudi 20 septem*bre, entre Saint-Aygulf et Les Issam*bres, le Var a connu le lendemain une nouvelle journée d'enfer. Trois incendies ont éclaté dans l'après-midi du vendredi 21 : le premier sur la commune de Montauroux, à proximité du lac de Saint-Cassien, le deuxième à Cavalaire et le troisième, de loin le plus important, aux Arcs-en-Provence.

Le mistral soufflait alors par rafales de 80 kilomètres/heure et le CODIS mobilisait d'importants moyens de secours. Au total, mille *deux cents hommes, appuyés par* huit Canadair, quatre Tracker, deux Fokker, un Hercules et quatre hélicoptères, ont lutté sur ces trois fronts. Dix maisons d'habitation ont été détruites au hameau du Revert, à proximité de la commune de Plan-de-la-Tour. Deux sapeurs-pompiers ont été légèrement blessés dans l'incendie de Montauroux et évacués sur l'hôpital de Grasse (Alpes-Maritimes), tandis que deux camions ont été détruits par le feu.

Les trois foyers ont redoublé de violence samedi, attisés par un mistral qui n'a pas relâché son emprise de la nuit. Le bilan est déjà très lourd : 4 000 hectares de la forêt des *Maures ont brûlé sur la commune* de Sainte-Maxime, 1 500 hectares sur la commune de Cavalaire, 600 hectares à Montauroux et 120 au Lavandou. On compte une vingtaine de villas détruites, et autant de caravanes et de véhicules.

Le CODIS a fait appel à des renforts de Midi-Pyrénées, de l'est de la France et d'Auvergne tandis que *quatre cents militaires étaient mobilisés* sur les trois principaux foyers. Au total, ce sont quelque deux mille hommes qui vont être déployés samedi pour tenter de circonscrire *l'incendie le plus grave survenu* depuis le mois d'août.

JEAN-PAUL GIRAUD

Le recensement par le CNRS de chercheurs étrangers

La Ligue des droits de l'homme saisit la CNIL

La circulaire de M. Claude Pao*letti, directeur du département des* sciences de la vie au CNRS, demandant aux directeurs de laboratoires de recenser les ressortissants de quatorze pays en majorité arabe (*le Monde* du *15 septembre*), avec leur date de naissance et leurs thèmes de recherches, n'en finit pas de faire des remous. Après les protestations de plusieurs syndicats de chercheurs, la Ligue des droits de l'homme a officiellement saisi, jeudi 20 septembre, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Dans une lettre à M. Jacques Fauvet, président de la CNIL, le président de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Yves Jouffa, condamne *« un fichage des personnes et des recherches qui contribue à mettre en œuvre une politique discriminatoire ». « Je souhaite que la CNIL exerce à l'égard de ce fichier les pouvoirs que lui a conférés la loi »*, ajoute Mᵉ Jouffa.

Le président de la Ligue des droits de l'homme a, par ailleurs, demandé au directeur général du CNRS, M. François Kourilsky, d'être tenu informé *« des critères et des motifs de l'initiative de M. Paoletti et des suites que vous comptez donner à cette affaire ».*

Dans un communiqué de presse, vendredi 21 septembre, M. Kourilsky juge, à ce propos, *« absolument inacceptable que des organisations syndicales ou des personnalités, sur la base d'accusations malveillantes et peu rigoureuses, aient saisi cette occasion pour parler de xénophobie ou de racisme au CNRS ». « Il est exact que nous avons pris contact individuellement avec tous les stagiaires irakiens travaillant actuellement dans les laboratoires du CNRS »*, explique-t-il mais précise *« le souci de contact ne concernait que les chercheurs irakiens. La démarche du département des sciences de la vie, visant à mettre à jour le recensement de stagiaires d'autres pays étrangers, a, certes, été mal perçue dans le climat actuel de la crise du Golfe mais ne relevait d'aucune intention discriminatoire. »*

L'Arabie saoudite ne livre plus de pétrole à la Jordanie

L'Arabie saoudite, qui assurait la moitié des besoins quotidiens de la Jordanie en pétrole depuis la fin août, a suspendu ses livraisons en donnant à Amman un préavis de six heures seulement, a fait savoir samedi 22 septembre le ministre jordanien de l'énergie. Ryad a cessé de livrer 35 000 barils par jour à Amman jeudi dernier à minuit.

Le cabinet jordanien devait se réunir samedi pour étudier les moyens de remédier à cette situation, y compris peut-être par un recours plus important au pétrole irakien – ce qu'interdit l'embargo commercial décrété à l'échelle internationale contre l'Irak. La mesure saoudienne apparaît clairement comme une mesure de représailles destinée à punir la Jordanie pour sa complaisance envers l'Irak.

D'autre part, l'Arabie saoudite a ordonné à un diplomate jordanien de quitter le pays, a annoncé, samedi 22 septembre, un haut responsable du gouvernement d'Amman.

□ **L'Irak ferme sa frontière avec la Turquie.** – L'Irak a fermé jeudi 20 septembre son seul poste frontière avec la Turquie à Habur et n'a laissé passer depuis que quelques dizaines de personnes munies d'autorisations spéciales. Selon les responsables frontaliers turcs, plus de 4 000 véhicules attendent du côté irakien pour entrer en Turquie et des témoins rapportent que 40 000 à 50 000 personnes, en majorité des Pakistanais et des Bangladeshis, en provenance de la région frontalière irako-jordanienne feraient route vers la frontière turque.

□ ***Des milliers d'Algériens prêts à combattre aux côtés de l'Irak,* selon M. Ben Bella.** – M. Ahmed Ben Bella a déclaré vendredi 21 septembre au journal marocain *Al Ittihad Al Ichtiraki* (opposition) que des milliers d'Algériens étaient *« prêts à combattre dans les rangs des armées jordanienne et irakienne »* et qu'il avait assuré les dirigeants de Bagdad et d'Amman du *« soutien »* des Algériens dans cette crise, comparable selon lui à *« celle qui a précédé l'attaque de Suez en 1956 »*. – *(AFP.)*

Les ententes illicites dans le secteur des travaux publics

Le Parlement examinera début octobre le projet de loi sur la moralisation des marchés publics

La société italienne Condotte d'Acqua et son mandataire en France, le Groupe foncier Anjou (GFA), ont déposé, vendredi 21 septembre, un mémoire auprès du Conseil de la concurrence dénonçant des «pratiques d'ententes illicites dans le secteur des travaux publics» (*le Monde* du 22 septembre). Le ministère de l'économie et des finances a fait savoir que cette plainte a été transmise à la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Mais le Quai de Bercy, qui semble prendre au sérieux les faits dénoncés, veut aller plus loin: le Sénat doit commencer le 4 octobre l'examen du projet de loi approuvé en mai dernier en conseil des ministres qui doit améliorer l'égalité d'accès des entreprises aux marchés publics. Ce projet de loi crée notamment un délit permettant de sanctionner pénalement les agents publics (et non plus seulement les entreprises) dans les affaires de passation de marchés.

Condotte d'Acqua et GFA ne *comptent pas en rester là,* se réservant le droit de déposer une plainte avec constitution de partie civile, par l'intermédiaire de leur avocat parisien, Mᵉ Georges Kiej*man, pour menaces d'une atteinte* aux personnes et aux biens ainsi que pour entrave à la liberté des soumissions. Selon le témoignage de leurs dirigeants, la concurrence *manifestée autour du marché* du tunnel de Puymorens se serait, en effet, accompagnée de pressions, voire de menaces.

Les entreprises françaises visées par Condotte d'Acqua et GFA, qui fondent leurs accusations essentiellement sur les conditions d'attribution d'un marché pour le tunnel autoroutier de Puymorens (Ariège) par la société d'économie mixte Autoroutes du sud de la France (ASF), ont vivement démenti ces accusations. Les qualifiant de «non *fondées», M. Alain Vivet,* directeur général de ASF, a déclaré à l'Agence France-Presse, que la société italienne avait été *«écartée pour des raisons techniques graves»* et qu'il n'y avait jamais eu un *«pacte»* entre les entreprises françaises. Présentée par Condotte d'Acqua et GFA comme le chef de file du «cartel» qu'aurait constitué à cette occasion les entreprises françaises de BTP (bâtiment et travaux publics), la société Dumez estime que la date choisie pour le dépôt de plainte n'est pas *innocente: lundi 24 juin*, deux assemblées générales doivent entériner la fusion de Dumez et de La Lyonnaise des Eaux que préside M. Jérôme Monod.

Au-delà, les accusations portées ont été accueillies *«avec stupéfaction»* par le président du directoire de Dumez, M. Jean-Paul Parayre. Les *routes,* le *bâtiment* et les travaux publics constituent, selon le groupe Dumez, un des rares secteurs économiques, où les entreprises françaises sont parmi les plus performantes du monde, mais aussi qui dégagent des résultats financiers médiocres (par rapport aux concurrents allemands ou britanniques) tant est exacerbée la concurrence. Pourquoi donc *«cet acharnement thérapeutique»* sur ce secteur, s'interroge M. Parayre, qui ajoute que le Conseil de la concurrence, depuis plusieurs années, s'intéresse beaucoup au secteur du bâtiment et des travaux publics.

Le président de Dumez ajoute encore *«La plainte émanant d'une société italienne ressemble à une bouffonnerie car nous essayons, depuis plusieurs années, de pénétrer sur le marché italien et nous n'avons pu obtenir qu'un seul contrat d'adjudication, à savoir une petite section d'autoroute».*

Les suites du « séminaire socialiste »

M. Rocard provoque un débat au PS et au MRG

M. Michel Charzat, secrétaire national adjoint chargé de l'élaboration du projet du PS, a déclaré, vendredi 21 septembre, que le discours prononcé par M. Michel Rocard lors du séminaire socialiste *(le Monde* du 21 septembre) *« fait apparaître plusieurs grands sujets de discussion »* au sein du parti, sur *« la conception de l'action réformatrice de notre société, le rôle des institutions démocratiques dans la formation et l'expression de la volonté générale, la nature du consensus à rechercher dans la société française ».* Dans un communiqué, le député de Paris, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, estime que, *« faute de perspectives, de repères, les Français risquent de guider leurs choix sur des contraintes extérieures présentées comme des fatalités, ou de se crisper dans des attitudes passéistes ».*

Le Mouvement des radicaux de gauche conteste, pour sa part, les propos tenus par le premier ministre sur le rôle des partis politiques qui ne seraient *« ni légitime, ni fondés à vouloir autre chose que ce que veulent les Français »*. Le MRG rappelle que *« le concours des partis politiques à la vie démocratique ne peut se limiter à l'enregistrement pur et simple des opinions majoritaires »* et qu'il leur appartient au contraire de *« proposer au pays des projets visant à transformer les situations acquises ».*

Lancement du sixième sous-marin d'attaque nucléaire français

Perle, le sixième sous-marin à propulsion nucléaire français, a été lancé par M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, samedi 22 septembre à l'arsenal de Cherbourg (Manche) devant dix mille invités.

Il mesure 74 mètres et pèse 1 600 tonnes. Sa fabrication a duré cinq ans. La loi de programmation militaire a prévu la réalisation de huit sous-marins nucléaires d'attaque. Premier de la série, le *Rubis* est en service actif depuis 1983, suivi du *Saphir*, du *Casabianca*, de l'*Émeraude* et de l'*Améthyste*. Celui-ci ouvrait une nouvelle version de SNA (qui est aussi celle de la *Perle*) avec une coque plus ramassée et la possibilité d'identifier et de traiter l'environnement à des vitesses élevées.